



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

21062

**Association pour
la Promotion des Entreprises
à Madagascar
(APEM)**

**Société d' Investissement
pour la Promotion des Entreprises
à Madagascar
(SIPEM)**

PNUD/ONUDI

Projet MAC/92/007 "Maintenance et services Industriels"

Titre de l' étude :

**UN RESEAU D' ACCOMPAGNEMENT
DES CRÉATEURS
DE PETITES OU DE MICRO-ENTREPRISES
A MADAGASCAR**

15 Février 1994

**Rue Rajakoba Augustin, Ankadivato, ANTANANARIVO, Madagascar
Tél : (261 2) 300 98 - Fax : (261 2) 338 64**



MADAGASCAR

DIEGO-SUAREZ

VOHEMAR

SAMBAVA

MAJUNGA

AMBATONDRAZAKA

TAMATAVE

ANTANANARIVO

ANTSIRABE

MORONDAVA

FIANARANTSOA

TULEAR

FORT-DAUPHIN

	pages
Introduction	2
Résumé des conclusions	7
Résultats des missions d'identification :	
- Antananarivo	25
- Antsirabe	50
- Tamatave	68
- Fianarantsoa	82
- Ambatondrazaka	92
- Morondava	105
- Majunga	116
- Tuléar	130
- Sambava/Vohémar	148
Conclusion	158
	.../...

INTRODUCTION

...

I. L' APEM, la SIDI et la SIPEM :

L'Association pour la Promotion de l'Entreprise à Madagascar (APEM) a été créée en novembre 1987, en réponse à l'appel du Groupement des Entreprises à Madagascar (GEM). (1) Elle regroupe aujourd'hui une cinquantaine de chefs d'entreprise. Elle a pour objectif d'aider à la création de petites entreprises à Madagascar et de contribuer ainsi à créer de l'emploi. Elle souhaite notamment favoriser l'accès au crédit bancaire de porteurs de projets économiquement viables en confortant les fonds propres des promoteurs ou en apportant une caution bancaire. L'APEM souhaite en particulier répondre à des besoins locaux, fournir de l'emploi aux nationaux, dans le cadre de la législation sociale du pays, et valoriser l'économie locale en utilisant si possible des matières premières produites sur place.

Créée en 1983, à l'initiative du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, la Société d'Investissement et de Développement International (SIDI) est une société anonyme française au capital de vingt Millions FF. Son objectif est de promouvoir la coopération internationale en s'associant à des entrepreneurs qui n'ont pas accès au crédit alors qu'ils sont porteurs de projets rentables. Elle veut ainsi favoriser la création ou la croissance de petites entreprises dans les zones défavorisées (Pays en Développement et Pays de l'Europe de l'Est).

En 1987, l'APEM s'était donnée comme objectif l'aide à la création de petites entreprises à Madagascar. L'expérience acquise au cours des trois premières années d'activité l'a conduit à créer une société d'investissement, la Société d'Investissement pour la Promotion des Entreprises à Madagascar (SIPEM), mise en place avec l'appui technique et financier de la SIDI. La création de la SIPEM a permis de transférer dans une structure appropriée les opérations financières effectuées jusque là dans le cadre de l'APEM.

La SIPEM a été officiellement constituée à Antananarivo, le 17 juillet 1990, avec un statut de Société Anonyme. Le capital a été fixé à 475 Millions Fmg, divisé en 47 500 actions de 10 000 Fmg et réparti comme suit :

.../...

(1) Le GEM est la principale organisation patronale du pays. Il regroupe 16 syndicats professionnels qui rassemblent près de 600 entreprises. Celles-ci assurent au total plus de 80 000 emplois.

- Association pour la Promotion de l'Entreprise à Madagascar (APEM),	18 %
- quatre Banques locales et la Compagnie d'Assurance NY HAVANA,	21 %
- les autres souscripteurs nationaux,	19 %
- Société d'Investissement et de Développement International (SIDI)	42 %.

Au 31 juillet 1993, trois ans après la création de la SIPEM, les analystes de projets de la SIPEM avaient reçu 413 personnes et instruit 202 dossiers (49 %). Sur ces 202 dossiers, 97 avaient été présentés au Comité d'octroi et 75 avaient reçu un avis favorable. A cette même date, 45 dossiers avaient été totalement ou partiellement décaissés ou avaient bénéficié d'une caution bancaire ; 11 avaient été définitivement abandonnés pour des raisons diverses, en particulier le délai de réponse des banques ou leur refus à fournir le prêt sollicité et 19 étaient en attente de décaissement, du fait de démarches administratives en cours ou du fait du promoteur qui n'avait pas encore satisfait à toutes les conditions de la SIPEM. Le ratio 45 dossiers/413 contacts donne 10,9 %. Ce taux de concrétisation n'a rien d'exceptionnel. La SIDI a observé des taux voisins dans la plupart des pays où elle travaille.

L'appui financier reçu par les promoteurs qui ont été sélectionnés par le Comité d'octroi de la SIPEM est triple. Il peut s'agir d'une participation au capital prise par la SIPEM, le plus souvent assortie d'un prêt en compte-courant, d'une garantie bancaire accordée par la SIDI ou d'un prêt direct fourni par l'APEM, d'un montant inférieur à 5 Millions Fmg et le plus souvent pour des durées inférieures à 18 mois.

2. L'accompagnement des créateurs de micro-entreprises :

Les entreprises ainsi aidées sont celles où le montant de l'investissement total est inférieur à 100 Millions Fmg (300 000 FF). Il s'agit, en général, de petits ateliers : menuiseries, ébénisteries, décortiqueries de paddy, briqueteries, réparation automobile, taille de pierres semi-précieuses, fabrication de foie gras, etc... Les promoteurs de ce type de micro-entreprises sont des gens qui ont le plus souvent de grandes difficultés à gérer leur entreprise : fournitures, stocks, trésorerie, planning de production, échéances bancaires, etc...

La création et le développement des petites entreprises, à Madagascar comme ailleurs, suppose donc un accompagnement qui va au-delà d'un simple appui au montage du projet. L'assistance doit être un mélange de formation et de conseil au promoteur, à partir de la réalité de son

.../...

entreprise, de son vécu d'entrepreneur et de la confrontation à d'autres créateurs d'entreprises. L'entrepreneur doit analyser ses difficultés et ses acquis, les comparer à ceux d'autres entrepreneurs en situation analogue et dialoguer régulièrement avec un accompagnateur qui l'aide à organiser et à gérer son entreprise. Il peut ainsi se perfectionner tout en assurant les opérations-clé de sa gestion et éviter les dérives fatales.

Il s'agit donc de permettre aux responsables de ces petites entreprises d'améliorer leurs performances économiques, de réduire les risques et, de ce fait, de favoriser un meilleur taux de réussite. L'expérience des structures d'appui à la création d'entreprises, en Europe comme aux Etats-Unis, a permis d'établir une corrélation forte entre la qualité du suivi dans les deux ou trois premières années d'exercice et le taux de réussite finale.

Cet accompagnement doit être assuré par des personnes qui maîtrisent à la fois les problèmes comptables et les questions d'organisation. Notre hypothèse était que ces personnes devaient se trouver :

- dans des cabinets de gestion ou d'expertise-comptable ;
- dans des structures d'appui créées par les organisations internationales ;
- au sein d'organisations professionnelles ;
- dans des écoles de gestion (junior-entreprise animée par un ou plusieurs enseignants) ;
- dans des ONG souhaitant développer un volet d'appui à la gestion.

Devaient pouvoir être sollicités également des cadres bancaires ou des comptables de Sociétés qui fonctionneraient en dehors de leurs heures de travail et qui seraient payés à la vacation.

3. Créer un réseau de conseillers en création et développement des petites entreprises :

L'objectif est de mettre en place un accompagnement de proximité dont les coûts d'animation et de gestion restent maîtrisables. Dans la mesure où les responsables de l'APEM et de la SIPEM devront rendre des visites périodiques à ces accompagnateurs (ou réunir ceux ou celles-ci dans la capitale), nous avons évalué à une journée de déplacement maximum la distance "maîtrisable". Ceci implique que les projets de création et/ou d'extension de petites entreprises en provenance de localités plus éloignées soient "sous-traités" à des organismes ou organisations établies à proximité de ces promoteurs. Si aucune institution de ce type, à même d'assurer l'instruction et le suivi du dossier en collaboration avec l'APEM ou la SIPEM, n'existe à proximité de ces derniers, leurs projets devront être rejetés.

Avec cette hypothèse de travail nous avons planifié six missions régionales d'identification : Antsirabe, Tamatave, Fianarantsoa, Ambatondrazaka, Morondava et Majunga. Nous y avons ajouté une mission à Tuléar, compte-tenu de la présence du Centre International de Développement et de Recherche/CIDR à Bezaha (lequel nous semblait un point d'appui possible), et une mission à Sambava/Vohémar où un membre du Comité d'Orientation de la SIPEM, originaire de cette région, souhaitait favoriser un développement des activités de la SIPEM et de l'APEM.

L'objectif de ces missions était double. Nous souhaitions principalement identifier les possibilités locales d'accompagnement des promoteurs aidés financièrement par la SIPEM, l'APEM ou le Fonds de Garantie SIDI. Mais, ce faisant, ces missions nous permettaient aussi de présenter l'APEM et la SIPEM aux diverses institutions locales concernées par la création ou l'extension des petites ou micro-entreprises : banques, sections locales de l'Union des Artisans à Madagascar/UAMA, agences régionales du Projet PNUD/BIT "Entreprendre à Madagascar", autres programmes de développement bi- ou multilatéraux, Chambres de commerce, Jeune Chambre Economique, etc...

4. L'environnement économique des créateurs de petites ou de micro-entreprises :

Pour mieux situer l'environnement économique dans lequel évoluent les créateurs de petites ou de micro-entreprises, nous avons donné un aperçu sur le potentiel économique de chaque région visitée, notamment sur les secteurs industriel, artisanal ou informel.

Toutes ces données économiques, parfois recoupées en cours de mission ou à partir de documents divers glanés ici où là, sont extraites de REGIONS ET DEVELOPPEMENT, Programmes régionaux et projets locaux, Etudes régionales, RDM-Ministère de l'Economie et du Plan, PNUD/DPS, Dirasset, mai 1991. Ces études sont fondées sur des informations dont les plus récentes datent de 1990, le plus souvent des années antérieures. D'où un certain nombre de renseignements déjà obsolètes à la publication des travaux, en particulier ceux qui concernent les opérations de restructuration du secteur industriel (privatisations). Ces études régionales, auxquelles de nombreux consultants nationaux ou internationaux ont participé, souffrent d'autre part de certaines incohérences dans la mesure où les chiffres et les statistiques compilés viennent de sources différentes. Ces réserves restent cependant mineures par rapport à l'effort de synthèse que ces études représentent. Elles furent pour nous un outil privilégié pour situer cet environnement économique des créateurs de micro-entreprises.

.../...

RESUME DES CONCLUSIONS

.../...

ANTANANARIVO

1. Le revenu global annuel moyen de la région, en 1988, était légèrement supérieur à 2,6 Millions de Fmg en milieu urbain et à un Million Fmg en milieu rural (dont 32 % de revenus non monétaires) alors que les chiffres de 1984 étaient respectivement de 3 Millions Fmg et de 2,3 Millions Fmg. Cette **dégradation des conditions de vie** est donc particulièrement sensible en milieu rural. Cet état de fait a entraîné un accroissement de la population vivant en deçà du "seuil de pauvreté absolue". Les chiffres de 88 estiment cette fraction de la population à 40 % de l'ensemble contre 25 % en 1984 et 12 % en 1981.

Jusque vers les années 1950, la région d'Antananarivo constituait l'un des greniers à riz du pays et contribuait au ravitaillement de plusieurs régions de l'île. La **riziculture merina**, irriguée et repiquée avec soin, est une véritable technique transmise de génération en génération. La culture du riz constitue 90 % des activités des exploitants agricoles de cette région. Avec l'explosion démographique, la production n'arrive plus à satisfaire les besoins locaux : la zone importe désormais 70 % de sa consommation. L'élevage bovin est plus entretenu pour fournir une force de traction animale que pour la production laitière ; les porcheries sont souvent insalubres et l'alimentation défectueuse, sauf dans quelques fermes qui achètent des provendes.

L'ébauche d'une activité artisanale est lancée dès le temps des royaumes, grâce à des techniciens européens, et les missionnaires installent les premières imprimeries dès 1827. Sous la colonisation, au cours de la Première et de la Seconde Guerre Mondiale, de **véritables unités industrielles** sont implantées, fondées sur l'agro-alimentaire, le bâtiment ou en rapport avec l'extension urbaine, la mise en place d'un réseau de communications et la fourniture d'énergie. Ces mêmes éléments ont joué pour le maintien et le développement de ces activités dans l'Imerina, malgré la politique de décentralisation industrielle après 1975. Ces facteurs favorables et l'existence d'une main-d'œuvre qualifiée, formée dans les différents Centres de formation de Tananarive, constitue l'atout de la capitale dans le contexte de la libéralisation et de l'institution de zones franches : elle attire les investisseurs. La ville compte aujourd'hui quatre zones industrielles, toutes situées aux "sorties" de la capitale. Mais une foule de

.../...

(1) La République de Madagascar est actuellement subdivisée en six foritany (provinces) : Antananarivo (Tananarive), Fianarantsoa, Toamasina (Tamatave), Mahajanga (Majunga), Toliary (Tuléar) et Antsiranana (Diégo-Suarez). Les foritany sont eux-mêmes subdivisés en fivondronana (départements). Madagascar compte aujourd'hui 110 fivondronana.

PME et d'ateliers artisanaux sont dispersés à l'intérieur de Tanà. Près de 50 000 personnes, réparties dans un millier d'unités, sont employées dans les secteurs artisanal et industriel.

La place du secteur informel dans l'économie urbaine est importante. C'est un secteur qui emploie plus de personnes que le secteur moderne et qui contribue autant que lui (hors administration) à la formation de la valeur ajoutée. Si ses relations de sous-traitance avec le secteur moderne sont faibles, sa dépendance vis-à-vis de ce secteur est grande pour les approvisionnements en matières premières. En fait les activités informelles fournissent un revenu complémentaire à celui que procure l'Administration et les emplois urbains.

2. Dans l'arrière-pays de la Capitale la riziculture, prédominante dans les bas-fonds, a bénéficié de peu d'aménagements. Les fivondronana d'Arivonimamo, d'Anjozorobe et d'Ankazobe sont excédentaires quoique, dans son ensemble, la zone soit déficitaire. La culture attelée est largement répandue (70 % des exploitations). Dans les cultures de tanety, le manioc est prédominant. Les cultures maraîchères et fruitières sont également importantes. L'ensemble des produits est commercialisé dans la capitale. La culture fruitière familiale est traditionnelle. Chaque famille possède quelques pêchers, pruniers, pommiers ou bibassiers (nèfles). L'élevage bovin est de type extensif, sauf dans les fivondronana d'Ambatolampy et de Manjakandriana où se développe un élevage laitier. C'est là que jusqu'à tout récemment, FIFAMANOR et ROMANOR (Coopération Norvégienne) ont travaillé à l'amélioration des races laitières. L'élevage porcin augmente dans la zone mais il reste également de type familial.

La proximité d'Antananarivo et la concentration de population dans cette zone ont favorisé le démarrage d'un secteur artisanal et semi-industriel. La gamme des activités est variée. Les matières premières utilisées sont d'origine locale ou importée. Des filières s'organisent jusque dans les autres faritany pour la récupération des matériaux usagés. Les producteurs travaillent d'abord pour le marché local. Le principal facteur de blocage est ici l'insuffisance du réseau électrique, bien souvent limité aux seuls chefs-lieux des fivondronana et dont les coûts de consommation sont hors de portée des artisans.

3. Les synergies avec les bailleurs de fonds internationaux sont possibles dans le cadre des projets suivants :

- le Fonds de garantie et de soutien aux PME-PMI/PNUD/OPS qui peut financer ou garantir des projets de création de micro-entreprises présentés via une agence des Nations-Unies ;

.../...

- "Entreprendre à Madagascar" (PNUD/BIT) qui peut rechercher une prise de participation de la SIPEM dans certains de ses projets et dont les agences régionales peuvent être sollicitées pour accompagner des promoteurs aidés financièrement par la SIPEM, l'APEM ou le Fonds de garantie ;

- le Programme AIPB de la Caisse Française de Développement qui peut financer des projets moyennant une garantie SIDI ;

- le Programme de Développement de l'artisanat du FED dont le démarrage est prévu courant 1993 ;

- le Programme d'Appui au Développement des micro-entreprises de la Coopération Française. Ce projet sera mis en oeuvre dans la région du Vakinankaratra. L'APEM devrait être le partenaire privilégié de la Coopération Française pour l'exécution de ce projet.

Une concertation régulière est d'autre part prévue avec le **Fondation Friedrich Ebert**, en particulier pour le suivi du **Crédit APEM** accordé à l'**UAMA**. Des contacts, encore informels, avec le **Centre Canadien d'Etudes et de Coopération Internationale (CECI)** devraient enfin aboutir à une collaboration plus structurée en 1993.

4. La SIPEM a développé d'excellents rapports avec la **BFU** qui a accordé un crédit d'investissement à moyen terme à sept projets présentés par elle. De son côté, la **BFV** a sollicité le Fonds de garantie pour six crédits dont deux à court terme et quatre à moyen terme. Les relations avec la **BNI-CLM**, elles, n'ont pas encore de traduction concrète : aucun projet n'a été financé ou garanti à ce jour.

5. L'APEM devrait pouvoir développer les crédits directs via le **Centre d'apprentissage rural de Bevalala**, le **Centre de formation "Soanavela"** de Mahitsy et l'**UAMA**, lesquels peuvent être les interfaces recherchés qui redistribuent ces crédits à leurs membres et en assurent le suivi.

6. Concernant l'accompagnement et la formation des promoteurs, l'APEM et la SIPEM collaborent déjà avec les **Cabinets Ramaholimihaso et Manamihaso**. Elles devraient pouvoir collaborer également avec la **Junior-Entreprise de l'INSCAE** et peut-être avec l'**Institut National de Promotion Formation/INPF** et le **Centre de Formation des Cadres/CFC**.

ANTSIRABE

1. Intégré dès le temps des royaumes dans l'économie de marché, stimulé par l'arrivée des missionnaires norvégiens avant la colonisation et favorisé également par un milieu naturel propice aux cultures des régions tropicales et tempérées et un sous-sol relativement riche, le **Uakinankaratra a bénéficié du développement des secteurs artisanal et industriel depuis plus de trente ans.**

L'intégration étroite de l'agriculture et de l'élevage ont induit le développement de l'artisanat (vannerie-chapellerie, travail de la corne, savonneries, biscuiteries, pâtisseries, confiseries,...) ou de petites unités industrielles plus performantes (rizeries, décortiqueries et laiteries, concentrées surtout dans le centre de la région). L'exploitation du sous-sol et le recyclage des matériaux usagés fournissent également de nombreux emplois. La production vise en priorité à satisfaire le marché local mais les excédents de production, le besoin de liquidités, la structure du réseau familial permettent aussi aux petites et moyennes entreprises d'exporter dans d'autres Faritany ou même à l'Étranger.

L'existence d'unités industrielles plus importantes a par ailleurs un effet d'entraînement sur l'ensemble de la région.

2. Les perspectives de collaboration, identifiées à court et à moyen terme, sont les suivantes :

- les responsables des agences locales de la **BFU** et de la **BNI-CLM** ont insisté sur le potentiel local en matière de petites entreprises. Tous deux ont souligné les besoins en fonds propres (fonds de roulement) des dossiers actuellement dans leurs cartons. Les deux agences confondues, ce sont une dizaine de dossiers qui devraient pouvoir être soumis dans un avenir proche ;

- l' **AVEAMM** envisage une extension des activités de sa serre-pépinière qui importe, multiplie et distribue du matériel végétal aux paysans et aux organismes intéressés. La **SIPEM** pourrait prendre une participation dans la **SARL** à créer. L' **AVEAMM** est par ailleurs intéressée par un appui du Fonds de garantie pour obtenir des crédits de collecte (riz, pommes de terre et haricots) ainsi que par un appui de la **SIPEM** dans la mise en place de deux décortiqueries. Ces perspectives restent cependant théoriques tant que l' **AVEAMM** n' a pas réglé ses problèmes internes, la Justice ayant été appelée à trancher entre deux équipes qui se disputent le pouvoir ;

- le groupe **TSIMOKA-FERT-FIFATA** est prêt à envisager une collaboration avec le groupe **APEM/SIPEM** dans cinq secteurs :

.../...

- * une association ou projet AVEAMM d'extension des activités de la pépinière ;
- * une participation au programme de crédit rural ;
- * une association à un projet de reprise de laiterie par une association d'éleveurs de la région de La SAKAY ;
- * une participation dans un projet de conservation frigorifique (production fruitière) ;
- * la location-vente de matériels agricoles ;

- la section antsirabéenne de l'UAMA et l'IREDEC se sont déclarées intéressées par les opportunités qu'offrent la SIPEM et le Fonds de Garantie.

Des perspectives de collaboration pourraient se dessiner à plus long terme avec ROVA, avec les bénéficiaires de l'Opération de Développement Rural (ODR) ou ceux du Programme des Petits Périmètres Irrigués (PPI). Mais cela suppose que soient réglés les problèmes de la BTM et que soit mis en place un véritable crédit rural.

3. En matière d'appui à la gestion et de mise en place d'un réseau d'accompagnateurs auprès des entreprises aidées financièrement par la SIPEM ou le Fonds de Garantie, le responsable de l'agence locale de la BNI estime que des cadres bancaires pourraient être intéressés. TSIMOKA-FERT estime aussi que c'est là un type de prestation à développer. Une première expérimentation est en cours impliquant le comptable de TSIMOKA. La capacité de la section locale de l'UAMA à accompagner ses propres artisans reste à vérifier. Quant à l'expertise de l'AVEAMM, de l'IREDEC et de ROVA dans le domaine de la gestion, elles sont sans doute à construire complètement. La Société de Développement International Desjardins s'y emploie en ce qui concerne la ROVA.

4. Deux initiatives seraient à prendre pour poursuivre ce travail de prospection : participer à une rencontre du Comité de Coordination des Activités de Développement du Vakinankaratra/CCAD et prendre contact avec les plus grosses entreprises d'Antsirabe (COTONA, STAR, SACIMEM) pour discuter d'un appui financier à leurs entreprises clientes ou sous-traitantes.

5. Le Programme d'Appui au Développement des micro-entreprises du FAC, dont la mise en oeuvre a été retardée pour des raisons à la fois techniques et politiques, devra être mis à jour avant d'être exécuté. L'APEM devrait être le partenaire privilégié de la Coopération Française pour l'exécution de ce projet.

.../...

TAMATAVE

1. Dans la zone de Tamatave, l'agriculture restera longtemps encore le secteur d'où la majeure partie de la population tirera sa subsistance. Elle pourrait devenir une source importante de revenu si les paysans étaient techniquement mieux formés, les instruments de travail améliorés et la commercialisation rationalisée. L'emploi non agricole y revêt par contre une importance particulière. Après Antonanarivo, c'est à Toamasina que les salariés non agricoles sont les plus nombreux.

Les secteurs offrant ces emplois sont essentiellement des unités industrielles de transformation de produits agricoles, d'extraction minière, des sociétés de commerce et de services ainsi que la Société d'exploitation du Port autonome, le Réseau National du Chemin de Fer et la raffinerie de pétrole (SOLIMA). Le potentiel est important en matière de PMI et PME pouvant offrir des emplois dans la zone. Les jeunes diplômés ont de l'initiative, les produits locaux à transformer existent et la main-d'oeuvre est disponible mais il manque les capitaux et le salaire actuel moyen, qui ne permet pas de vivre décemment, n'est pas motivant.

2. Nous n'avons pas encore pu identifier des perspectives de collaboration concrètes avec le Projet PNUD/UNESCO (Réserves de la Biosphère de Mananara/Nord) ni avec l'agence de la BFV à Tamatave. Les contacts ont été plus précis avec :

- l'agence locale d'"Entreprendre à Madagascar" qui se proposait de soumettre à la SIPEM une dizaine de projets pour des prises de participation éventuelles ;
- l'AICF à Sainte-Marie qui souhaitait installer à leur compte une trentaine d'artisans, anciens élèves de leur centre de formation ;
- l'agence locale de la BNI qui avait dans ses cartons trois ou quatre dossiers à proposer, en particulier dans les secteurs de l'hôtellerie et de la construction ;

C'est avec le FTMU/Centre Saint-Benoît de Fenerive-Est que la collaboration a été la plus fructueuse. Le FTMV a demandé le financement d'une décortiquerie et un apport en fonds de roulement pour la constitution d'un stock tampon de riz. Le SIDI a garanti une Avance sur produits/ASP auprès de la BFV dont la moitié seulement a été utilisée par le FTMV.

Une collaboration financière avec l'Apostolat de la mer reste problématique tant que la viabilité financière de l'exploitation des doris (barques de 6 à 8 places) ne sera pas définitivement établie. Enfin nous ne voyons pas de collaboration possible à court terme avec le projet PNUD/FAO : "Encadrement des cultures vivrières et de rente", les responsables souhaitant différer l'introduction du crédit dans les groupements paysans concernés par le Projet. Les perspectives de collaboration restent également aléatoires avec la Chambre de Commerce qui doit auparavant retrouver une place réelle dans la promotion des activités économiques de la région.

3. En matière d'appui à la gestion et de mise en place d'un réseau d'accompagnement auprès des entreprises aidées financièrement par la SIPEM ou le Fonds de Garantie, les responsables des agences locales de la BNI et de la BFV pensent qu'eux-mêmes ou leurs adjoints directs pourraient assurer un tel accompagnement.

Mais c'est sur le Centre Automatisé de Gestion, rattaché à l'Université de Tomatove, que cet accompagnement devrait pouvoir s'appuyer en priorité pour toute la région de Tomatove. Le responsable du centre emploie actuellement cinq formateurs formés à la comptabilité et à l'organisation en entreprise. Ils assurent la formation universitaire des étudiants en gestion de l'Université ainsi que la formation continue du personnel des entreprises clientes du Centre. Les formateurs sont habitués à intervenir dans les entreprises.

4. Une journée de la petite entreprise pourrait être organisée à Tomatove à l'initiative de l'APEM et en association avec les Banques locales, "Entreprendre à Madagascar" et la Chambre de Commerce. Cela permettrait à l'APEM/SIDI/SIPEM de mieux se faire connaître localement et à "Entreprendre..." et aux Banques de présenter un bilan de leur action en faveur des petites entreprises.

FIANARANTSOA

1. Nos différents interlocuteurs ont fortement insisté sur la dégradation des conditions de vie de la population de la région de Fianarantsoa. Une enquête du Diocèse évalue à 120 000 Fmg les besoins mensuels minimum d'une famille de huit personnes (ascendants inclus) alors que le revenu moyen des ménages pauvres n'excède pas 45 000 Fmg. Nombre de familles en sont réduites à un seul repas quotidien et des gens meurent de faim.

2. Selon les données du PNUD, le Foritany de Fianarantsoa est incontestablement la région la moins industrialisée du pays. Cela est dû à la faiblesse de l'activité secondaire dans ce chef-lieu de province qui n'abrite aucune unité industrielle d'envergure. La quasi-totalité des établissements recensés dans cette zone, concentrés pour la plupart dans la ville de Fianarantsoa et classés par les Services Publics comme entreprises industrielles, ne dépassent pas en réalité le stade semi-artisanal. Leur outillage est insuffisant, leur champ d'activité réduit et ils n'offrent que peu d'emplois. On ne compte en effet que six entreprises à caractère industriel sur 21, comptant de 50 à 100 salariés. Les autres établissements fournissent rarement plus d'une vingtaine d'emplois.

3. Les perspectives d'action :

Le Directeur de l'Agence locale de la BNI-CLM confirme un potentiel de création et/ou d'extension de petites entreprises à Fianarantsoa dans le domaine de l'exploitation forestière (région de Ranomafana) et du travail du bois. Le coût réduit des différents bois d'oeuvre devrait favoriser le développement de petites entreprises dans les secteurs de la menuiserie et de l'ébénisterie. Il mentionne également les potentialités locales de l'exploitation minière. Le Président de la section locale de l'UAMA nous a par ailleurs déclaré que quinze de leurs groupes avaient déposé un projet d'investissement chiffré auprès de leur Conseil National, mais nous n'avons été saisis d'aucune demande précise jusqu'à présent.

Nous avons suggéré au CAPR la création de deux sociétés prestataires de services, destinées à valoriser leurs recherches dans le domaine de l'amélioration de habitat rural (construction de maisons modulaires) et de la restauration (vulgarisation de produits agricoles locaux).

L'assistance technique à la gestion des petites entreprises pourrait être assurée par quelques cadres bancaires (quatre à cinq accompagnants potentiels entre la BFV et la BNI-CLM) ou par des chargés d'études employés à "Entreprendre à Madagascar".

.../...

Le CAPR a répertorié 19 groupes d'anciens stagiaires qui ont affirmé vouloir faire des propositions en matière d'investissement productif. Aucun de ces groupes n'a pour l'instant de statut associatif légal. Après l'étude de plusieurs propositions du CAPR, le Comité d'octroi de la SIPEM a finalement octroyé un crédit direct APEM à trois groupes, pour un montant total de 6.2 Millions Fmg, et la garantie à une Avance sur produits/ASP (BFV). L'assistance technique à la gestion sera assurée auprès de ces groupes par le Département "Suivi des Anciens" du CAPR. Deux femmes, membres d'un des groupes aidés, ont participé à la dernière session de formation organisée par l'APEM.

Présentant à plusieurs de nos interlocuteurs les possibilités d'investissement à moyen terme offertes par la SIPEM et le Fonds de Garantie, ceux-ci nous faisaient part de besoins de financement à court terme (souvent inférieur à un an) pour financer des activités économiques courantes ou saisonnières : achat de semences ou d'engrais, élevage de volailles, achat de petit matériel agricole ou de tissu et de fil pour des groupes de brodeuses, constitution des stocks tampons pour contrer la spéculation sur le riz en période de soudure, etc...

Ni les prises de participations de la SIPEM, ni le Fonds de Garantie ne sont en effet des outils adaptés à ce genre de besoins. Un fonds de crédit, accordant des prêts à court terme, à l'image des premières réalisations du Fr. Carrère à Ambositra et de ce qui a déjà été mis en place dans nombre de PED, pouvait seul répondre aux besoins exprimés. C'est suite à cette mission que la mise en place d'un tel fonds a été programmée. Les premiers crédits ont été accordés en novembre 1992.

Ce type de crédit devrait améliorer le revenu de la population rurale et permettre aux individus et aux groupes les plus dynamiques de passer d'une phase d'auto-subsistance à un début d'accumulation. A terme, quelques-uns d'entre eux devraient être porteurs de projets d'investissement plus conséquents et être en mesure de travailler avec le système bancaire.

AMBATONDRAZAKA

La zone du Lac Alaotra est considérée comme le "grenier à riz" de Madagascar. Les cultures vivrières y sont très largement prédominantes (92 % des surfaces occupées), les autres ne représentant qu'un potentiel marginal. Parmi ces cultures vivrières, le riz occupe une place prépondérante (88 % des surfaces cultivées). Par l'importance de ses aménagements hydro-agricoles, cette région est devenue un "volant de sécurité" pour le ravitaillement en riz de tout le pays : ses excédents peuvent ainsi assurer trois mois de consommation de Tananarive, distant d'un peu plus de 250 km. L'élevage y est réduit : c'est la nécessité de recourir à la traction animale qui a favorisé un certain développement de l'élevage bovin, lequel s'est répandu au gré des mises en valeur et réhabilitations successives des périmètres.

Le secteur industriel est exclusivement para-agricole: Ambatondrazaka a pour fonction essentielle la production des services nécessaires à l'agriculture du Lac. Avec la disparition de la SOMALAC, l'encadrement de la riziculture et la transformation du paddy y est en profonde réorganisation. On compte une dizaine de rizeries d'une capacité de traitement annuel moyen de 23 000 T, une multitude de décortiqueries artisanales (estimées à 80 unités), une unité industrielle de production de matériel agricole (MAFI), une petite huilerie semi-industrielle et une douzaine de porcheries de 250 têtes en moyenne.

La seule perspective de collaboration concrète qui s'est concrétisée a été un appui à l'équipement d'une vingtaine d'exploitations agricoles (achat de charrues ou de charrettes) dans le cadre du Programme de Recherche Développement (PRD) du Lac Alaotra. Le besoin de financement est légèrement inférieur à 7 Millions Fmg, ressources qui ont été apportées dans le cadre du Programme de crédit direct de l'APEM. L'assistance à la gestion des exploitations est assurée par l'équipe d'animation du PRD.

Potentiellement des synergies pourraient également se développer entre l'ARTA et le groupe APEM/SIPEM. ARTA est une ONG locale, dépendante de l'Evêque du lieu, qui forme des animateurs ruraux et favorise la création de groupements paysans. L'absence du responsable principal, en congé en France, n'a pas permis de conclure à ce sujet.

Enfin, la SIPEM pourra peut-être prendre une participation dans un projet de garage (mécanique générale, spécialisation diesel et maintenance de machines agricoles) proposé par un jeune promoteur qui est en contact avec la SIPEM depuis fin 1990. Le PRD semble disposé à fournir à ce projet l'assistance à la gestion requise.

MORONDAVA

1. La production rizicole du fivondronana de Morondava (18 000 T en 1985/1986) est avant tout tributaire de la maîtrise de l'eau : les riziculteurs doivent faire face chaque année aux crues des fleuves et des rivières, ce qui entraîne l'ensablement des canaux et des rizières. Ce phénomène est aggravé par le passage des cyclones et dépressions tropicales. Le cyclone Cynthia (18/19 février 1991) s'est révélé particulièrement meurtrier avec la destruction des infrastructures essentielles du canal de Dabara.

L'exploitation forestière est surtout localisée dans le fivondronana de Belo s/Tsiribihina où la forêt occupe près de 200 000 ha. La production est acheminée vers les Hautes Terres centrales et vers Morondava ou exportée à partir de Tamatave. L'élevage est également une activité importante. Il s'agit d'un élevage de type extensif avec beaucoup de petits éleveurs et une prédominance de l'élevage bovin. La pêche reste artisanale, la pêche industrielle étant encore embryonnaire. Les produits de la pêche alimentent les marchés nationaux mais surtout l'exportation.

Les activités industrielles se concentrent essentiellement dans les fivondronana de Mahabo et de Morondava. En dehors de deux ou trois sociétés plus importantes : SIRANALA (sucrierie), SAGRIM (distillerie) et SODEPA (abattoirs), il y a peu de grosses unités. Le port exportait traditionnellement des lentilles, du pois du cap, du maïs, des crevettes et des bois d'oeuvre. Depuis, la crise politique et la destruction du canal de Dabara ont entraîné une diminution de la production qui touche tous les produits traditionnels : riz, maïs, pois du cap. Le cyclone Cynthia ayant d'autre part considérablement endommagé les infrastructures portuaires, toutes les exportations sont désormais acheminées vers Tamatave pour y être embarquées, les bois d'oeuvre en particulier.

2. Nous avons pu identifier quelques perspectives de collaboration à court et à moyen terme :

- avec la Coopération Suisse :

* le Centre de Formation Professionnelle Forestière (CFPF) est intéressé par le volet "petits crédits directs" pour fournir un fonds de roulement aux anciens stagiaires démarrant leur propre exploitation. La mise en place d'un premier crédit, accordé par le Comité d'octroi, a été différée ;

* l'opération "Sauvegarde et Aménagement des Forêts de la Côte-Ouest" pourrait également faire appel aux "petits crédits

.../...

directs" pour abonder les ressources financières des groupes villageois engagés dans un programme d'épargne-crédit mais aucune demande ne nous est encore parvenue à ce jour ;

- avec l' "Association des Goélettiers et Charpentiers de Marine" (AGCM) mise en place avec le concours de la Coopération Française. Des garanties bancaires pourraient être accordées aux projets de construction ou de motorisation de goélettes soumis par le groupement ;

- avec l'URMA dont la section locale est également intéressée par le volet "petits prêts directs". Une dizaine de petits artisans (ébénisterie, confection, travail du bois, du fer, ...) ont des besoins variant entre 300 000 Fmg et 3 millions Fmg, pour des durées généralement inférieures à un an.

Le Directeur de l'Agence Locale de la BFU s'est montré ouvert aux possibilités de collaboration mais n'a mentionné aucun dossier précis au cours de l'entretien.

Parmi les projets individuels de création d'entreprise qui nous ont été soumis lors de cette mission, on peut citer la création d'une menuiserie par le responsable de la formation du CFPF (qui s'associerait avec deux amis). Ce projet bénéficierait de l'appui technique et d'une assistance à la gestion du CFPF. Roland Kolo, député, souhaite créer une scierie qui reprendrait une part des activités de production du CFPF arrêtées depuis 1990. Le dentiste qui assure les soins dentaires au dispensaire de la SIRANALA voudrait installer un cabinet privé, parallèlement à ses activités salariées. Marcel Istasse, enfin, se propose également de créer une menuiserie intégrée dans son entreprise de construction.

3. L'appui à la gestion des petites entreprises sur la région de Morondava, devrait pouvoir être assuré par quatre comptables de métier, en poste à la Station Vétérinaire, au CFPF, à la léproserie Bekoko et à la SIRANALA.

4. Le travail de promotion des activités de l' APEM et de la SIPEM pourrait être prolongé par l'organisation à Morondava d'une journée d'information destinée aux opérateurs économiques. Mais l'organisation d'une telle journée, suggérée par Georges Istasse, ancien Président du Firaisana, suppose une institution locale qui accueille cette manifestation.

MAJUNGA

1. La grande variété des ressources agro-pédologiques de cette zone permet une gamme diversifiée de cultures vivrières, industrielles ou de rente sur d'immenses plaines alluviales (baiboho). La population agricole, essentiellement ces riziculteurs "chevronnés" que sont les Merina et les Betsileo, constitue 85 % de la population active. Cette zone, Marovoay en particulier, est le second grenier à riz du pays. L'emploi de matériel de traction mécanique (charrue, herse) est assez répandu mais le coût de ces matériels en limite cependant l'accès.

Le coton, une culture de décrue parfaitement adaptée aux caractéristiques hydrologiques et agro-pédologiques des baiboho, figure parmi les principales cultures industrielles du secteur d'Ambato-Boeni. La surface consacrée à cette culture reste cependant minime, comparée à la ceinture cotonnière de Mampikony/Port-Bergé. Le tabac, une culture de décrue également adaptée aux baiboho limoneux, est en perte de vitesse dans la zone.

L'ensemble de la région du Boina, plus spécialement les Fivondronana qui jouxtent Mahajonga, offrent des conditions naturelles assez favorables à l'élevage. On recense 344 064 têtes de bovidés en 1990. La couverture sanitaire est déficiente : épidémies de charbon, fasciolose bovine, ... et les services officiels sont dépassés par le manque de moyens. L'élevage porcin, source de revenu sûr et rapide, progresse lentement mais sûrement.

La pêche industrielle est le fait de trois sociétés : la Société Malgache des Pêcheries (SOMAPECHE), à capitaux majoritairement japonais, la Société des Pêcheries du Boina (SOPEBO), contrôlée par l'Etat à 51 % et REFRIGEPECHE-Ouest. Ces sociétés capturent et commercialisent leur production. Elles fournissent un millier d'emplois permanents et un peu plus de 200 saisonniers. La pêche artisanale assure 200 emplois permanents et une centaine de saisonniers. Les pêcheries industrielles exportent l'essentiel de leur production, vers le Japon en particulier. Les pêcheries artisanales, au contraire, approvisionnent les marchés locaux et régionaux en poissons, crevettes, crabes et langoustes.

La ville de Majunga elle-même est devenue une ville industrielle dès les années 1930. Cette fonction s'est accrue au fil des temps. On compte actuellement une trentaine d'unités industrielles, tournées à 80 % vers le marché local : agro-alimentaire, textile, travail du bois et du fer. La minorité Indopakistanaise contrôle à plus de 60 % l'activité industrielle (et commerciale). L'existence de ces industries s'explique par la variété et la richesse de l'arrière-pays de Mahajonga : baiboho fertiles, pâturages étendus permettant la nourriture du plus grand cheptel de l'île, vastes superficies forestières aux essences nobles, etc...

.../...

La ville est reliée à sa région par un réseau routier dense mais partiellement praticable en saison des pluies. L'atout majeur de la ville reste sa situation maritime qui a favorisé le développement du port et des activités de pêche. L'industrie ne parvient pas cependant à réduire le chômage urbain, l'offre d'emploi ne dépassant pas 8 % du marché du travail. D'où un large développement du secteur informel : gargotes, réparation et bricolages divers, tireurs de pousse-pousse. Même si la masse salariale distribuée par l'industrie semble importante (plus de 5 milliards Fmg en 1989), la majorité des travailleurs, peu qualifiés, gagnent à peine de quoi vivre.

L'artisanat, dans et hors de la ville de Mahajanga, est peu important: 127 unités ont été recensées dans la ville. C'est un artisanat familial, très dispersé, qui permet de réguler le chômage urbain. Les artisans sont généralement des immigrants en quête de travail. C'est un artisanat de service pour les seuls besoins de la population de la ville, l'artisanat d'art ne comptant que trois personnes (bois d'art et bibelots).

2. Des perspectives de collaboration à court terme ont été discutées avec le Groupement des Opérateurs Economiques de Majunga (GO-MAN) et la Coopération Opérateurs Economiques/Université de Majunga (COEUM). Vu la jeunesse de ces deux organismes, il est difficile d'évaluer ce que cela peut représenter en terme de potentialités réelles.

3. L'Agence locale d' "Entreprendre à Madagascar" a été largement associée à cette mission de prospection. C'est le responsable local d'"Entreprendre..." qui nous a mis en contact avec la plupart des promoteurs reçus, visités ou rencontrés aux réunions d'information. Mais les perspectives de collaboration concrètes à Majunga dépendent des décisions qui seront prises par la Direction Nationale d'"Entreprendre..."

4. Deux projets ont été discutés avec les banques, l'un avec la BNI-CLM (élevage porcin), l'autre avec la BFV (conservation et commercialisation des produits de la mer). Ces projets supposent une réduction des investissements prévus. Le Comité d'octroi vient d'accorder 10 Millions Fmg au second projet qui se met finalement en place sans l'appui de la BFV.

5. L'hypothèse d'une participation de la SIPEM au financement des équipements (tracteurs) des planteurs de maïs qui travaillent pour la SOPAGRI reste théorique. Elle supposerait un déblocage des crédits de la BTM, seule banque susceptible de s'engager dans ce type d'investissement.

6. L'appui à la gestion à assurer auprès des promoteurs aidés financièrement pourrait être fourni par des cadres de banques, par l'agence d'"Entreprendre à Madagascar" ou par un ancien cadre de la SOTEMA qui a organisé pour nous cette mission de prospection à Majunga.

TULÉAR

1. Tuléar, 30 000 habitants en 1960, un peu plus de 100 000 aujourd'hui, est une ville de migration pour les populations du Sud de l'île qui remontent à mesure que la sécheresse s'aggrave. Tuléar est en effet la capitale et le débouché d'une vaste région, peu peuplée, qui affronte des conditions climatiques et écologiques difficiles. Depuis le début des années 80', la sécheresse prend des proportions de plus en plus inquiétantes.

Les migrants qui s'installent à Tuléar n'y viennent pas pour trouver des emplois dans le secteur moderne et industriel mais pour trouver des revenus monétaires dans des activités de type informel. A la fin des années cinquante, puis entre 1978 et 1983, dans les premières années du régime socialiste, la ville avait pu croire à un destin industriel. Les illusions se sont aujourd'hui envolées ! J.M. Hoerner évalue les emplois industriels à un millier, sur une population active estimée à 30 000 personnes.

Toutes les grandes unités industrielles ont fermé, à la seule exception de la STAR. Le dynamisme économique est pour l'essentiel le fait de la minorité karana qui contrôle l'économie locale à 90 %. D'après une enquête récente, demandée par le BIT à l'équipe ORSTOM/CNRE de Tuléar, il existe également un réel dynamisme dans un certain nombre de micro-entreprises urbaines, principalement dans le secteur de la réparation automobile, chez les couturières, les tailleurs et les coiffeurs, dans le secteur de la menuiserie et de l'ébénisterie, dans celui des matériaux de construction et dans le secteur alimentaire (gorgotes).

2. En matière d'appui à la gestion, il est difficile d'apprécier le potentiel réel du Centre Régional de l'Artisanat Malgache (CERAM) ou de certaines personnes que nous avons rencontrées. C'est sans doute à l'équipe d'"Entreprendre à Madagascar", mise en place après notre passage à Tuléar, que l'APEM ou la SIPEM pourraient faire appel pour suivre d'éventuels projets appuyés financièrement dans cette ville.

La position des banques (BNI-CLM et BFV) demeure réservée, compte tenu de l'instabilité politique générale et des incertitudes locales (vérités régionalistes).

3. Une autre opportunité de collaboration dans cette partie de l'île semble être le Centre International de Développement et de Recherche (CIDR) qui a mis en place, depuis 1988, un programme d'appui aux artisans de la région de Bezaha. Cette collaboration pourrait se concrétiser dans la présentation et le suivi de quelques dossiers d'investissement classiques ou au niveau du programme de crédit direct de l'APEM.

.../...

SAMBAVA/VOHEMAR

Les quatre Fivondronana de Vohémar, Sambava, Andapa et Antalaha ont un potentiel agronomique important (143 000 ha). La région d'Antsiranana-Est est caractérisée par une spécialisation sous-régionale avec plus de 75 % du riz de la région à Andapa/Sambava, plus de 72 % du café et de la vanille à Antalaha/Sambava, près de 80 % des cultures industrielles à Sambava et près de 80 % de l'élevage à Vohémar.

Les principales cultures de rente sont la vanille et le café. La vanille trouve des conditions écologiques favorables dans la région qui va du Sud de Vohémar à Antalaha. L'exportation de vanille (600 T en 1989) est de plus en plus concurrencée par l'Indonésie qui a pris plus de 20 % du marché mondial. La culture du café se caractérise par la dispersion et une multitude de petites exploitations traditionnelles. Le vieillissement des plants, la baisse des cours mondiaux du café et la préférence donnée aux arabicas aux dépens des robustas entraîne une désaffection pour cette culture, progressivement remplacée par la riziculture ou d'autres cultures de rente. Le cocotier est la principale culture industrielle. La Soavonina gère quatre cocoteraies qui représentent 60 % de l'ensemble des plantations du secteur.

Le Fivondronana de Vohémar, avec 260 000 têtes de bovins et 220 000 ha de pâturages, est une zone d'élevage extensif où il y a "deux fois plus de zébus que d'habitants". L'élevage est de type traditionnel. En matière de pêche, les potentialités de la zone d'Antsiranana-Est restent peu exploitées, aussi bien pour la pêche artisanale que traditionnelle. Les produits de la pêche génèrent une part non négligeable des ressources familiales des foyers d'Antsiranana-Est.

La région du Nord-Est n'étant pratiquement accessible que par avion, une intervention du groupe APEM/SIPEM/SIDI n'est concevable qu'avec un relais local solide. Il est prévu que tout projet de création et/ou d'extension d'entreprise, originaire de cette région, transitera par le Directeur Adjoint d'une société locale, membre du Comité d'Orientation de la SIPEM. Ce dernier a accepté d'effectuer un tri préliminaire des dossiers et d'assurer l'assistance à la gestion des entreprises aidées financièrement.

Le Comité d'octroi a décidé d'aider un projet d'extension de garage. Deux autres projets semblent pouvoir faire l'objet d'un appui éventuel à court/moyen terme : un atelier d'ouvrages métalliques à Sambava et un élevage de porcs et de chèvres à Vohémar.

**RESULTATS DES MISSIONS D' IDENTIFICATION
EN REGION**

.../...

ANTANANARIVO

Dans le cadre de ces missions régionales il convenait d'identifier d'abord les personnes et/ou les institutions de Tanà à même de participer à l'accompagnement des promoteurs. Il s'agissait également de mettre en évidence le potentiel économique de la Capitale et de son arrière-pays et de faire le point sur les collaborations en cours avec les banques locales et les bailleurs de fonds internationaux dont les centres de décision sont tous situés à Tanà.

Sommaire

- Le potentiel économique du grand Tanà et de sa périphérie,
- Le Fonds de garantie et de soutien aux PME-PMI/PNUD/OPS,
- Le Projet "Entreprendre à Madagascar" /PNUD/BIT,
- Le Programme AIPB de la Caisse Française de Développement,
- Le Programme de Développement de l'Artisanat du FED,
- La Fondation Friedrich Ebert,
- Les Banques : la BNI-CLM et la BFV,
- La Junior-Entreprise de l'INSCAE,
- Les Cabinets Ramaholimihaso et Manamihaso,
- L'Institut National de Promotion Formation/INPF,
- Le Centre de Formation des Cadres/CFC,
- L'UAMA,
- Le Centre d'Apprentissage Rural de Bevalala,
- Le Centre Soanavelo de Mahitsy,
- TEFY SAINA,
- Liste des personnes rencontrées.

.../...

LE POTENTIEL ECONOMIQUE DU GRAND TANA ET DE SA PERIPHERIE

Ce bref aperçu sur le potentiel de développement économique, en particulier industriel et artisanal, du Grand Tana et de son arrière-pays, doit être situé dans le cadre général de la dégradation des conditions de vie de la population. Le revenu global annuel moyen de la région, en 1988, était légèrement supérieur à 2,6 Millions de Fmg en milieu urbain et à un Million Fmg en milieu rural (dont 32 % de revenus non monétaires) alors que les chiffres de 1984 étaient respectivement de 3 Millions Fmg et de 2,3 Millions Fmg. Cette dégradation est donc particulièrement sensible en milieu rural. Cet état de fait a entraîné un accroissement de la population vivant en deçà du "seuil de pauvreté absolue". Les chiffres de 88 estiment cette fraction de la population à 40 % de l'ensemble contre 25 % en 1984 et 12 % en 1981.

1. Le GRAND TANA

1.1. Le potentiel agricole :

Jusque vers les années 1950, la région d'Antononrivo constituait l'un des greniers à riz du pays et contribuait au ravitaillement de plusieurs régions de l'île. La riziculture méridionale, irriguée et repiquée avec soin, est une véritable technique transmise de génération en génération. La culture du riz constitue 90 % des activités des exploitants agricoles de cette région : 65 300 T en 1988. Avec l'explosion démographique, la production n'arrive plus à satisfaire les besoins locaux : la zone importe désormais 70 % de sa consommation. De plus, la région a enregistré une chute de sa production de l'ordre de 27 à 30 %.

Les contraintes de la riziculture sont multiples. La riziculture repiquée exige une succession d'opérations culturales et reste presque entièrement manuelle : 5 % des labours seulement sont attelés dans le fivondrona d'Avoradrano. La culture attelée est par contre plus développée dans la banlieue plus éloignée (fivondrona d'Ambohidratrimo). Le métayage (70 % des exploitations) qui dépossède le paysan d'une part du fruit de son labeur, est également peu favorable à une amélioration des rendements et de la qualité de la production. La cherté des intrants depuis la libéralisation des prix, le mauvais état des pistes et la dégradation des sols sur tanety (petites collines) qui entraînent le tarissement des sources naturelles, constituent d'autres facteurs de blocage. Mais la principale cause de la chute de la production agricole dans la région, depuis 1975, est sans doute l'insécurité et les vols de culture sur pied. A cela s'ajoute la dégradation

des réseaux d'irrigation par manque d'entretien et l'insuffisance des moyens des Services d'encadrement agricole, carences auxquelles essaie de répondre le "Projet de Développement de la Plaine d'Antananarivo" (Banque Mondiale, FAC, ...).

Les autres cultures. La culture du riz est souvent pratiquée en association avec des cultures sèches de subsistance ou destinées à l'alimentation animale : manioc (40 700 T en 1988), maïs (1 900 T en 1988), haricot, pomme de terre, ... Les cultures maraîchères, bien étalées sur toute l'année, sont développées tout autour de la capitale. La production est aux 4/5 destinée aux marchés de Tananarive et de sa proche banlieue, ce qui est une source de revenu non négligeable. Compte-tenu de la grande diversité des conditions écologiques, la région d'Antananarivo présente enfin un panel de cultures fruitières particulièrement diversifié, allant des bananes et des ananas aux pommes, prunes et fraises.

L'élevage bovin est plus entretenu pour fournir une force de traction animale que pour la production laitière. Le logement des animaux est plus que sommaire, l'état sanitaire moyen (cherté des médicaments) et les pâturages réduits en dehors des rares fermes privées mieux équipées. Les chiffres de 1989 donnent 33 500 têtes sur l'ensemble du grand Tonà dont 7 800 vaches laitières. L'élevage porcin (29 000 têtes) est avant tout familial. Les porcheries sont souvent insalubres et l'alimentation défectueuse, sauf dans quelques fermes qui achètent des provendes. L'état sanitaire semble relativement satisfaisant : aucun cas de peste porcine n'a été enregistré dans cette zone en 1989. L'élevage des volailles est lui aussi de type familial et traditionnel, avec toutefois un certain nombre d'initiatives pour développer des élevages de batterie. Les chiffres de 1989 donnent 612 000 volailles sur l'ensemble du Grand Tonà.

1.2. Le développement industriel et artisanal :

Les conditions de son développement.

L'ébauche d'une activité artisanale est lancée dès le temps des royaumes, grâce à des techniciens européens, et les missionnaires installent les premières imprimeries dès 1827. Sous la colonisation, au cours de la Première et de la Seconde Guerre Mondiale, de véritables unités industrielles sont implantées, fondées sur l'agro-alimentaire, le bâtiment ou en rapport avec l'extension urbaine, la mise en place d'un réseau de communications et la fourniture d'énergie. Ces mêmes facteurs ont joué pour le maintien et le développement de ces activités dans l'Imerina, malgré la politique de décentralisation industrielle après 1975. La libéralisation et

l'institution de zones franches jouent également dans le même sens : Antananarivo attire les investisseurs, du fait de ces facteurs favorables et de l'existence d'une main-d'oeuvre qualifiée, formée dans les différents Centres de formation de la Capitale.

Les facteurs de blocages restent cependant nombreux - l'approvisionnement en matières premières tout d'abord. Les ressources locales sont depuis longtemps insuffisantes ou produites dans d'autres régions (coton, bois) ou importées (produits chimiques de base, fer, pièces de rechange...). Les besoins énergétiques des Petites et Moyennes Entreprises (PME) sont d'autre part rarement satisfaits alors que les artisans sont le plus souvent incapables de supporter les coûts de branchement et de consommation électrique. De là un certain nombre de branchements pirates ! La plupart des unités ne produisent également que pour un marché local restreint aux seules villes (20 % de la population) suite à la dégradation des voies de communication. Enfin la concurrence des produits importés - qui a pour mérite de favoriser une amélioration de la qualité - a souvent comme contrepartie une perte plus ou moins importante de parts de marché.

Les principales Unités.

Quatre zones industrielles peuvent être distinguées, toutes situées aux "sorties" de la capitale : la route de la digue à l'Ouest vers Ivato, la zone Sud le long de l'Avenue du Général Ratsimandrava, suivi sur la RN 7 par le lotissement Forello à Tanjombato (Fivondronana d'Atsimondrano), la zone Nord sur la Route des hydrocarbures et la zone Nord-Ouest sur la RN 3 (Ankazomanga, Andraharo) vers Ambohimananarivo.

Mais une foule de PME et d'ateliers artisanaux sont également dispersés à l'intérieur de Tanà. Le Fivondronana d'Avaradrano compte une grosse unité de fabrication de couvertures (la SOMACOU) et quelques PME (Chaussures Rainivony, Anjara...). Près de 50 000 personnes, réparties dans un millier d'unités, sont employées dans les secteurs artisanal et industriel.

PRINCIPALES UNITES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES
DU GRAND ANTANANARIVO - 1985

Branche	Industrie		Artisanat	
	Emploi	Unités	Emploi	Unité
Bâtiments T.P. et annexes	21 784	42	484	30
Textiles	5 852	58	565	177
Agro-alimentaire	4 846	96	27	6
Bois et dérivés	3 768	93	140	110
Métallurgie légère	3 680	51	328	122
Chimie et dérivés	2 491	55	140	110
Tabac	1 519	5	140	110
Cuir-chaussure	878	11	180	77
Autres	1 617	23	227	83
TOTAL	46 435	436	1 686	450

NOMBRE D'ENTREPRISES DU GRAND ANTANANARIVO SUIVANT LE
NOMBRE D'EMPLOIS - 1988

Branche industrielle	Unités employant				
	0-50	50-100	100-200	200-250	> 500
Textiles	39	.	7	.	6
Cuir chaussures	3	9	.	.	.
Agro-alimentaire	57	16	.	8	.
Bois et dérivés	45	27	.	.	2
Chimie et dérivés	40	.	6	1	1
Talac	.	.	.	5	.
Bâtiments	15	5	3	.	10
T.P.					
Métallurgie	42	.	1	6	.
Autres	.	23	2	.	.
TOTAL	240	80	16	14	19

L'analyse des deux tableaux fait apparaître :

- le nombre élevé des employés du Bâtiment et TP qui est dû, d'une part aux besoins en main-d'oeuvre des routes, pistes et constructions, notamment dans le cadre des travaux à "haute intensité de main-d'oeuvre") et d'autre part à l'importance des chantiers locaux dans et hors de Tananarive (7^{ème} grand projet routier, etc...). Une dizaine d'entreprises emploient plus de 500 personnes. La sous-traitance de cette branche d'activité génère une multitude de petites entreprises de construction et fait prospérer les quincailleries et autres intermédiaires en matériaux de construction, peintures, etc... La branche artisanale (briques, tuiles, bois...) est développée à la périphérie de Tanà (Atsimondrano) ;

- l'importance de la branche textile avec près de 6 500 emplois. Elle est représentée par 58 unités, dominées en majorité par les PME et les ateliers artisanaux mais également par quelques grosses unités travaillant pour le marché local et pour l'exportation : SOMACOU à Ifaty-Avaradrano à près de 1 000 ouvriers, PERLIN Sa, SOBOMA, FLOREAL, SAMAF, etc.... ;

- le fractionnement de la branche agro-alimentaire : 96 entreprises, incluant une grosse unité de production agricole et d'élevage à la périphérie (la Hutte Canadienne dans le fivondronana d'Ambohidratrimo), des rizeries, décortiqueries provenderies, laiteries, la brasserie STAR et OFIAVINS. Les biscuiteries, confiseries et/ou chocolateries sont performantes (SOCOBIS, J.B., Chocolaterie Robert) sans pour autant avoir éliminé la production artisanale. Il en est de même pour les boulangeries et pâtisseries répandues un peu partout. Les conserveries de fruits et légumes (CODAL), de viande et de foie gras (SEVIMA, BONGOU) se maintiennent ;

.../...

- la place de l'industrie du bois et de ses dérivés qui emploie près de 4 000 personnes, dont l'usine PAPMAD, dans le fivondronana d'Avondrono, qui emploie plus de 500 personnes. Les scieries (20 unités) sont réparties dans différents quartiers proches des marchés. L'ébénisterie (27 unités employant 1 353 personnes) a prospéré du fait de l'habileté des artisans malgaches et des commandes de l'administration et des ménages malgaches plus aisés. L'approvisionnement se fait aux marchés du bois d'Isotry et d'Andravoahangy ou directement auprès des exploitants forestiers des autres régions, ce qui avantage les unités moyennes (50 à 100 employés). Certaines d'entre elles exportent : Bonnet et Fils, Anglesio, Atelier des Frères.

L'imprimerie (39 unités employant 1 720 personnes) est l'industrie la plus ancienne (évangélisation et scolarisation des populations). La presse, officielle et privée, s'est également développée très tôt. Aujourd'hui encore cette branche, installée "en ville" et dans le fivondronana d'Atsimondrono, fait vivre bien des ménages. Les débouchés sont locaux et nationaux, notamment pour les ouvrages de l'Imprimerie Nationale ;

- une assez forte concentration des industries chimiques, les plus récentes, qui se sont implantées dans les années 50-51. D'abord modestes, elles emploient aujourd'hui environ 2 500 personnes, réparties en 55 unités, dont 8 rassemblent 74 % de la main-d'oeuvre (700 emplois à la Savonnerie Tropicale). Les Industries pharmaceutiques, du caoutchouc, des plastiques ou des peintures et vernis répondent essentiellement aux besoins nationaux ;

- une relative concentration des industries métalliques, mécaniques et électriques (3 680 en 51 unités) qui se répartissent entre six unités importantes qui emploient la moitié de la main-d'oeuvre dans la réparation automobile et la construction mécanique et des PME d'ouvrages métalliques, de construction mécanique, d'entretien et de réparation. Près de 122 ateliers familiaux, situés en ville et en périphérie, travaillent le métal, tiennent des garages en plein air et fabriquent du petit outillage (charrues, brouettes, etc ...) ;

- le caractère national de l'industrie du tabac, exclusivement entre les mains de nationaux, du moins pour la fabrication du tabac à chiquer. Cinq unités, de plus de 300 personnes chacune, se partagent le marché. Deux de ces unités existaient avant la seconde guerre mondiale et le cumul des bénéfices a permis aux propriétaires d'investir ailleurs (Groupe Ramanandraibe). L'OFMATA a perdu son monopole de la culture et de la collecte. Le Groupe Bolloré a pris des parts dans des sociétés de production, de transformation et de commercialisation ;

- la dégradation de l'industrie du cuir et de la chaussure. C'est une industrie traditionnelle, liée à la richesse du pays en bovidés. Elle périclité aujourd'hui (878 employés dans 13 unités) du fait de la baisse du pouvoir d'achat, de la concurrence des articles en plastique et de celle des petits ateliers artisanaux dont les produits sont plus à la portée des consommateurs. L'usine BATA, les Chaussures Aigle d'Or ou Rainivony ne travaillent que pour le marché local mais la tannerie d'Anjeva exporte une partie de sa production.

Sans être une "locomotive" de la vie économique, le secteur industriel de la capitale est déjà suffisamment diversifié pour attirer les investisseurs, assurés d'y trouver une main-d'oeuvre abondante et qualifiée. Mais la crise des années 1980, réduisant la demande solvable, a entraîné une baisse des rendements, une obsolescence du capital technique, la fermeture de certaines industries et a suscité le développement des activités informelles.

1.3. Le secteur informel :

Les marchands de fruits et légumes, les charbonniers et les robotteurs des marchés d'Isotry, d'Androvoahangy et d'Anosibe sont d'abord maraîchers ou charbonniers dans la grande banlieue de Tanà. Renforçant leurs attaches en ville, ils finissent par s'y établir définitivement. Mais devenus "entrepreneurs" indépendants, ils ne se détachent pas pour autant de leurs activités antérieures. Capitale et campagne proche vivent en symbiose permanente ! En 1980, selon l'enquête du Ministre du Plan, la banlieue proche de la capitale fournissait 90 % de la main d'oeuvre du secteur informel.

La place du secteur informel dans l'économie urbaine est importante. C'est un secteur qui emploie plus de personnes que le secteur moderne et qui contribue autant que lui (hors administration) à la formation de la valeur ajoutée. Si ses relations de sous-traitance avec le secteur moderne sont faibles, sa dépendance vis-à-vis de ce secteur est grande pour les approvisionnements en matières premières. En fait les activités informelles fournissent un revenu complémentaire à celui que procure l'Administration et les emplois urbains. Nombre de salariés du secteur formel font "des placements" dans l'informel. L'étendue du groupe familial, la baisse réelle du pouvoir d'achat et les aléas de la vie économique obligent le "chef de famille" à employer la main d'oeuvre familiale, composée à 44 % de "sortants du système éducatif" et à 50 % de parents "migrants-ruraux". Les types d'activités du secteur informel varient à l'infini : propriétaires loueurs de pousse-pousse ou de charrettes, constructeurs-réparateurs, briquetiers, charpentiers, maçons, commerçants de fruits et légumes, bouchers, gargotiers, épiciers, marchands de charbons de bois, etc ... Si le coût d'une charrette est de 600 000 Fmg, il faut souvent moins de 200 000 Fmg pour installer une boucherie de quartier ou une petite épicerie. .../...

2. L'ARRIERE PAYS DE LA CAPITALE

2.1. Le potentiel agricole :

Prédominante dans les bas-fonds, la riziculture a bénéficié de peu d'aménagements. En 1989, 2 053 ha avaient un système d'irrigation convenable, 1 053 ha étaient en cours d'aménagement et 2 200 ha devaient être encore réhabilités. La production atteint 160 864 T pour 60 814 ha cultivés. Les fivondronana d'Arivonimamo, d'Anjozorobe et d'Ankazobe sont excédentaires quoique, dans son ensemble, la zone soit déficitaire. Le rendement moyen, en riziculture irriguée, est de 2,7 T/ha et de 0,9 T/ha pour le riz pluvial. La culture attelée est largement répandue (70 % des exploitations)

Dans les cultures de tanety, le manioc est largement prédominant. Parfois en monoculture, il se rencontre souvent en association avec des légumineuses (haricot, arachide, voanjobory). En 1988/1989, la production de l'ensemble de l'arrière-pays de Tanà a été de 163 000 T pour le manioc, de 25 000 T pour le maïs, de 77 000 T pour la pomme de terre, de 18 000 T pour la patate douce, de 6 200 T pour le haricot et de 2 000 T pour l'arachide.

Les cultures maraîchères et fruitières sont importantes. Le fivondronana d'Anjozorobe consacre 88 ha à la culture des oignons, 48 ha à la tomate de contre-saison, 11 ha au poivron et 10 ha au concombre. Arivonimamo réserve près de 60 ha à la tomate. L'ensemble des produits sont commercialisés dans la capitale. La culture fruitière familiale est très répandue. Chaque famille possède quelques pêcheurs, pruniers, pommiers ou bibassiers (nèfles). L'ananas est très développé aux alentours de Fihonana (Ankazobe) et d'Arivonimamo. La zone comprendrait 214 ha de pêcheurs et pruniers, 184 ha de plants d'ananas, 89 ha de bibassiers, 45 ha de vignes et 26 ha de pommiers.

Les facteurs de blocage dans le développement de l'agriculture sont multiples. Les litiges fonciers, tout d'abord, nombreux, résultent souvent de problèmes de reconnaissance de terrains présumés domaniaux. Le refus de payer les droits, lors des transactions, constitue souvent un obstacle à la régularisation des mutations des titres domaniaux. L'état des routes ensuite car seuls les axes principaux, les routes nationales, sont revêtus, la plupart des pistes étant impraticables en saison des pluies. Le prix des intrants également qui les met hors de portée du faible pouvoir d'achat de la plupart des paysans. On peut encore citer la persistance du système traditionnel d'exploitation (métayage) et les dysfonctionnements (l'inexistence dans la plupart des cas) du crédit agricole.

.../...

L'élevage bovin est de type extensif, sauf dans les fivondronana d'Ambatolampy et de Manjakondriana où se développe un élevage laitier. C'est là que jusqu'à tout récemment, FIFAMANOR et ROMANOR (Coopération Norvégienne) ont travaillé à l'amélioration des races laitières par insémination artificielle. La production moyenne journalière de lait est de 3 l. par vache en élevage traditionnel et de 6 l. en élevage amélioré. Les facteurs de blocage sont la dégradation des pâturages par les feux de brousse répétés, le vol des boeufs, fléau traditionnel de la région, et l'insuffisance de la couverture sanitaire : pénurie de médicaments, faible mobilité de l'encadrement, manque de moyens techniques. Il y aurait 192 400 têtes de bovins dans la zone dont plus de la moitié dans l'ouest (Ankazobe et Arivonimamo).

L'élevage porcin augmente dans les fivondronana de la zone mais il reste de type familial. On comptait, en 1989, 76 800 porcs sur l'ensemble de cette zone. L'élevage avicole (un million de volailles) est lui aussi de tradition dans les familles malgaches des Hautes Terres. On note également quelques fermes avicoles. Le fivondronana d'Andromasina se distingue par le gavage des canards pour la production de foie gras. Les canards engraisés sont évacués sur Behenjy (Ambatolampy) où la Société BONGOU assure la collecte toutes les semaines.

2.2. Les secteurs minier, industriel et artisanal :

La proximité d'Antananarivo et la concentration de population dans cette zone ont favorisé le démarrage d'un secteur artisanal et semi-industriel. La gamme des activités est variée. Les matières premières utilisées sont d'origine locale ou importée. Des filières s'organisent jusque dans les autres faritany pour la récupération de matériaux usagés (aluminium d'Ambatolampy). Les importations concernent des produits tels que le lait en poudre, des colles spéciales ou des colorants. Les producteurs travaillent d'abord pour le marché local et leurs produits sont écoulés à Antananarivo, dans les fivondronana ou dans les provinces limitrophes, par exemple les charrettes fabriquées à Imeritsiatosika dans le Moyen-Ouest (fivondronana de Tsiroanomandidy). Le principal facteur de blocage est ici l'insuffisance du réseau électrique, bien souvent limité aux seuls chefs-lieux des fivondronana et dont les coûts de consommation sont hors de portée des artisans.

Huit branches sont représentées, au niveau industriel et artisanal :

L'exploitation du sous-sol. Les gîtes miniers exploités les plus importants se trouvent dans le fivondronana d'Ankazobe. Le nombre d'exploitants est de six (21 emplois), répartis équitablement entre Ankazobe et Anjozorobe. En 1989, Ankazobe a produit 2 T de quartz et 6 T de beryl et Anjozorobe 0,65 T de quartz.

.../...

L'orpaillage est pratiqué un peu partout, de manière artisanale, par les paysans. La production est suffisamment importante pour retenir les jeunes au village et améliorer le revenu quotidien mais il favorise l'alcoolisme et des trafics de toutes sortes.

Les rizeries, décortiqueries et provenderies, avec 4 ou 5 employés par unité et une capacité moyenne de production de 0,250 T/heure, restent également de type artisanal. Elles sont nombreuses dans les fivondronana excédentaires en riz, Ankazobe et Anjozorobe.

Les productions laitières. Des fromageries artisanales existent à Ambatomanga (Manjakandriana), Morarano et Ambatolampy, mises en place par des groupements d'éleveurs avec l'aide des Eglises protestantes. Mais c'est surtout TIKO, entreprise familiale fondée il y a une vingtaine d'années, qui a un impact régional important avec un investissement de 100 Millions de Fmg et une masse salariale mensuelle de près de 6 Millions de Fmg. Située à 1 km de l'entrée de Manjakandriana, la laiterie produit 10 000 litres/jour et emploie 170 personnes. Les produits laitiers (lait frais, yaourt et beurre) sont vendus en quasi-totalité à Antananarivo. TIKO a contribué à la réhabilitation des pistes rurales du secteur, favorise la vulgarisation des cultures fourragères et pratique un contrôle laitier strict. Ce sont entre 3 000 à 5 000 litres de lait qui sont collectés chaque jour auprès des paysans d'Ambatomanga, d'Anjeva, d'Ambohimajaza et de Sambaina. (Une vache donne entre 800 et 900 litres de lait par an).

Le tissage, la vannerie, la confection et la tannerie restent de type artisanal, l'unité de production se réduisant le plus souvent aux membres de la famille. Le tissage des linceuls en londibe est une des spécialités d'Arivonimamo (70 familles) mais la production baisse du fait des brûlis incessants des tapis, nourriture de la chenille. Andramasina regroupe une cinquantaine de tisserands qui fabriquent des matelas, des nattes, des soubiques et des linceuls. L'approvisionnement en raphia se fait à Antananarivo. La production annuelle est estimée à 1 000 rabanes, 150 matelas, 960 nattes et à des centaines de soubiques.

Dans le secteur du bâtiment, la briqueterie d'Ambohimena (fivondronana d'Ambatolampy), équipée de matériel vétuste, emploie 90 personnes. Sa production est de 40 à 50 T/jour. Une opération d'extension était prévue, fin 1989, pour porter sa capacité à 120 T/jour. Elle produit parpaing, hourdis, parements (plaquettes-briquettes-claustras), tuiles, écailles... Si les expéditions se font dans toute l'île, 80 % de la production est écoulee dans le seul faritany d'Antananarivo. Les briqueteries artisanales sont également très développées : l'exploitation de l'orgile des rizières permet aux paysans, avec l'aide de trois ou quatre personnes, de produire jusqu'à 100 000 ou 200 000 briques par an.

.../...

Le travail du bois et ses dérivés :

- les scieries et l'exploitation forestière. Près de 50 000 hectares ont été reboisés dans cette zone, essentiellement en pinus patula pour la menuiserie et l'ébénisterie et en eucalyptus pour la production de charbon de bois. A la station de Manjakatampo (30 000 ha), dans le fivondronana d'Ambatolampy, la Société Hazovato exploite, depuis 1984, 282 ha répartis en douze parcelles. Elle y emploie 45 personnes. La production totale s'est élevée, en 1988, à 1 200 stères de perches, 1 010 m³ de grumes, 3 600 stères de pâte à papier (PAPMAD) et à 3 000 poteaux électriques livrés à la JIRAMA. La Société Industrielle du Bois (S.I.B) exploite 585 ha et fournit essentiellement des bois de pâte pour PAPMAD. Des bûcherons exploitent également, en entreprise individuelle, des surfaces de 50 à 100 ha, générant quelques dizaines d'emplois sur place et fournissant du travail aux scieries. La Société Malgapan, restructurée, vient aussi de reprendre ses activités ;

- la fabrication de charrettes est traditionnelle dans cette zone depuis la seconde guerre mondiale. Les charrons sont nombreux dans tous les fivondronana mais l'unité artisanale la plus intéressante est située à Imerintsiatosika (fivondronana d'Arivonimamo). Les matières premières sont achetées à Antananarivo : la préparation du bois est faite dans les scieries de la capitale mais le montage est réalisé à Imerintsiatosika. La production annuelle est d'environ 1600 charrettes. Une dizaine de personnes y travaillent. Il y aurait 115 unités. Le prix de vente des charrettes évolue entre 650 000 Fmg et 900 000 Fmg, suivant la commande. Celles-ci arrivent de tout le Moyen-Ouest: Tsiroanomandidy, Ankozobe ou Anjozorobe.

La métallurgie légère :

- l'outillage agricole. Dans la plupart des fivondronana également, des forgerons fabriquent des couteaux, des faucilles et des bêches pour les besoins locaux. La matière première vient des brocanteurs. Cette activité occupe plus d'une cinquantaine de familles dans le fivondronana d'Andramasina. La production annuelle est estimée à 2 750 bêches et pelles, à 3 500 couteaux et faucilles, à 200 fourches et à 1 600 haches. Le revenu annuel peut aller de 5 425 000 Fmg pour un fabricant de bêches à 1 320 000 Fmg pour un fabricant de haches. L'amélioration de ce type de production est difficile du fait de la dispersion des artisans et de l'impossibilité d'utiliser une autre source d'énergie que le charbon de bois ;

- les forgerons de Mangotany (fivondronana d'Arivonimamo). Réputés pour la fabrication d'instruments aratoires, les forgerons de Mangotany suffisent aux besoins de la clientèle locale et exportent vers les autres

.../...

fivondronana. L'électrification du secteur améliorerait leurs performances et éviterait le transport des éléments à souder à Arivoniman. Fabricant les pièces de rechange, ils peuvent assurer sans problème un service après vente. Plus d'une centaine de forgerons exercent dans le village. Ils fabriquent également des marmites, vendues sur place, à Antananarivo ou dans le reste de l'île. Une coopérative essaie d'améliorer les performances et de diversifier la production (Décoralu à Ambatolampy). La principale difficulté des artisans est le prix élevé et la disponibilité des matières premières : toutes les filières sont utilisées, y compris dans les autres Faritany, pour récupérer des vieux outils, des ustensiles, des fils, etc ... (1)

(1) REGIONS ET DEVELOPPEMENT, Programmes régionaux et projets locaux, Faritany : Antananarivo, Etudes régionales, RDM - Ministère de l'Economie et du Plan, PNUD-OPS, Dirasset, mai 1991, pp. 61-74 et 164-180.

FONDS DE GARANTIE ET DE SOUTIEN AUX PME-PMI/PNUD/OPS

La mise en place de ce projet du PNUD (MAG/89/002), signé en mars 1991, a été différée de deux ans pour des raisons d'ordre technique et le projet initial a reçu un certain nombre d'amendements. Ce Projet est dirigé par Emile SALOU, Conseiller Technique Principal. Les ressources financières allouées à ce Projet ont été apportées par le Fonds d'Equipement des Nations Unies (FENU) dirigé par Jules Frippiat, ancien Représentant/Résident du PNUD à Madagascar. L'objectif de ce Projet est de créer 1 200 entreprises en trois ans. Emile SALOU estime que cet objectif sera vraisemblablement dépassé.

Ce projet, d'un montant total de 5 Millions US \$, comporte deux volets : un fonds de garantie doté de 1,3 Millions US \$ et un fonds d'investissement de 2,3 Millions US \$. Les projets éligibles au Fonds de crédit sont des projets dont l'investissement total est inférieur à 125 Millions Fmg, le crédit accordé par le Fonds étant plafonné à 100 Millions Fmg. Les crédits pouvant être garantis sont également plafonnés à 100 Millions Fmg.

Ce projet est réservé aux différentes agences des Nations-Unies : tous les projets présentés doivent l'être par l'intermédiaire d'une des agences du système des Nations Unies. C'est "Entreprendre à Madagascar" qui, pour l'heure, alimente ce Fonds en dossiers de projets : 150 projets montés par "Entreprendre..." sont en attente. Le Fonds assume par ailleurs les engagements de garantie pris jusqu'ici par "Entreprendre..." vis-à-vis des banques et de la Caisse Française de Développement (une cinquantaine de financements).

Le suivi des projets : conseil technique et assistance technique à la gestion, est assuré par une agence des Nations Unies ou par tout organisme à qui celle-ci l'aura sous-traité. N'ayant aucune ressource pour couvrir les coûts de ce suivi, le Fonds demande à l'agence des Nations-Unies concernée ou à l'organisme sous-traitant d'assurer ce suivi sur ses propres ressources. Tout entreprise aidée financièrement doit être suivie jusqu'à l'extinction du crédit.

Ce projet a également pour vocation la formation de conseillers en création de petites entreprises. Cette formation s'adresse notamment aux cadres bancaires et aux cadres du Ministère de l'Economie. A ce titre, le Projet conduit ses interventions dans les locaux des agences des banques en province ou dans celles d'Entreprendre à Madagascar.

La SIPEM peut adresser au Fonds des projets à financer ou à garantir via une agence des Nations-Unies.

ENTREPRENDRE A MADAGASCAR

Depuis 1990, le BIT a mis en place, sur financement du PNUD, un projet d'appui à la création des petites entreprises. **Six agences régionales ont été créées, une dans chaque chef-lieu de Province.** Ce projet s'adresse :

- aux jeunes promoteurs qui n'ont pas accès au crédit ;
- aux jeunes diplômés de l'enseignement professionnel et technique qui veulent créer leur propre entreprise ;
- aux jeunes universitaires au chômage ;
- aux jeunes licenciés de la fonction publique ou du secteur para-public qui veulent s'établir à leur compte.

L'appui apporté aux promoteurs par la structure "Entreprendre à Madagascar" inclut un appui à l'étude de faisabilité de leur projet, une aide à la recherche de financements et aux démarches administratives, une assistance au démarrage des activités, un suivi comptable et une assistance à la gestion.

Ce projet a également développé un important volet "formation des chefs de petites entreprises". Les actions de formation concernent l'organisation des petites entreprises, les études de marché, l'amélioration des produits et la gestion comptable et financière. Cette formation est dispensée individuellement et/ou en groupe.

Au 31/12/91, "Entreprendre à Madagascar" avait **82 dossiers financés par les quatre banques de la place et la Caisse Française de Développement (AIPB),** dont 5 crédits (en place) à la BMOI, 35 crédits à la BTM (16 crédits en place et 19 en cours), 6 crédits à la BNI-CLM (4 en place et 2 en cours) et 21 crédits AIPB (7 en place et 14 en cours). "Entreprendre..." avait également monté le financement hors banque de 103 micro-entreprises, dont une centaine en milieu rural regroupées sur un seul fonds de soutien.

A l'heure actuelle "Entreprendre..." a une cinquantaine de financements (banques et AIPB) garantis par le Fonds de garantie et de soutien aux PME-PMI/PNUD/OPS et 150 dossiers en cours d'instruction. L'en-cours des crédits garantis est supérieur à 600 Millions Fmg. Il est certain que le développement des activités d'"Entreprendre à Madagascar" a été ralenti par les réticences des banques à s'engager dans le financement des micro-entreprises.

.../...

**LES AIDES AUX INITIATIVES PRODUCTIVES DE BASE (AIPB)
de LA CAISSE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT**

L'AIPB concerne :

- une **initiative**, c'est-à-dire un projet de création d'entreprise déjà démarré dont le promoteur est le bénéficiaire. Ce promoteur peut exister sous la forme collective (association, groupement d'intérêt économique, coopérative, syndicat...) ou individuelle. Un apport préalable (une valorisation éventuelle d'investissements existants) est indispensable ;

- une **initiative productive**, et donc génératrice de profits suffisants pour assurer à la fois le remboursement du prêt et l'autofinancement de l'opération, ce qui suppose l'existence d'un marché, d'un savoir-faire et une capacité de gestion ;

- une **initiative de base** enfin, induisant que le promoteur local a une existence juridique, autre que celle d'une société commerciale de type SA ou Sarl, et une identité bancaire.

Le prêt est accordé en francs français pour un montant maximal de 400 000 FF. Il est remboursable en francs français ou en francs malgaches. Le taux d'intérêt est fonction du risque de change éventuel. Les taux peuvent ainsi varier de 8 à 15 %/an. La durée du prêt est de 3 à 7 ans, dont un an de différé en capital. Le matériel financé doit être d'origine française ou malgache.

La Caisse Française de Développement a accepté de financer 14 projets en 1992. Elle a octroyé 31 AIPB au total, dont 24 présentés par "Entreprendre à Madagascar" qui bénéficient de la garantie PNUD/OPS et qui sont suivis par les agences d'"Entreprendre...". La SIDI a accordé sa garantie à un projet de décortiquerie (EMIDECO) proposé par la SIPEM à la Caisse et la SIPEM a pris une participation dans un projet monté par "Entreprendre...", financé par la Caisse et garanti par le Fonds PNUD/OPS. La Caisse Française de Développement souhaite que la SIPEM présente davantage de projets au financement AIPB.

LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT du FED

Le Programme de développement de l'artisanat du FED (cf. Commission des Communautés Européennes, DG VIII/424/91-FR) concerne l'axe Antananarivo, Antsirabe, Ambositra, Fianarantsoa, c'est-à-dire la population des Hauts-Plateaux de l'île. Ce programme a pour objet l'amélioration de la production et de la commercialisation des produits du secteur artisanal à Madagascar. Il offre une assistance directe à ce secteur sous forme d'octroi de crédits (investissements, fonds de roulement) et de prestations de services : design des produits, choix des technologies, formation technique, management, commercialisation. Il vise également à mieux structurer les instruments d'appui au secteur artisanal.

Ce Programme de développement de l'artisanat à Madagascar du Vème FED, discuté au Comité du FED des 17 et 18 septembre 1991, prévoit un Fonds de crédit de 750 000 ECU, la mise en place d'un Centre du bois à Ambositra et d'un Centre régional de Vannerie à Antananarivo, le financement d'un Salon national de l'artisanat et de trois expositions thématiques, la prise en charge des coûts d'une cellule de projet ainsi qu'un programme de formation incluant 9 séminaires en "design", 6 séminaires en technologie, 8 séminaires en gestion des entreprises, 5 séminaires en marketing, 2 séminaires en méthodologie d'encadrement et un stage de formation en Europe. Le Projet prévoit en outre une assistance technique d'un montant équivalent au Fonds de crédit. Le budget total du projet s'élève à 2,75 Millions d'ECU.

La mise en place de ce projet a été différée jusqu'ici pour des raisons d'ordre politique. Le FED souhaite négocier la mise en place de ce programme avec les Autorités issues de la Transition. La Communauté Européenne a lancé l'appel d'offres pour la sélection du Bureau d'études européen auquel ce Programme sera confié.

LA FONDATION FRIEDRICH EBERT

La Fondation Friedrich Ebert est une fondation allemande, organiquement liée au SPD (Parti socialiste allemand), avec un budget annuel de 200 millions de DM (1990). La Fondation veut favoriser l'organisation des groupes sociaux ; elle soutient la formation politique et sociale d'hommes et de femmes issus de tous les milieux, dans un esprit démocratique. Elle cherche également à promouvoir l'entente internationale et à développer un partenariat avec les Pays en développement. La Fondation, à l'époque de la 1ère République, avait largement soutenu le PSD du Président Tsiranana, Premier Président de la République de Madagascar. Aujourd'hui, la Fondation soutient les activités d'éducation civique du CNOE-Education des Citoyens et finance des formations au leadership et des formations à la comptabilité et à la gestion de membres de l'UAMA et du FIVMPAMA.

La Fondation finance en outre une part du fonctionnement du Bureau National de l'UAMA. Les formations au leadership ou les stages de formation à la comptabilité et à la gestion visent à consolider les capacités d'organisation des sections de l'UAMA et à améliorer la capacité de gestion des artisans. Elle finance également des séminaires régionaux.

Le premier objectif de la Fondation est de permettre aux artisans de s'organiser professionnellement. Le second est la formation des membres. L'UAMA a exprimé une demande d'appui à trois niveaux : commercialisation des produits, crédit, formation à la gestion. La Fondation répond au besoin de formation à la gestion par le financement de six sessions de formation d'une semaine chacune. En matière de crédit, elle appuie la mise en place de trois sociétés de caution mutuelle au sein de trois sections UAMA : Tanà, Nosy Be et Andapa. Chaque artisan, membre d'une société de caution mutuelle, doit apporter en dépôt 20 % du montant emprunté (première garantie). La Fondation négocie avec les banques le partage des risques restants.

Le Comité d'Octroi de la SIPEM a décidé d'accorder à l'UAMA un crédit de 8 Millions Fmg, confiés au Bureau National dans le cadre de son programme de crédit direct aux artisans. Ce crédit sera proposé aux artisans d'Antsiranana, d'Ampanihy, d'Andapa et de Tamatave. La Fondation et l'APEM et la SIPEM sont convenues de réunions de concertation régulières avec l'UAMA.

LES BANQUES :

LA BNI - CREDIT LYONNAIS MADAGASCAR

Début 1991, la BNI a été privatisée. Elle est depuis contrôlée par le Crédit-Lyonnais. La BNI a participé à la création de la SIPEM dans le capital de laquelle elle a pris un peu plus de 5 % des parts. Antérieurement elle avait accepté de financer un projet proposé par l'APEM avec sa caution de bonne fin.

Depuis, cette banque a montré plus de frilosité que d'empressement à financer les projets qui lui ont été présentés par la SIPEM et aucun projet de la SIPEM n'a encore été financé à ce jour. Deux projets sont à l'étude actuellement. La garantie proposée par la SIDI n'a pas davantage fonctionné. Signée fin septembre 1991, la Convention de garantie n'a pas été sollicitée. La BNI vient de soumettre un projet dont l'investissement total est supérieur à 450 Millions Fmg. Nos interlocuteurs justifient cette attitude d'attente de la Banque par les réorganisations en cours.

LA BFV

La BFV est la Banque primaire qui s'est montrée la plus ouverte au financement des petites entreprises à Madagascar. Elle a également participé à la création de la SIPEM à la même hauteur que la BNI.

Au 31/12/1992, la BFV avait accordé sept crédits d'investissement à moyen-terme à des projets SIPEM, pour un montant total de 130 Millions Fmg. A cette même date, le Fonds de garantie SIDI avait été engagé sur six projets dont un où la SIDI a accepté le cumul d'une participation SIPEM et d'une garantie SIDI. Deux des crédits garantis sont des Avances sur Produits (ASP) au bénéfice du FTMV/Centre Saint Benoît de Fenerive-Est et du Centre Artisanal de Promotion Rurale (CAPR) de Fianarantsoa. La garantie leur a été accordée à titre exceptionnel, compte tenu du caractère social de leurs activités. Les quatre autres crédits garantis sont des crédits à moyen terme d'un montant total de 56 Millions Fmg.

La BTM et la BMOI, actionnaires de la SIPEM à hauteur de 2,5 % et de 1% du capital, n'ont montré aucun intérêt pour le financement des petites entreprises à Madagascar ces deux dernières années.

.../...

LA JUNIOR-ENTREPRISE DE L'INSCAE

L'INSCAE, Institut National des Sciences Comptables et d'Administration des Entreprises, propose en formation initiale en quatre ans avec une option comptabilité et une option Administration des Entreprises. Elle propose également un volet "Formation Continue" et un volet "Management". Elle fonctionne avec un appui du FAC, de l'ACDI et de la Banque Mondiale. Les élèves de la Junior Entreprise sont étroitement suivis par trois enseignants français de l'Ecole.

Les contrats obtenus jusqu'ici par la Junior-Entreprise portaient sur des études de marché demandées par la Cellule franco-malgache de partenariat industriel (une entreprise de confiserie, la production de verres correcteurs) et sur le positionnement des services offerts par un grand hôtel de la place. Deux autres contrats portaient sur la création d'une entreprise agro-alimentaire et sur un projet de campagne publicitaire pour la promotion d'un jeu national (type loto).

L'équipe est en train de mettre en place un logiciel de comptabilité simplifié pour la comptabilité et la gestion des petites entreprises. Il semble intéressant, pour l'APEM et la SIPEM, de tester la capacité de ces étudiants à suivre la mise en place de micro-entreprises sous la supervision de leurs professeurs. Il leur a été demandé de calculer leur tarif horaire d'intervention.

LES CABINETS RAMBOHIMIHASO ET MANAMIHASO

Ces Cabinets ont été créés en 1963 par Madame Madeleine Ramaholimihaso, Présidente de l'APEM et Vice-présidente du GEM. Ils partagent leurs activités entre le Commissariat aux comptes et l'audit, l'organisation et la comptabilité d'entreprises, la formation des cadres, le conseil juridique et fiscal, les expertises judiciaires, les enquêtes financières ou économiques (faisabilité, réhabilitation, demandes d'agrément, études sectorielles et macro-économiques) et le conseil en gestion.

Des cadres des Départements Economique et Audit ont animé deux sessions d'une semaine d'initiation à la gestion, destinées aux promoteurs aidés financièrement par la SIPEM, l'APEM ou le Fonds de garantie.

L'encadrement des deux Cabinets est assuré par des diplômés d'Ecoles Supérieures de Commerce ou d'IAE français et par des cadres issus de l'Université de Madagascar (Gestion, Economie, Droit privé, Droit public) ou de l'INSCAE.

L'INSTITUT NATIONAL DE PROMOTION FORMATION/INPF

L'INPF forme des ouvriers qualifiés. La formation dure dix mois dont deux mois de stage en entreprise. L'institut comprend huit sections : mécanique générale, mécanique auto, carrosserie/peinture, menuiserie/bois, électricité/électronique, froid, comptabilité, secrétariat. Les formateurs en électricité/électronique et en froid sont des ingénieurs, les autres sont de niveau BTS. Le département Froid, qui a reçu un appui important de la Coopération française, assure la maintenance des équipements frigorifiques dans un certain nombre de Sociétés : Holiday Inn de Nosy-Be, Pêcheries de Nosy Be,... et a réhabilité les chaudières de la SOMAPALM à Tamatave, de la SIRANAL à Morondava et de la SOTEMA à Majunga.

Le CNFTP (PREFTEC) et l'INPF ont passé un accord avec l'UAMA (qui fait partie du Conseil d'Administration de l' INPF) pour assurer une assistance aux artisans de l'UAMA. Cette assistance (formation et suivi) concerne l'aménagement de l'atelier, la recherche des débouchés, la gestion des stocks ou la gestion comptable. Deux sessions ont déjà été organisées, en janvier dernier, pour les artisans des sections de Tamatave et d' Ampo-nihy. Tous les artisans bénéficiaires des crédits APEM devront suivre ce type de formation avant de percevoir leur crédit.

L'INPF a hébergé le projet "Entreprendre à Madagascar" à ses débuts. L' Institut reçoit un appui important du BIT, sur financement du PNUD.

LE CENTRE DE FORMATION DES CADRES/CFC

Le Centre de Formation des Cadres fournit du conseil en gestion (ressources humaines, finances, informatique, communication) aux grosses et moyennes entreprises (SOLIMA, JIRAMA, AIRMAD, etc...). Il travaille également avec le Ministère de l'Agriculture et assure des prestations auprès des petites entreprises rattachées à ce Ministère. Il aide à la gestion de silos villageois ou de greniers communautaires. Quelques sessions de formation ont été également organisées pour les vulgarisateurs de programmes FED, FAO ou FIDA. Un séminaire spécifique intra-entreprise est facturé entre deux et trois millions Fmg la semaine. Une semaine inter-entreprises est proposée à 350 000 Fmg par stagiaire.

Une expérience pilote a démarré avec l'Agence BNI-CLM d'Antsirabe. Le CFC fournit une assistance au montage de dossiers de PME et à la mise en place du projet. Il s'agit d'une éhénisterie et d'une provenderie dont le montant total d'investissement est situé entre 30 et 50 millions Fmg. Une rencontre est prévue avec le responsable de cette opération.

L'UAMA

Les caractéristiques de l'artisanat malgache :

Les artisans, qu'il s'agisse d'artisanat d'art ou de service, ont le plus souvent un statut d'entrepreneur individuel. Les activités artisanales sont très variées : l'UAMA déclare regrouper 70 différents corps de métiers, urbains aussi bien que ruraux (bois, textiles, métaux, artisanat d'art, services divers). Pour la plupart d'entre elles ces entreprises ne sont que des ateliers précaires, le plus souvent peu fonctionnels et avec un équipement très rudimentaire : quelques outils mais rarement une machine électrique. La composition du personnel est imprécise et le statut des ouvriers ou employés quasi inexistant. Ce sont souvent, du reste, des membres de la famille de l'artisan : époux ou épouses, frères et soeurs, enfants, cousins, neveux et nièces etc ...

Le niveau général des artisans serait meilleur à Madagascar que dans le reste de l'Afrique : l'apprenti travaille chez un patron mais la formation théorique est totalement négligée. Les biens et les services produits sont de qualité variable : alors que certains témoignent d'une grande habileté manuelle, d'autres laissent fortement à désirer. Globalement, la qualité de finition est insuffisante.

La plupart des artisans travaillent sans comptabilité. La simple tenue des comptes clients et fournisseurs est souvent un véritable casse-tête pour l'artisan. Le revenu est à la limite de la survie et d'une certaine façon, l'artisan s'exploite le plus souvent lui-même. Les artisans ne travaillent qu'à la commande et attendent que le client vienne à eux. Une production de stock, anticipant une commande éventuelle, n'apparaît que dans l'artisanat d'art : lissage, crochet, pierres d'ornementation, articles en cuir, etc...

L'UAMA :

L'UAMA, Union des Artisans de Madagascar, s'est formellement créée en mars 1990, à partir des conclusions tirées lors du Salon de l'Artisanat (SALAMA) en 1989. Elle se donne pour objectifs la défense des intérêts des artisans, un rôle d'information, de conseil et de suivi et un appui technique aux artisans : transferts de technologie, octroi de crédits et gestion en commun des fournitures (matériaux et marchandises).

L'UAMA est divisée en sections qui regroupent plusieurs corps de métiers. Elle déclare un millier d'adhérents, répartis en une vingtaine de sections.

.../...

L'UAMA reste fragile. Depuis sa création, la Fondation Friedrich Ebert lui apporte un soutien technique et financier appréciable. Elle a financé l'organisation de plusieurs séminaires nationaux et régionaux et a consacré d'importants crédits à la formation de ses membres : formation à la gestion, formation comptable, formation à l'animation. Elle finance également, à titre expérimental, la mise en place de trois sociétés locales de caution mutuelle.

Le Comité d'Octroi SIPEM/APEM vient de mettre à la disposition du Bureau National de l'UAMA un crédit de 8 millions Fmg. Ce crédit sera réparti également entre huit sections : Toamasina, Sambava, Ampanihy, Andapa, Antsiranana, Antaloha, Toliary et Anivorano-Nord. Il servira à financer l'achat de matières premières pour un montant moyen de 150 à 200 000 Fmg. Ce sont donc une quarantaine d'artisans qui devraient pouvoir bénéficier de ces facilités de trésorerie. Quatre membres du Bureau national de l'UAMA ont accepté de donner une caution solidaire pour la totalité de l'emprunt.

LE CENTRE D'APPRENTISSAGE RURAL DE BEDALALA

Ce Centre, animé par le Père Elio Sciuchetti, a été créé dans les années cinquante. Il accueille entre 130 à 150 stagiaires par an qui viennent pour des stages de trois semaines. Huit modules sont proposés aux stagiaires : agriculture et agronomie (trois modules), élevage bovin, élevage porcin, aviculture et basse-cour, économie, gestion et comptabilité d'une exploitation agricole. L'enseignement est à la fois théorique et pratique, le travail à la ferme s'échelonnant de 6h30 à 9h30 et de 13h30 à 14h30. Une annexe a été créée à Tsiroanomandidy.

Les stagiaires sont des adultes (18 ans minimum) dont un tiers au moins est marié. Ils sont tous originaires de la brousse et viennent de toute l'île, ce qui rend le suivi des anciens stagiaires quasi impossible. Ceux qui suivent la totalité du cursus des huit stages le font en deux ans. Le Centre de Tsiroanomandidy rend un certain nombre de services gratuits aux paysans (labourage,...) si ceux-ci acceptent de mettre en pratique les techniques qui leurs sont proposées au Centre.

Le Centre abrite également une école professionnelle de maçonnerie qui forme des ouvriers spécialisés dans tous les corps de métiers de la construction. C'est une association d'une quinzaine de membres qui fonctionne, de fait, comme une petite entreprise. Le plan de charge est important. Les bénéfices sont pour partie distribués aux ouvriers et pour partie réinvestis. Certains maçons souhaiteraient se mettre à leur compte.

Plusieurs pistes de collaboration ont été évoquées : petits crédits APEM pour les stagiaires, prise de participation de la SIPEM dans un projet de création d'une zone d'activités artisanales, organisation d'un service d'appui à la gestion dans cette zone d'activité, étude des dossiers des maçons qui voudraient s'établir à leur compte.

SOANAVELA

Le Centre de Formation Artisanale, Agricole et Ménagère (CEFAAM) "SOANAVELA" est situé à Mahitsy, à une trentaine de km de Tanà, en direction de Majunga. Il a pour objectif la formation et l'encadrement de jeunes garçons et de jeunes filles, pendant trois ans, dans le domaine de l'artisanat, de l'agriculture et des techniques ménagères, économiques et sociales. Il accueille également des stagiaires pour des formations courtes en aviculture, horticulture et comptabilité. Le niveau scolaire exigé à l'entrée est le certificat d'études primaires.

La formation des jeunes gens porte sur la menuiserie, la forge, la fabrication d'ouvrages métalliques, la maçonnerie, l'élevage, l'agriculture et la gestion d'exploitations rurales. Celle des jeunes filles porte sur la coupe et la couture, la broderie, le tricot, la cuisine, la puériculture, le jardinage, l'élevage agricole et l'économie domestique. Placé sous la tutelle du Diocèse de Tananarive, le Centre assure également l'éducation religieuse de ses pensionnaires.

Créé en 1968 avec le soutien de CEBEMO (ONG catholique hollandaise), le Centre SOANAVELA a été remis au Diocèse de Tanà en 1974. Depuis 1981, le Centre s'autofinance à partir des bénéfices tirés de son unité de provenderie, de son exploitation avicole (vente d'oeufs, de poussins et de poulets de chair), de son atelier mécanique (fabrication de petits matériels agricoles) et de son garage.

Le Centre accueille 110 élèves (80 internes, 30 externes) dont 2/3 de garçons et 1/3 de filles. La participation demandée aux familles des élèves est de 3 500 Fmg/mois pour les internes et de 2 250 Fmg/mois pour les externes. Jusqu'en 1991, le Centre parvenait à financer la totalité des coûts de formation sur ses seules ressources. Un nombre croissant de familles n'arrivant plus à payer les pensions demandées du fait de la dégradation générale des conditions de vie, le Centre a obtenu du CCFD qu'il finance l'équivalent de 25 bourses à partir de 1992. Le Centre bénéficie en outre de l'appui d'un volontaire envoyé par la Délégation Catholique à la Coopération (DCC).

.../...

Le petit matériel agricole vendu par le Centre intègre les innovations techniques mises au point par le Fr. Hubert du CAPR de Fianarantsoa : sarcloirs, herses, rouleaux, fours solaires, ... Le Centre essaie également de vulgariser la méthode "katayama" en riziculture, technique dont le Père de Laulanié se fait l'ardent promoteur à travers le Pays.

Dans le cadre du Programme des Petits Crédits Directs de l'APEM, le Centre sollicite un appui financier pour huit couples qui veulent augmenter les capacités de leur élevage avicole. L'appui moyen requis oscille autour de 2 Millions Fmg par élevage : il doit permettre de financer l'achat des poussins et la nourriture des poules (provende) jusqu'à la première ponte (après 6 mois). Le Centre assurera le suivi technique et l'appui à la gestion. Le Centre SOANAVELA reçoit déjà un appui technique du BIT (formation de formateurs/conseillers en gestion de petits élevages avicoles) dans le cadre d'un programme d'appui aux initiatives féminines.

TEFY SAINA

TEFY SAINA est une ONG locale qui regroupe une douzaine de Centres de formation rurale ainsi qu'un certain nombre de personnes physiques. En font notamment partie le CAPR de Fianarantsoa, le Centre Soanavela de Mahitsy, le Centre Saint-Benoît de Fenerive-Est, le Centre de Bevalala et l'association Arta d'Ambatondrazaka. L'inspirateur de ce mouvement est le Père Henri de Laulanié, jésuite, ingénieur agronome, engagé dans des actions de développement rural à Madagascar depuis plus de 25 ans.

TEFY SAINA veut avant tout changer les mentalités et les comportements des paysans par une action de formation adaptée au monde rural. Quelques-unes des idées de base de cette pédagogie : "les méthodes de culture ancestrale sont dépassées avec une croissance démographique annuelle de 3 %", "il faut développer un modèle de riziculture scientifique (méthode katayama) qui peut fournir des rendements allant jusqu'à 15 T/hà", "la nature doit être démystifiée (refus des différents interdits fady)", "la culture attelée est plus adaptée au pays qu'un gros machinisme agricole", etc ...

TEFY SAINA préconise une formation par correspondance et par sessions, étalée sur cinq ans, pouvant conduire au niveau de l'entrée à l'Université, organisée en deux cycles de deux et trois ans chacun. Cette formation inclut aussi bien l'étude du malgache, l'apprentissage du français, l'économie, la sociologie, l'histoire, les sciences naturelles que l'agriculture ou la technologie artisanale, l'élevage, la gestion d'une exploitation agricole, l'électrotechnique ou la mécanique auto. TEFY SAINA est disposée à se voir confiée une assistance à la gestion à de petites unités économiques aidées financièrement.

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

- Emile SALOU,** Conseiller Technique Principal, Projet PNUD/OPS
"Fonds de garantie et de soutien aux PME-PMI",
- Maurice DAVIGNON,** Conseiller Technique Principal, Projet PNUD/BIT
"Entreprendre à Madagascar",
- Catherine BLANCHARD,** Chargée de Mission Secteur privé,
Caisse Française de Développement,
- Hans SEYBOLD,** Représentant de la Fondation Friedrich Ebert,
- Damase ANDRIAMANDHISOA,** Directeur des Grandes Relations, BNI-CLM,
- Solonina RALANTOARIMISA,** Directeur du Crédit, BFV,
- Michel CREPON,** Enseignant à l'INSCAE,
Rubert DENTY, Etudiant, Président de la Junior-Entreprise de l'INSCAE,
- Marcel RAKOTGUAO,** Président de l'UAMA,
- RAKOTONOMENJANAHARY Benjamin,** Directeur de l'Institut National
de Promotion Formation/INPF,
- Roland ANDRIARIMALALA,** Directeur Technique, Centre de
Formation des cadres/CFC,
- Le Père Elio SCIUCHETTI,** Directeur du Centre d'apprentissage
Rural de Bevalala,
- Florence RALISARISOA,** Directrice et
Stella Kerneur, Directrice-adjointe du Centre SOANAVELA,
- RAFARALAHY Sébastien,** Président et
RABENANDRASANA Justin Léonard, Secrétaire Général de TEFY SAINA.

ANTSIRABE

Sommaire

- Le potentiel économique du Vakinankaratra,
- l'Opération de Développement rural (ODR) et le Programme des Petits Périmètres Irrigués (PPI),
- La Ferme-Ecole de Tombotsoa/FAFAFI,
- L'AVEAMM,
- Le Groupe TSIMOKA/FERT/FIFATA,
- L'UAMA,
- L'IREDEC,
- La ROVA et la SDID,
- Les Banques (BFV et BNI-CLM),
- Liste des personnes rencontrées.

LE POTENTIEL ECONOMIQUE DU BAKINANKARATRA

1. L'agriculture :

Région densément peuplée (la densité moyenne est supérieure à 60 habitants au km²), le Vakinankaratra est réputé pour ses productions agricoles très diversifiées. Sur une superficie cultivable totale de 148 737 ha, 105 757 sont cultivés, soit un taux d'exploitation de 71 %. Les rizières occupent 44 177 ha (dont 36 203 ha encadrés) et les cultures sèches et pâturages couvrent 61 580 ha. Les principales cultures sèches sont les suivantes:

- pomme de terre (1ère et 2ème saison):	11 838 ha
- maïs	: 18 870 ha
- haricot	: 9 383 ha
- manioc	: 7 853 ha
- blé de saison	: 1 092 ha
- orge	: 150 ha

Les superficies cultivées en contre-saison (sur rizière) connaissent un développement rapide, avec une prédominance de la culture de la pomme de terre:

- pomme de terre	: 1 807 ha
- légumes tempérés	: 404 ha
- blé	: 239 ha
- triticales	: 770 ha
- orge	: 892 ha

Poussés par la pression démographique, les agriculteurs cherchent de plus en plus à développer les cultures de tanety dont plus de 70 % sont désormais cultivés (23 824 ha). Mais ce type d'exploitation se développe de façon anarchique et sans régénération de la fertilité du sol. Dans le Vakinankaratra, les cultures pluviales dépassent désormais en étendue les surfaces rizicoles. La mise en valeur des terroirs est presque générale et les cultures atteignent les collines et même les sommets ! La riziculture reste cependant l'activité prédominante de la région.

Cette zone a produit (1989) 135 000 T de riz irrigué, 84 000 T de pommes de terre, 23 000 T de maïs, 40 000 T de manioc (dans les deux fivondronana d'Antanifotsy et de Faratsiho) et 5 700 T de haricots.

C'est dans cette région que FIFAMANOR (Programme de développement rural financé par NORAD) a effectué ses premiers essais pour relancer la culture du blé. En effet, le calendrier agricole, marqué par une période creuse qui va d'avril à août, favorise ce type de culture qui fournit

aux paysans un complément monétaire appréciable. Une société d'Etat a été créée (la KOBAMA) et une minoterie a été construite. En l'absence d'une organisation de la production, la KOBAMA a pris directement en charge les opérations d'achat, de transport, de distribution des semences et des intrants aussi que les crédits correspondants, assumant la totalité du risque financier. Cette nouvelle politique, associée à une nette amélioration des prix et de la marge brute du paysan, a permis un redécollage rapide de la culture du blé et du triticale (croisement de blé et de seigle). La minoterie de la KOBAMA a une capacité installée de 60 000 T/an. Elle tourne à un peu plus de 60 % de sa capacité, essentiellement avec du blé importé car la production locale de blé, en 1989, n'a été que de 10 600 T.

Le projet agricole MALTO a démarré en 1980 avec un financement du FAC (4,9 Millions FF). Son objectif principal était le développement de la culture de l'orge massicole et la construction d'une mallerie devant produire à terme 6 000 T de malt, soit la capacité d'absorption des Brasseries STAR. Cette nouvelle culture de rente, avec un débouché sûr et de bons rendements (3T/ha), a été bien accueillie par les paysans.

Introduite en 1930 par un missionnaire norvégien, l'arboriculture (surtout les pommiers) fait aujourd'hui partie de la diversité culturelle et de la richesse du Vakinankaratra. L'altitude et des conditions pédologiques favorables ont conduit à la création d'une ferme étatique dans les années 1970 (Betampona). La ferme n'a jamais atteint les résultats escomptés, ne dépassant pas 20 % de sa capacité de production en 15 ans d'activité, mais elle a permis la vulgarisation de cette culture dans tout le Vakinankaratra. Les vergers entourent désormais la plupart des habitations (avec une moyenne de 10 pieds par exploitant). Il existe par ailleurs de grands vergers de 500 à 1 000 arbres.

L'essentiel de la production est acheminée sur Antananarivo, Antsirabe et Fianarantsoa. La vente des fruits est assurée de trois façons: soit le propriétaire loue le verger à un tiers qui prend à sa charge tous les frais jusqu'à la vente (fermage), soit des intermédiaires locaux ou régionaux achètent la récolte sur pied (vente sur pied), soit les propriétaires s'organisent pour assurer eux-mêmes la vente vers des régions plus éloignées comme Morondava ou Tuléar (vente directe). L'expérience montre que ce dernier circuit de vente n'est pas rentable pour les exploitants-propriétaires, vu l'importance des pertes (50 %). Il n'existe en effet aucun système de conservation des fruits. De plus les rendements sont faibles. Cela est dû aux problèmes de conservation dans la mesure où le calendrier de récolte est court, à la vieillesse des arbres car peu de paysans-arboriculteurs arrachent les vieux arbres pour les remplacer par des jeunes et au manque d'entretien des plantations.

Les chiffres de la production fruitière de la région d' Antsirabe ont été les suivants en 1988 :

Pommes	1150 T
Pêches	245 T
Prunes	780 T
Poires	264 T
Abricots	85 T

De façon générale, le développement rural de la zone reste handicapé par l'insuffisance de maîtrise de l'eau (dégradation de la gestion et manque d'entretien de nombreux périmètres), la faiblesse des équipements agricoles, l'insuffisance et le coût des intrants, la rigidité des circuits de commercialisation, des capacités de financement limitées (70 % des exploitations ne sont pas auto-suffisantes avec la seule activité agricole) et par l'insécurité qui règne dans certaines zones de production. Il bénéficie cependant d'un certain nombre d'atouts : un savoir-faire traditionnel, une bonne maîtrise des techniques de la riziculture irriguée, une capacité d'adaptation des exploitants agricoles, une solidarité entre les individus et les groupes et la présence d'un grand nombre d'organisations d'intervention : Opération de développement Rural (FIDA), Projet des Petits Périmètres Irrigués (CFD), KOBAMA, FIFAMANOR, MALTO, Ferme-Ecole de Tombotsoa et AVEAMM (cf. infra).

2. L'élevage :

La région du Vakinankaratra a une longue tradition laitière, encouragée depuis 1972 par la Coopération Norvégienne (FIFAMANOR, ROMANOR). La fabrication artisanale du beurre et du fromage a été longtemps une spécialité régionale. Introduite en 1972, la race Pie rouge norvégienne, réputée pour sa production laitière et un rendement en viande correct, a connu un développement rapide grâce aux efforts conjugués de FIFAMANOR et de la Ferme-école de Tombotsoa. Ce type d'élevage amélioré coexiste avec l'élevage bovin traditionnel (viande) où les animaux se contentent de pâturer sur les hauteurs. L'état sanitaire du cheptel, suivi jusqu'ici par FIFAMANOR, est satisfaisant. Le Troisième Projet Elevage, financé par la Banque Mondiale, prévoit une privatisation des services vétérinaires.

En 1989, sur les cinq fivondronana de la zone, on comptait 227 000 têtes de bétail. La quantité de lait collectée en 1989 a été de 1,424 millions de litres. La distribution de bidons, la mise en place de centres de collecte et de réfrigération, l'extension des axes de collecte, le contrôle de la qualité (paiement en fonction de la qualité du lait) ont très largement contribué à une augmentation de la qualité et des quantités livrées.

L'élevage porcin est atteint par la peste porcine et souffre d'une large insuffisance de couverture sanitaire (près de 200 000 porcs dans cette zone en 1989). L'élevage ovin est, quant à lui, peu développé : moins de 6 000 têtes en 1989. L'élevage des volailles, enfin, reste avant tout traditionnel, quoique la ferme-école de Tombotsoa et quelques autres fermes privées aient commencé à fournir des reproducteurs améliorés. Les volailles sont également touchées par plusieurs maladies microbiennes. Il y avait, en 1989, un peu plus d'un million de volailles dans cette région.

3. Les secteurs minier, industriel et artisanal :

Intégré dès le temps des royaumes dans l'économie de marché, stimulé par l'arrivée des missionnaires norvégiens avant la colonisation et favorisé également par un milieu naturel propice aux cultures des régions tropicales et tempérées et un sous-sol relativement riche, le Vakinankaratra a bénéficié du développement des secteurs artisanal et industriel depuis plus de trente ans. La gamme des activités est assez étendue.

La zone bénéficie d'un bassin de main-d'oeuvre qualifiée grâce à la politique de formation adéquate dispensée par certaines unités (Cotona). Elle bénéficie également de centres de formation publics ou para-publics, recrutant dans la région ou au plan national : Ferme-école de Tombotsoa et Centre de Formation des Agriculteurs au Machinisme Agricole (C.F.A.M.A.). Le sens du commerce et de la concurrence, l'organisation de filières à l'échelle nationale, la recherche de créneaux porteurs, la faculté d'adaptation au goût et au pouvoir d'achat des consommateurs ont multiplié les actifs du secteur informel, surtout dans la ville d'Antsirabe. Et le nombre croissant de paysans ouvriers (9 %) génère dans les campagnes un comportement nouveau, un esprit plus inventif qui se répercute dans l'habitat, les outils de production et l'aménagement de l'espace.

L'intégration étroite de l'agriculture et de l'élevage ont induit le développement de l'artisanat (vannerie-chapellerie dans les fivondronana d'Antanifotsy, de Betafo, travail de la corne, savonneries, biscuiteries, pâtisseries, confiseries dans les fivondronana de Betafo et d'Antsirabe II) ou de petites unités industrielles plus performantes (rizeries, décortiqueuses et laiteries, concentrées surtout dans le centre de la région). L'exploitation du sous-sol et le recyclage des matériaux usagés fournissent également de nombreux emplois.

La production vise en priorité à satisfaire le marché local mais les excédents de production, le besoin de liquidités, la structure du réseau familial permettent aussi aux petites et moyennes entreprises d'exporter dans d'autres Faritany ou même à l'Étranger (pierres précieuses comme les rubis, saphir ou béryl).

3.1. Les principales activités :

Plus d'une centaine d'exploitants, assistés de la main-d'œuvre locale, travaillent dans les gîtes miniers des fivondronana de Betafo et d'Antsirabe II. Cette branche a induit l'implantation dans la ville d'Antsirabe de lapidaires, de bijoutiers et de petites entreprises de taillerie et de bâtiment (748 m³ de marbre dans le fivondronana d'Antsirabe II). La zone a produit, en 1989, plus de 2 T de béryl/beryllium, 30 T de quartz, 5,7 T de roches siliceuses, 1,6 T de Tourmaline, 1,5 T d'aragonite et plus de 3 565 T d'autres substances.

Trois unités industrielles se sont installées dans le Firaïsona d'Alatsinainy-Ibity (Sud d'Antsirabe II) pour l'exploitation du calcite, du talc, du kaolin, de la dolomie et de la chaux. La Somadex emploie 148 personnes, réparties en 3 unités et produit 7000 tonnes/an. Chaumad (ex-Soabe) emploie 110 personnes et produit 8000 tonnes/an de chaux. Cima (Société Abacimal) emploie plus de 100 personnes pour la fabrication de ciment. Ces usines travaillent en-dessous de leur capacité de production, mais le désengagement de l'Etat et de nouveaux investissements devraient améliorer la situation.

L'orpaillage est pratiqué un peu partout et contribue à retenir les jeunes au village (bien que suscitant des trafics à plusieurs niveaux). Dans l'Ouest du fivondronana de Betafo, les filons sont suffisamment importants (Anjomà-Ramartina, Maherikely) pour susciter des vagues saisonnières de migration et suggérer une exploitation industrielle.

Dans la plupart des fivondronana, des forgerons fabriquent couteaux, faucilles, bèches, fourches, pelles, haches pour les besoins locaux et l'exportation vers le Zoma d'Antananarivo. Des petites unités familiales de mécanique agricole et de fabrication d'instruments aratoires, travaillant à la commande, se sont constituées (Betafo, Antsirabe) pour permettre la mécanisation des gros et moyens exploitants (plus de 10 hectares). Le prix des machines agricoles importées reste en effet prohibitif.

Le secteur du bâtiment est particulièrement actif dans toute la région avec des unités artisanales qui produisent de 200 à 500 000 briques/an pour répondre au marché local. Dans les fivondronana d'Antanifotsy, Betafo, Antsirabe II, les artisans se sont groupés en petites entreprises de fabrication de briques et de tuiles et exportent leur production (des millions d'unités/an) vers les faritany de Fianarantsoa, Toamasina et Antananarivo. Les emplois générés s'élèvent à plus d'une centaine.

.../...

Les nombreux reboisements de pinus patula, de mimosa, d'eucalyptus ont favorisé la multiplication des scieries, menuiseries, ébénisteries artisanales (fivondronana d'Antanifotsy et d'Antsirabe II). Les entreprises semi-industrielles travaillent pour l'exportation dans les autres faritany. Dans tous les fivondronana, sauf dans le Moyen-Ouest de Betafo, la fabrication de charrettes est source de revenus (dans le fivondronana de Faratsiho on exporte vers l'Itasy).

Les rizeries (19) et les décortiqueries (70) sont les plus nombreuses, avec une forte concentration dans les fivondronana de Betafo (36) et d'Antsirabe II (25). La capacité de production est en moyenne d'une T/jour, avec 5 employés par unité. En période de récolte, ces unités travaillent 24 h/24. Certaines se sont adjointes une provenderie et traitent la production locale aussi bien que la production importée des autres faritany.

Le traitement des dérivés du lait est la branche d'activité qui a connu le plus grand développement au cours de ces dernières années. Des fabricants de beurre (Belazao dans le Fivondronana de Betafo), de fromage et de yaourt sont dispersés un peu partout.

Enfin l'élevage du ver à soie, l'utilisation de végétaux, de la paille de blé et des résidus de l'usine textile Cotona ont généré la confection de linceuls, de vêtements, de chapeaux, de soubiques et de nattes, vendus sur place ou collectés à destination du marché de la capitale.

3.2. Antsirabe : deuxième pôle industriel de Madagascar :

Seconde ville de Madagascar, Antsirabe abrite de longue date d'importantes activités industrielles. Le tableau suivant (1989) recense les principales unités et le nombre d'emplois créés :

Cotona	Textile, Service informatique	3 000
Sacimen	Manufacture de tabac	600
STAR	Fabrique de boissons gazeuses	300
Sojufa	Jus de fruit-eau minérale	105
SMPL	Produits laitiers	130
Paraky Vaovao	Tabac à chiquer	117
Paraky Mahazoarivo	Tabac à chiquer	120
SMII	Etiquettes-Industries du bois	65
Mamisona	Huilerie-Tourteaux	100
Sté Rarijona	Ebénisterie-Menuiserie	10
Ent. Chapin	Construction-Elevage	200
SOAM	Oxygène-Gaz carbonique	6
Maronjana	Stéarinerie	ND
Kobarna	Farine-céréales	150

Les industries d'Antsirabe emploient ainsi 25 % de la population active (9 000 personnes) et distribuent une masse salariale annuelle de plus de 9 milliards Fmg dont 42 % assurés par les trois plus grosses unités (COTONA, SACIMEN, STAR).

L'existence d'unités industrielles plus importantes a un effet d'entraînement sur l'ensemble de la région. La Cotona a favorisé le développement de la culture du coton dans toute l'île. La STAR a contribué à la culture de l'orge et la Kobama à celle du blé. La production laitière est articulée aux activités des trois laiteries locales : SMPL, TIKO et ROMANOR. En l'absence de données chiffrées permettant de mesurer l'intégration des activités économiques, on estime communément qu'elle concerne surtout les secteurs suivants :

- * les emballages et les étiquettes pour la COTONA et la STAR ;
- * la fabrication de cageots pour la STAR ;
- * les produits chimiques ;
- * les travaux de construction et de réparation (mécanique, menuiserie, bâtiment) (1).

(1) REGIONS ET DEVELOPPEMENT, Programmes régionaux et projets locaux, Faritany : Antananarivo, Etudes régionales, RDM-Ministère de l'Economie et du Plan, PNUD-OPS, Dirasset, mai 1991, pp. 229-255.

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL (ODR) PROGRAMME PETITS PERIMETRES IRRIGUES (PPI)

Le programme PPI vise à favoriser un développement agricole par une meilleure maîtrise de l'eau. Le Programme de Recherche/Développement, appuyé par le CIRAD/SAR (Dominique ROLLIN) sur financement de la Caisse Française de Développement, a pour objectif de cerner les possibilités économiques des petits exploitants agricoles du Vakinankaratra. La méthode adoptée est un suivi rapproché des flux monétaires (structures de recettes et dépenses d'exploitation) de dix petites exploitations agricoles sélectionnées dans chacun des cinq périmètres irrigués du Programme PPI.

Le profil moyen des cinquante exploitations familiales échantillonnées est le suivant : 1/2 ha de rizière, 1 ha de tanety (collines), quelques animaux (une ou deux vaches, un ou deux cochons, un peu de basse-cour) mais peu de matériel agricole (30 % des familles suivies possèdent une herse et une charrue).

Quatre types différents d'exploitations agricoles ont ainsi été identifiés:

- celles qui peuvent subsister à partir de la seule production rizicole (20 % de l'ensemble) ;
- les plus performantes, celles qui avec un chiffre d'affaire annuel de 5 millions de Fmg peuvent investir chaque année une moyenne de 1,5 millions Fmg en intrants divers ;
- les exploitations qui, alliant un peu d'agriculture et d'élevage, ont cependant du mal de dégager le moindre excédent d'exploitation ;
- les agriculteurs qui ne peuvent vivre de leur exploitation familiale et se louent comme travailleurs journaliers ou s'adonnent à d'autres activités économiques : briqueterie, etc...

La circonscription de vulgarisation agricole (CIRVA) du Vakinankaratra, articulée à l'Opération de Développement Rural (ODR) financée par le FIDA, favorise surtout la mise en place de **greniers communs villageois**. La BTM accorde des crédits à la production garantis à 100 % par le nantissement du stock. Le volume est de 2 000 T sur une production de 100 000 T de paddy dans le secteur de la CIRVA d'Antsirabe. Les paysans peuvent ainsi fournir une garantie qui leur permet d'obtenir des crédits pour les cultures de contre-saison (blé triticale) et obtenir une meilleure valorisation de leur production. En 1991, on a compté 324 greniers communs villageois.

.../...

La CIRVA incite d'autre part les paysans à s'organiser en groupes de crédit à caution solidaire pour obtenir des crédits à court terme. Ces crédits sont destinés à des achats d'intrants, de semences ou permettent de salarier de la main d'oeuvre saisonnière. La Banque (BTM) prête généralement à 12 % aux groupes qui reprètent à 18 % aux paysans. Les durées varient de 6 à 8 mois. Le montant moyen de crédit accordé tourne autour de 120 000 Fmg. Les groupes qui ne peuvent rembourser la totalité des crédits sont interdits de crédit l'année suivante.

Pour une population d'un million d'habitants dans le Vakinankaratra et un total estimé de 150 000 exploitations agricoles,

- 567 millions Fmg de crédits ont été accordés pour la saison 89/90 à 4480 bénéficiaires avec un taux de remboursement de 96 % ;
- et 809 millions Fmg ont été accordés pour la saison 90/91 à 4648 bénéficiaires avec un taux de remboursement de 85 %.

Tous ces crédits à la production permettent aux exploitations de survivre mais ils ne permettent pas des investissements productifs. La productivité n'a pratiquement pas varié en 30 ans. Les projections pour une amélioration à terme des revenus agricoles misent sur la rizi-pisciculture, les cultures de contre-saison, l'arboriculture fruitière (pommes, pêches, prunes, agrumes) et l'exploitation forestière. Le développement de l'élevage est conditionné par la qualité de la couverture sanitaire.

La cellule PPI a par ailleurs mis au point une fiche "artisanat" et une fiche "activités agro-alimentaires". Le dépouillement des fiches une fois remplies devrait permettre de mieux cerner les potentialités actuelles des activités non agricoles contribuant au développement rural. Il s'agit essentiellement des forgerons villageois, des menuisiers, des hûcherons, des charbonniers, des briquetiers, des meuniers, des beurriers, des décortiqueurs de paddy et des fabricants de matériels agricoles. La SIPEM a déjà pris une participation dans le capital d'une fonderie artisanale où sont coulés et usinés des moyeux de charrettes. Le contact avait été établi par le Conseiller technique de la Cellule PPI.

L'ECOLE AGRICOLE DE TOMBOTSOA/FAFAFI (Eglise Luthérienne de Madagascar)

Créée en 1965, l'Ecole agricole de Tombotsoa accueille actuellement une centaine d'étudiants par an dont une trentaine de filles. Elle dispense une formation en agriculture, élevage et en nutrition humaine. Les filles suivent en outre des cours de cuisine et de couture. En 1990/91, il y a eu 360 candidatures pour 98 places. Le niveau d'entrée est celui de la Troisième

L'école est couplée avec une ferme qui sert de terrain de stage. Les bénéfices d'exploitation de la ferme couvrent une partie des coûts de formation. La ferme possède une centaine de vaches laitières et une centaine de génisses avec une production de 400 000 litres de lait en 1990, vendus pour l'essentiel dans la ville d'Antsirabe. Elle élève une centaine de truies et a vendu 1 300 porcelets aux fermiers du Vakinankaratra. Elle a produit en outre, en 1990, 1 800 T de fourrages verts, 74 T de foin, 244 T d'ensilage, 177 T de maïs, 51 T de pommes de terre ainsi qu'un peu de riz, de triticales et de soja. La ferme a enfin produit plus de 10 000 poulets et plus de 143 000 oeufs.

Une minoterie-provenderie (unité de fabrication d'aliments pour le bétail) a été adjointe à la ferme-école en 1968. Cette minoterie-provenderie, faute de fonds de roulement suffisant et par suite de difficultés d'approvisionnements, tourne au tiers de sa capacité installée (5 000 T/an).

La ferme-école de Tombotsoa n'a aucune difficulté pour obtenir tous les types de crédits bancaires (BNI-CLM). Elle envisage de s'équiper d'une machine à ensacher (berlingots de 1 l. de lait) avec soudure thermique. Elle négocie à cet effet un crédit à 6 % auprès d'une ONG Suisse. L'essentiel des coûts de formation de la ferme-école sont couverts par une subvention annuelle de la Fédération Luthérienne Mondiale.

La formation dispensée comprend un cursus standard de 9 mois et des formations courtes qui varient de une à douze semaines. 1 250 élèves sont à ce jour passés par la ferme-école de Tombotsoa. Le service de suivi des anciens est devenu autonome dans le cadre de l'association FAFAFI.

FAFAFI s'occupe de vulgarisation agricole et d'approvisionnements en intrants pour l'agriculture et l'élevage. Les vulgarisateurs travaillent avec des comités locaux de développement créés au sein des paroisses luthériennes (une quarantaine). Ils se retrouvent tous les mois en sessions de formation qui durent trois jours et qui portent notamment sur la gestion financière des exploitations agricoles.

Une expérience de crédit rural, menée il y a une vingtaine d'années, a été abandonnée du fait de la difficulté à mettre en oeuvre un suivi rapproché des prêts. La direction de FAFAFI estime nécessaire de procéder avec beaucoup de prudence avant d'engager ces comités de développement dans des opérations de crédit.

Nous ne voyons pas de possibilités de collaboration concrètes à court terme entre la SIPEM et la ferme-école de Tombotsoa ou FAFAFI, ni en matière de crédit, ni en matière d'assistance à la gestion.

ASSOCIATION POUR LA BALOBISATION, L'EXTENSION ET L'AMENAGEMENT DE LA MOYENNE-MANIA (AVEAMM)

L'AVEAMM a émergé dans les années 1985/1986 avec le soutien de FERT (cf. infra), de la Fondation de France, de la Fondation pour le Progrès de l'Homme ainsi que de bailleurs de fonds internationaux (CFD). Elle intègre deux catégories d'acteurs : les associations paysannes et les techniciens de la cellule d'appui aux associations paysannes.

Les compétences techniques de l'AVEAMM concernent la réhabilitation de matériel végétal (agrumes et rosacées) et la production de plants forestiers (eucalyptus). Elles portent également sur la protection des digues et la sauvegarde de l'environnement en général. L'AVEAMM organise des sessions de formation d'une dizaine de jours portant sur l'arboriculture fruitière, l'entretien d'une pépinière, la technique de semis et de plantation, la conservation des sols, le greffage et l'entretien des arbres fruitiers. Ces sessions de formation s'adressent aux paysans ou aux cadres des divers projets de développement qui s'occupent d'arboriculture.

Le programme de crédit de l'AVEAMM s'est scindé en 1990. Une part des associations membres se sont regroupées autour du pôle TSIMOKA/FERT/FIFATA, le reste (deux associations) demeurant au sein de la structure AVEAMM. Ce différend a conduit à une chute des taux de remboursement au dessous de 70 %. Un accord est intervenu récemment entre l'AVEAMM et FIFATA/TSIMOKA/FERT pour mettre un terme au différend.

La structure actuelle de l'AVEAMM rassemble un millier de paysans en deux associations majeures implantées dans une vingtaine de villages. L'Association Nord-Mania comprend 17 groupements de base (700 paysans) et l'association Sud-Mania 6 groupements (400 paysans). L'AVEAMM souhaite développer ses activités dans trois directions :

- l'extension des activités de la serre "insect-proof" mise en place à Soavina (1987), avec l'appui technique de FERT et sur financement AIPB (CFD). L'AVEAMM a un agrément avec l'Etat pour introduire du matériel végétal importé. Elle collabore avec l'INRA. La serre a un chiffre d'affaires annuel de 30 millions Fmg ;
- les crédits de campagne aux associations membres pour collecter le paddy, la pomme de terre, le haricot ;
- les crédits d'équipement de décortiqueries

Une collaboration avec l'AVEAMM suppose une attention particulière au suivi comptable et le règlement des problèmes internes.

TSIMOKA-FERT-FIFATA

TSIMOKA s'est constituée en se séparant de l'AVEAMM courant 1990. **TSIMOKA** est un service d'appui technique à **FIFATA**, organisation paysanne qui regroupe 800 agriculteurs dans 18 villages. Chaque village comprend plusieurs groupements (de 3 à 9 selon les villages).

Dès 1986, **FERT** (Fondation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre) a apporté un appui technique à l'AVEAMM. En 1990, **TSIMOKA** s'est séparé de l'AVEAMM en s'appuyant sur **FERT**. **FERT** a été créée par l'AGPB (Association Générale des Producteurs de Blé) au sein du Groupe financier français **UNIGRAINS**. **FERT** est née du rapport Neeser (1984) sur " la contribution des professions agricoles et alimentaires au développement du Tiers-Monde ". Son action s'appuie sur deux considérations essentielles :

- les pays d'Europe ne peuvent espérer développer leur production agricole sur les ruines de l'agriculture des pays en développement;
- le développement agricole a été réussi dans les régions où les agriculteurs ont su prendre en main leurs propres intérêts et créer un pouvoir technique, économique et financier capable de négocier avec les Pouvoirs Publics.

FERT apporte à cet égard la compétence et le savoir-faire des céréaliers français dans l'organisation du syndicalisme agricole. L'essentiel des coûts de fonctionnement de **FIFATA** et de **TSIMOKA** sont couverts par une subvention de **FERT**. **TSIMOKA** emploie une quinzaine de salariés.

Le programme d'épargne et de crédit engagé avec l'AVEAMM, scindé ensuite entre l'AVEAMM et **TSIMOKA**, puis attribué à **TSIMOKA** dans le cadre d'une convention récente entre les deux partenaires (janvier 1992), a subi les contre-coups du différend. L'encours actuel est de 65 Millions Fmg dont 8 millions proviennent de l'épargne collectée et 57 Millions de **FERT**. Le programme rémunère l'épargne collectée à 12 %, consent des crédits à la production (achat de semences et d'intrants) à 18 % et finance les activités de collecte avec des avances de trésorerie à 24 %. Ces taux sont à comparer aux taux usuraires locaux qui avoisinent souvent les 100 % par mois.

A côté de ses activités dans le Vakinankaratra, **FERT** intervient également dans le Moyen-Ouest (région de La Sakay-Tsiroanomandidy) où elle soutient des producteurs de lait (une centaine). Les débouchés sont prometteurs du fait de la proximité du marché de Tanà.

En dehors du Programme de Crédit et de la laiterie de la SAKAY, les autres secteurs de collaboration évoqués entre le groupe TSIMOKA-FERT-FIFATA et l' APEM et la SIPEM sont les suivants:

- **transformation et extension de la pépinière** (plants d'agrumes) créée par l'AVEAMM, avec l'appui technique de FERT et sur financement AIPB (CFD). La pépinière, qui produit un matériel végétal offrant de bonnes perspectives de commercialisation manque, du point de vue de FERT, d'espaces aménagés et d'infrastructures pour pouvoir élever un nombre plus important de plants. Les besoins en financement seraient de l'ordre de 25 millions Fmg dans une première phase ;

- **un projet de conservation frigorifique** dans la région de Soavina qui permettrait de valoriser davantage la production fruitière (pommes) en prolongeant la durée d'écoulement sur le marché. Une étude sur les circuits de commercialisation est en cours ainsi qu'un chiffrage des coûts d'investissement ;

- **la création d'une société de location-vente** pour des équipements agricoles : herSES, charrues, ainsi que pour des animaux de trait (zébus) dans la région de La SAKAY. Le total des locations-ventes s'est élevé, en 1991, à 6 Millions Fmg, au bénéfice d'une quinzaine de groupements et pour des montants moyens de 400 000 Fmg ;

- **des appuis individuels à des entreprises familiales** : fabrication de petits équipements agricoles, opération de triage ou de nettoyage, première transformation des produits (décortiqueries) ou extension d'exploitations agricoles (le cas d'un exploitant d'une dizaine d'ha. a été évoqué).

L' APEM et TSIMOKA-FERT ont passé un accord concernant le **suiVI de l'entreprise OMEG** (construction mécanique) où le Comité d'Octroi de la SIPEM a décidé une prise de participation de 4,2 millions Fmg pour financer l'achat d'un tour parallèle (occasion trouvée à Ambatolampy). L'assistance à la gestion sera assurée par le comptable de TSIMOKA-FERT.

L' UAMA

La Présidente de la section UAMA d'Antsirabe tient un magasin de broderie sous les Arcades. La section compte une quinzaine d'artisans dont quatre sont déclarés en entreprises individuelles. Le Vice-Président serait à même d'assurer un accompagnement des artisans. Notre interlocutrice plaide en faveur d'une collaboration directe avec la section locale de l'UAMA

.../...

L' INSTITUT DE RECHERCHE ET D' APPLICATION DES METHODES DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRES (IREDEC)

L'IREDEC, créé en 1986 avec le soutien financier du Secours Catholique (France), est une structure prestataire de services pour les communautés villageoises ("communautés de base") du Vakinankaratra. L'IREDEC travaille avec 33 communautés, chaque communauté pouvant représenter plusieurs hameaux et une population qui varie entre 200 et 1 200 habitants. Ce sont donc 15 000 personnes qui sont touchées par cette action.

L'IREDEC salarie 25 personnes. Les animateurs, intervenant à la demande des communautés villageoises, contribuent à la mise en forme de programmes de développement des villages et animent des sessions de formation où alternent stages techniques et séances de travail sur l'environnement social, économique et politique de ces communautés. L'IREDEC développe une approche intégrée des processus de développement qui prend en compte l'agriculture, la santé (pharmacies villageoises), la petite hydraulique, l'artisanat, l'habitat, l'art et la culture, etc... Elle collabore avec le FIKRIFAMA pour les adductions d'eau, le CAPR de Fianarantsoa pour l'amélioration de l'habitat, TEFY SAINA pour la promotion des cours par correspondance et avec le CIRAD pour le développement de la riziculture.

L'IREDEC est financé par le CCFD, la Fondation de France, la Fondation Friedrich Ebert, la DVV (ONG Allemande) et DEFI (Développement Formation Information). Le président de l'IREDEC est M. RALISON, Directeur des Relations Humaines à la COTONA.

Les activités économiques de l'IREDEC sont encore peu développées. Quelques locations-ventes de charrues et de sarcleuses à des groupements de paysans, faute d'un suivi adéquat, ont eu de mauvais résultats. L'Association souhaite développer un volet artisanal : quatre entreprises familiales à Antsirabe (une menuiserie et trois forges artisanales) et quatre ateliers villageois, tous dans l'informel, souhaitent investir.

L'IREDEC évalue à une centaine le nombre d'artisans dans la ville d'Antsirabe. Ceux-ci, forgerons, charrons, menuisiers ou cordonniers ne travaillent qu'à la commande et n'ont souvent qu'un équipement très primitif (une enclume, un marteau, parfois une perceuse à main et une cisaille)

RONONON'I VAKINANKARATRA (ROVA) et LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL DESJARDINS/SDID

L'Association des éleveurs ROVA a été créée en 1987 avec un statut d'association (ordonnance 60-133 du 30/10/1960). Elle est constituée par 22 unions qui rassemblent 105 associations de base réparties sur les cinq fivondronana du Vakinankaratra. L'Association regroupe aujourd'hui 1400 éleveurs possédant plus de 6 000 vaches laitières. Son but est de parvenir à organiser la totalité des éleveurs du Vakinankaratra, estimés à 6 500 et possédant un cheptel évalué à 13 000 vaches laitières.

L'association a reçu en don 180 T d'engrais à partir de la vente desquels elle a constitué son fonds de roulement initial. L'association gère en outre 22 magasins de brousse (un par union) qui approvisionnent les paysans en intrants divers et en petit matériel agricole.

ROVA est un des points d'appui du Troisième Projet Elevage financé par la Banque Mondiale, la structure actuelle devant constituer le noyau de départ d'un syndicat malgache des éleveurs-producteurs de lait. Dans cette optique, ROVA souhaite renforcer son autonomie financière : ventes d'aliments pour le bétail, de produits vétérinaires et implication éventuelle dans la collecte et la transformation du lait (Projet de laiterie). Il s'agit pour ROVA de construire un pouvoir de représentation politique et syndicale des éleveurs à partir d'un pouvoir économique renforcé.

L'appui technique que ROVA reçoit depuis 1991 de la Société de Développement International Desjardins/SDID (1,5 millions de Con \$) vise à :

- augmenter l'offre de lait sur le marché local en augmentant la productivité des étables des membres de l'association ;
- augmenter le cheptel laitier par un programme de crédit approprié, un développement du programme de vulgarisation et une extension du réseau de stations de monte.

La demande des trois laiteries actuelles du secteur (ROMANOR, SMPL, TIKO) n'est satisfaite qu'à 40 %. ROMANOR (en voie de privatisation) a une capacité installée de 3 000 l. et SMPL de 15 000 l.. TIKO construit une nouvelle unité avec une capacité de 150 000 l. qui devra fonctionner avec de la poudre de lait importée. La grève de la SMPL, début 1992, a entraîné de lourdes pertes pour les éleveurs concernés.

La SDID a commencé son action en développant les 22 magasins de brousse : construction ou réhabilitation des bâtiments, apport d'un fonds de

.../...

démarrage, formation des magasiniers qui ont aussi un rôle de vulgarisation. Ces magasins doivent parvenir à terme à un autofinancement total.

Les difficultés du projet tiennent au manque d'initiative des éleveurs qui ne souhaitent pas développer leurs exploitations agricoles. Ils ont en moyenne trois ou quatre vaches, souvent quelques porcs et d'autres activités agricoles annexes (maïs, blé, riz). Cette attitude s'explique par le manque de crédits appropriés. Le crédit "vaches laitières" de la BTM n'a jamais fonctionné. Cette dernière exigeait une caution à 100% de ROVA. La mise en place d'un système de crédit efficace devrait susciter la demande.

ROVA a proposé d'informer ses membres sur les possibilités qu'offre la SIPEM.

Les BANQUES :

La BFB

La Directrice de l'Agence BFB à Antsirabe s'est déclarée très intéressée par les perspectives de collaboration qu'offrent la SIPEM et le Fonds de Garantie. Elle mentionne un projet de transformation de produits agricoles pour un montant total de 70 Millions Fmg, un atelier de construction de matériel agricole: 60 Millions Fmg, un atelier de confection: 20 Millions Fmg et de l'achat d'un camion pour des activités de collecte: 100 Millions Fmg. Elle voit également des possibilités d'investissement du côté de la transformation des produits laitiers, de l'équipement de deux boulangeries, de l'élevage de vaches laitières et de la fabrication de cageots en bois pour la STAR.

La BNI-CLM

Le Directeur de l'agence BNI-CLM d'Antsirabe, Nirina Rabemaso, est également Vice-Président de la Jeune Chambre Economique de Madagascar. Il insiste sur l'incapacité de la plupart des promoteurs à contribuer efficacement au montage de leur dossier et sur la nécessité de mettre en place un suivi rapproché. De son point de vue, le problème essentiel des petits promoteurs est la sous-capitalisation et le besoin de fonds de roulement. Il cite sept affaires qui ont un grand besoin d'argent frais dont quatre pourraient ouvrir leur capital à d'autres partenaires financiers: une décor-tiquerie, une entreprise de transformation de produits agricoles, quatre ateliers de mécanisme agricole et une menuiserie qui fabrique des cageots pour la STAR. (Le problème est particulièrement aigu pour cette dernière entreprise car la STAR règle ses factures avec des délais importants.) Notre interlocuteur estime nécessaire de "forcer" quelque peu certains promoteurs à ouvrir leur capital pour les contraindre à présenter leurs comptes à leur associé financier.

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

- M. RAZAFIMANDIMBY,** Directeur de la Ferme-Ecole de TOMBOTSOA,
- Jacob UEA,** Expatrié, FAFABI,
- Serge RAJAFETRA,
Jean-Hervé FRASLIN,** Comptable,
Expatrié, TSIMOKA-FERT,
- Benjamin RAJONA,** Directeur de ROVA,
- Serge GOSSELIN,** Société de Développement International
Desjardins, Québec, expert auprès de ROVA,
- Dominique ROLLIN,
Paul BLOND,** CIRAD/DSA,
SATEC,
Assistants Techniques auprès de l'ODR
(Programme PPI),
- Michel RAKOTONIRINA,** Directeur du Projet AVEAMM,
- Hantamalala RAKOTONDRAHAO,
Herimino Angelin RAKOTOVAO,
Clément RANAIVOARISON,
Christophe BIAYS,** Coordinatrice,
Volet Artisanat,
Comptable,
expatrié, Programme IREDEC,
- Odette ANDRIAMAHADY,** Directeur de l'Agence BFV,
- Nirina RABEMASO,** Directeur de l'Agence BNI-CLM,
Vice-Président JCE Nationale,
- Mbolarisoa RANDRIAMBOLOLONA,** artisan (brodeuse),
Présidente de la section UAMA,
- Laurent CHAPIN,** Entrepreneur.

TOAMASINA**Sommaire**

- Les potentialités économiques de la région,
- Le Projet PNUD/UNESCO, "Réserves de la Biosphère",
- Le Projet PNUD/FAO "Encadrement des cultures vivrières et des cultures de rente",
- L'AICF à Sainte-Marie,
- Le FTMV au Centre Saint-Benoît de Fenerive-Est,
- L'Apostolat de la Mer,
- Entreprendre à Madagascar,
- Les Banques (BNI-CLM et BFV),
- La Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture,
- Le Centre Automatisé de Gestion,
- Liste des personnes rencontrées.

...

LE POTENTIEL ECONOMIQUE DE LA REGION

1. L'agriculture :

On estime à 110 730 ha les surfaces mises en valeur, soit 20 % du potentiel agricole de l'ensemble de la Province de Tamatave. Les cultures vivrières occupent 62 250 ha, les cultures de rente 37 000 ha et les cultures industrielles, maraîchères et fruitières 11 480 ha. Les surfaces occupées se répartissent de façon sensiblement égale entre les fivondronana de Brickaville, Vavatenina et Toamasina II.

En surfaces emblavées, la riziculture représente 92 % des cultures vivrières. La région dispose d'un potentiel rizicole de 150 000 ha dont seuls 57 530 ha sont mis en valeur. La faiblesse des rendements observés (1,5 à 2,3 T/ha) est due à l'insuffisance des soins cultureux en cours de cycle (sarclage) et à l'absence de tout engrais organique ou minéral. Les plaines aménagées couvrent 5 400 ha ; 12 700 autres ha pourraient être également aménagés, au-delà des travaux traditionnels d'assainissement et de drainage, mais les crédits manquent ainsi que le personnel technique.

En 1989, les trois fivondronana ont produit 57 330 T de riz, 2 780 T de manioc et 1 390 T de maïs.

La culture du café est prédominante au sein des cultures de rente : elle couvre 22 600 ha, soit plus de la moitié des surfaces affectées à ces cultures. Celle-ci se caractérise par sa dispersion et la multitude des petites exploitations traditionnelles avec une moyenne de 0,45 ha par exploitant (500 pieds). On distingue deux types de plantations : l'une dite de case, autour des habitations, l'autre d'ampleur plus importante, éloignée du village, sur les pentes des bosses collines.

Les petits exploitants n'utilisent ni matière fertilisante ni produits phytosanitaires. Le taux annuel de régénération des vieilles plantations est très faible : 0,5 % de la superficie caféière de la zone. Cela se répercute sur les rendements qui sont généralement peu élevés : 440 Kg/ha de café marchand (rendement optimal : 800 Kg/ha). Ce type de culture stagne. Cette stagnation est due aux importants travaux d'entretien qu'elle exige et à des prix de vente peu rémunérateurs. Les champs de café cèdent ainsi progressivement la place à la riziculture, la zone étant déficitaire en riz.

Occupant une superficie estimée à 14 300 ha, le giroffier vient en seconde position dans les cultures de rente. La cueillette des clous de girofle et des griffes demandant une main-d'oeuvre abondante, cette culture s'est naturellement développée dans les fivondronana les plus

.../...

peuplés : Vavatenina et Toamasina II. Mais cette culture est aussi fonction des commodités d'évacuation : les clous et essence de girofle étant des produits avant tout destinés à l'exportation, celle-ci suppose des infrastructures routières suffisantes et en bon état. Bien que le girofler soit un arbre "économique", ne requérant que peu de soins (sauf la lutte contre la chenille "Andreto"), cette culture stagne également. Cette stagnation est le reflet de la mévente des clous de girofle à l'exportation dont les cours ne cessent de chuter. La culture de poiriers est estimée à 170 ha. C'est une culture marginale dans la zone.

En 1989, cette zone a produit 10 020 T de café et 2 220 T de clous de girofle secs. La production individuelle de café marchand par exploitant varie autour de 250 Kg, générant un revenu moyen de 245 000 Fmg. La mauvaise préparation du produit (baies immatures et mal séchées) diminue la qualité marchande du café et, par là, l'intérêt des exportateurs qui ne collectent que 25 % de la production.

Deux cultures industrielles revêtent une importance certaine. Ce sont la canne à sucre (4 600 ha) et le palmier à huile (1 160 ha). 52 % des plantations de canne à sucre sont de type familial et traditionnel : la canne y est transformée en sucre grossier ou en alcool de canne (betsabetsa) selon des procédés manuels, les rendements sont faibles (20T/ha), les cultures ne sont pas entretenues et il n'y a aucun apport d'engrais. 48 % des plantations sont de type évolué. Les plantations de la SIRAMA, gérées directement ou dans le cadre de groupements de planteurs, ont des rendements de 40 T/ha. Dans les plantations industrielles où il y a respect d'un calendrier agricole précis, des labours soignés, utilisation de variétés sélectionnées, fertilisation organique et chimique et utilisation de produits phytosanitaires, les rendements peuvent atteindre 70 à 80 T/ha. La culture industrielle du palmier à huile (Toamasina II) est gérée par la Société d'Etat SOMAPALM, récemment privatisée. En 1989, la production de canne à sucre de la zone a été de 153 600 T, dont 110 000 T produit dans les plantations de la SIRAMA à Brickaville. La SOMAPALM a produit 5 280 T de régimes dont on a extrait 990 T d'huile de palme brute.

Les cultures fruitières sont surtout présentes dans le fivondronana de Brickaville. La banane couvre 1 850 ha au total, les litchis 1 380 ha et les agrumes 1 010 ha. Les litchis sont traditionnellement une culture familiale avec 4 à 5 pieds par famille, souvent autour des villages ou sur les flancs des basses collines et des plaines alluviales. Les pieds sont nettoyés lors de la récolte mais il n'y a aucun apport d'engrais. Un arbre produit 60 kg en moyenne alors que le rendement est de 400 kg en conditions optimales. L'exportation de litchis (Madagascar est le premier exportateur mondial) a généré l'équivalent de 11 Milliards Fmg en devises (1989).

A côté des plantations familiales de bananiers (4 à 5 ares ou une centaine de pieds par famille), quelques exploitants, affiliés à l'UCOFRUIT (Union Coopérative Fruitière), disposent de plantations dépassant 50 ares. Les rendements restent cependant assez faibles : 8 à 10 T/ha contre des rendements de 30 T/ha en conditions optimales

Les cultures d'agrumes ont des rendements de 15/ha. En 1989, ces trois fivondronana ont produit 16 600 T de bananes, 15 210 T d'agrumes et 12 440 T de litchis, soit le tiers de la production nationale (40 000 T).

Le nombre d'exploitants agricoles, dans cette zone, a été estimé à 50 200 en 1989. Le revenu brut moyen est évalué à 963 500 Fmg/an. Le riz représente 30 % des revenus bruts d'une exploitation, le manioc et le maïs 13 %, les cultures de rentes 24 %, les cultures industrielles 15 %, les fruits 17 % et les légumes 1 %. La part destinée à l'autoconsommation représente environ 36 % de la production brute.

2. L'élevage :

L'élevage bovin est traditionnellement lié au travail dans la rizière irriguée (piétinage). Dans la mesure où les surfaces aménageables sont restreintes à la bande littorale, étroite et marécageuse, ce cheptel bovin est relativement réduit. Autrement, la possession de zébus est une marque sociale de richesse et une forme de thésaurisation. Le total des zébus de la zone est proche de 48 000 têtes dont plus de 40 % dans le seul fivondronana de Brickaville. C'est un élevage de type traditionnel : peu de troupeaux dépassent la quinzaine de bêtes. Les notables disposent souvent d'une ou deux vaches laitières et de quelques animaux de trait. Les zébus circulent librement entre les habitations et se nourrissent du maigre tapis de graminées entourant les cases. Il n'y a pas de pâturage au sens propre du terme et pratiquement aucune couverture sanitaire. La consommation de viande est assurée par l'abattage de bêtes, transportées par camion, en provenance de fivondronana plus productifs tels qu' Ambatondrazaka, Andilamena, Antsirabe ou Fianarantsoa.

L'élevage porcin reste lui aussi familial. Il est surtout le fait des communautés d'origine chinoise, installées dans ces régions depuis plusieurs décennies. Le cheptel de la zone est évalué à 7 500 porcs, ce qui est faible (un peu plus d'une tête par 100 habitants). Ceci s'explique notamment par l'interdit (fady) qui frappe ce type d'élevage dans nombre de localités côtières et sur l'ensemble du secteur.

La viande de volaille constitue une source de protéines animales importante, particulièrement dans les régions enclavées et éloignées des

côtes. Les volailles croissent en toute liberté au milieu des localités et nécessitent peu de soins particuliers. Les estimations des services de l'élevage chiffrent à environ 930 000 les volailles de tous types présentes dans la zone, soit une dizaine de volatiles par ménage de 7 personnes.

3. La Pêche :

La zone économique de Toamasina-Centre comprend 170 Km de côtes. Le plateau continental est relativement étroit (1 à 3 miles) et la côte, quasiment rectiligne, est exposée aux vents dominants rendant dangereuses les sorties en mer à certaines époques. Cette zone est également soumise à d'intenses précipitations et dispose d'un réseau hydrographique dense où se pratique la pêche continentale. On y rencontre une pêche à la fois industrielle, artisanale et traditionnelle. Le prix de vente du kg de poisson est paradoxalement plus élevé à Tamatave qu'à Tanà. Ceci serait dû à une offre de protéine d'origine bovine insuffisante.

Réfrigépêche-Est est la seule société industrielle de la région (données 1989). Sa zone d'exploitation s'étend de la baie d'Antongil au sud de Tamatave. Sa production était de 1 000 T en 1989 et de 208 T de crevettes, essentiellement destinées à l'exportation (2 Milliards Fmg).

La pêche artisanale se pratique à bord d'embarcations motorisées in board ou hors-board, d'une puissance inférieure à 25 CV. Les engins de capture les plus courants sont les mini-chalut et la pêche à la ligne. Il n'existe aucun recensement des opérateurs artisanaux de la zone et aucune estimation de leur production.

L'impact économique de la pêche traditionnelle ne va pas au delà de la famille ou du village. Il peut s'agir de pêche maritime en pirogue à balancier, de pêche continentale dans les fleuves ou plans d'eaux navigables mais aussi de ramassage de mollusques ou autres fruits de mer.

Globalement, la commercialisation des produits de la pêche traditionnelle et artisanale est inorganisée et inefficace, notamment du fait du manque de moyens de conservation du poisson. D'un autre côté, les chalutiers exploitent systématiquement les eaux réservées aux petits pêcheurs (de la côte à 2 miles au large) et détruisent au passage leurs engins de capture (filets, nasses, barrages). Les autres contraintes des secteurs traditionnel et artisanal sont les coûts élevés des matériels et des équipements, l'absence chronique de pièces de rechange, l'individualisme marqué des pêcheurs et l'inexistence d'un système de crédit approprié, difficile à monter du fait de la faible rentabilité de ce type d'activité.

.../...

4. Les activités industrielles, manufacturières et minières :

Une dizaine d'unités, avec un chiffre d'affaires supérieur à un Milliard Fmg, forment l'ossature de l'industrie manufacturière et minière de Tamatave. Elles fournissent 2 000 emplois au total. La plupart de ces entreprises ont été mises en service avant 1978. Les Sociétés d'Etat sont en voie de privatisation. Ces entreprises tournent souvent à 30 % de leurs capacités, toutes ces unités industrielles ayant été "surdimensionnées" à l'origine. La zone franche industrielle de Tamatave, créée en 1989, souffre du climat d'incertitude lié à la crise politique, mais aussi du prix de location particulièrement élevé de ses terrains. Les réalisations restent très en deçà des prévisions initiales.

La SOLIMA gère la seule raffinerie du pays et dispose du monopole de la distribution sur l'ensemble du territoire. Elle fournit 300 emplois permanents à Tamatave et permet la formation d'un encadrement d'excellent niveau. L'extraction, le traitement et l'exportation du graphite sont le fait de trois sociétés : Ets Gallois, Louys et Izoard et SMGI. La zone assure l'ensemble de la production nationale (14 000 T en 1988) et apporte au pays l'équivalent en devises de 14 Milliards Fmg. Ce secteur fournit 1 000 emplois (dont 500 permanents). Le secteur des matériaux de construction subit plus que d'autres les méfaits de la crise. SOMALAVAL, tournant aussi à 30 % de la capacité installée, produit 600T de peinture. La Société couvre le quart des besoins du pays et fournit une centaine d'emplois. La MACOMA produit 2 000 T de tôles, ce qui suffit aux besoins nationaux.

Centre urbain de consommation, Tamatave a également développé un réseau industriel agro-alimentaire : décortiqueries (SINPA), traitement d'huile de palme (SOMAPALM), bière et boissons gazeuses (STAR) et autres boissons alcoolisées (SODIAC). La SOMAPALM, rachetée par la Savonnerie Tropicale, fournit près de 1 000 emplois, dont 300 permanents. Elle fournissait, en 1989, 2 000 T d'huile alimentaire, soit la quart de la production nationale, et 800 T d'huile brute pour les savonneries.

L'industrie de l'emballage est une branche porteuse qui bénéficie des retombées d'autres activités, agro-alimentaires en particulier. La SMEM, filiale de CARNAUD, est l'unité la plus importante avec un chiffre d'affaires de 2 Milliards Fmg. La Société ELGE, rachetée par un actionnaire indo-pakistanaï, a relancé ses activités de fabrication de carton ondulé et de confection de caisses et de boîtes en carton. Elle fournissait une centaine d'emplois en 1989. (1)

(1) REGIONS ET DEVELOPPEMENT , Programmes régionaux et projets locaux, Faritany: Toamasina, Etudes régionales, RDM-Ministère de l'Economie et du Plan , PNUD-OPS, Dirassat, mai 1991, pp. 47-83, passim .

PROJET PNUD/UNESCO/MAG/88/007

"Réserves de la Biosphère de Mananara-Nord"

Ce projet constitue le premier volet du projet général PNUD/UNESCO concernant la conservation des écosystèmes naturels et des opérations pilotes d'éco-développement des communautés de base. Ce projet veut démontrer le bien fondé d'une intégration du développement économique et social des communautés de base à l'intérieur du processus de conservation de la biodiversité. Un des volets de ce projet est donc de promouvoir les activités économiques des populations autour des aires protégées (parcs nationaux) ou à l'intérieur de celles-ci si ces activités n'impliquent pas de prélèvement sur les ressources naturelles. Le projet de Mananara-Nord touche une population de 40.000 habitants.

Ces activités de promotion paysanne ont d'abord été exclusivement agricoles (culture du riz, maraîchage) ou ont concerné le petit élevage et la pêche. Dans une seconde phase, qui démarre actuellement, le projet se propose de développer les investissements, en particulier dans l'artisanat rural (réparation du petit matériel agricole, entretien de moteurs) et le tourisme (hôtellerie, organisation de randonnées pédestres pour découvrir la faune et la flore). Le Projet est disposé à encourager ces communautés à se constituer en groupes de caution solidaire.

Le Projet PNUD/UNESCO collabore avec l'antenne d'"Entreprendre à Madagascar" à Tamatave.

Selon le rapport PNUD/DIRASSET de mai 1991, il semblerait qu'après bientôt trois ans d'activité, l'impact concret auprès des bénéficiaires directs du projet peut être qualifié de modeste, et ce, dans la majorité des secteurs d'intervention". (1)

PROJET PNUD/FRO/87/003

"Encadrement technique des cultures vivrières et des cultures de rente (girofle et café)"

L'objectif principal de ce projet est le développement de l'agriculture intensive par l'amélioration des techniques agricoles. Ce projet s'est fixé la mise en place d'un système de vulgarisation agricole par la création et l'encadrement de groupements paysans. Le projet intervient dans la région de Tamatave, de Fenerive-Est et de Brickaville, les trois

.../...

(1) REGIONS ET DEVELOPPEMENT, Programmes régionaux et projets locaux, Faritany : Toamasina, idem, p. 240.

régions les plus accessibles. Les thèmes vulgarisés concernent la riziculture, la culture du café et du girofle, les cultures maraîchères et fruitières.

Le projet compterait aujourd'hui 783 groupes de 15 à 20 paysans chacun. La moyenne d'âge des groupes se situe autour de 40 ans. Les groupes les plus dynamiques ont une moyenne d'âge plus basse. Chaque groupe est visité par un encadreur deux fois par mois. Ce projet compte une centaine d'encadreurs et une quarantaine de cadres dont six formateurs et six enquêteurs. Les encadreurs n'ont pas de réelle formation comptable.

Le projet se limite pour l'instant à la vulgarisation technique notamment à l'hydraulique villageoise. Un certain nombre de groupes, une quarantaine, se sont donnés un règlement intérieur et ont mis en place un début d'épargne collective pour financer l'achat d'intrants agricoles, de semences, de phytosanitaires ou de petits matériels. Les responsables estiment que ces groupes ne sont pas encore prêts à s'engager dans du crédit. Ils l'envisagent en 1993. Trois groupes de ce projet produisent des légumes pour des hôtels de la région.

Les perspectives de collaboration entre ce projet et la SIPEM ou le Fonds de Garantie semblent réduites pour l'instant.

L'AICF à l' Ile Sainte-Marie

L'Action Internationale Contre la Faim (AICF), une ONG française, intervient dans l'île Sainte-Marie depuis 1987. Elle se désengage progressivement de Sainte-Marie et s'implante à Manompana, sur la Grande Ile, en face de Sainte-Marie. L' AICF a sollicité la SIPEM pour l'installation des artisans sortis du Centre de formation et de production.

Une évaluation de ce projet, intitulé "Adéquation Economie, Emplois, Formation" (ADEEF), a été faite en février 1991. Elle a conclu à la nécessité de réorienter le projet. Le but ne doit plus être de parvenir à tout prix à une autonomie financière du centre, donc à la satisfaction d'un marché extérieur plus rémunérateur que le marché local par la mise en place d'équipements onéreux et de processus techniques que les artisans ne retrouveront plus une fois sortis du centre. Le Centre doit devenir un appui à l'installation des artisans, ce qui implique :

- d'améliorer les capacités techniques (savoir-faire) et l'outillage pour une production de biens répondant à une demande locale ;

.../...

- l'apport d'un appui financier : fourniture aux artisans installés de facilités de trésorerie ; fourniture aux nouveaux artisans des capitaux de départ nécessaires (investissements initiaux et facilités de trésorerie) ; aide au développement de l'innovation en suscitant une demande nouvelle par l'offre de nouveaux produits ;

- de recentrer la formation dispensée dans le Centre de formation vers des processus techniques et des modes de gestion adaptés à une production de type artisanale ;

- de recentrer l'activité du Centre de production :

- * en développant très largement le volet "prestations de services" (= location des équipements existants aux artisans de l'île) pour l'exécution des tâches qui supposent des équipements et un outillage onéreux ;

- * en privilégiant la sous-traitance de commandes adressées au Centre. "L'atelier ne joue plus en concurrent des artisans locaux mais devient au contraire un outil privilégié de promotion de l'artisanat local", objectif initial du projet plus ou moins abandonné en cours de route.

La modification des orientations du Centre de Production et l'installation des artisans dans un système de production où la sous-traitance est dominante suppose :

- qu'il existe bien un marché pour la production des artisans de l'île dans les trois secteurs d'activité considérés : menuiserie/ ébénisterie, maçonnerie, travail du fer ;

- que le Centre de production équilibre son compte d'exploitation en privilégiant la prestation de services et la sous-traitance ;

- que le Centre de production continue à assumer, sur cette période de trois ans, l'essentiel de la commercialisation de la production des artisans installés par le Projet.

Il existe potentiellement six à huit groupes de deux à quatre personnes (ainsi que quelques individuels) susceptibles de s'installer à leur compte, soit un effectif global de 25 à 30 artisans. Les besoins de financement de chaque groupe sont de l'ordre de 1,5 Millions Fmg (construction d'un hangar, outillage, fonds de roulement), soit une douzaine de Millions Fmg au total.

**FIBONDRONAN'NY TANTSARA MANATSARA BELONTENA (FTMV)
Centre St Benoît, FENERIVE-EST**

Le Centre St Benoît de Fenerive-Est a été créé au début des années 1970. Il a pour mission de former des chrétiens aux réalités sociales économiques, politiques et spirituelles de leur milieu de vie. Les sessions de formation d'adultes ont assez rapidement conduit les paysans à s'engager dans des activités concrètes. Ce fut d'abord la création de huit petits magasins villageois où l'on pouvait trouver des intrants (semences, insecticides) et du petit matériel agricole. Les intrants étaient fournis sous forme de prêts en nature, le prêt étant remboursé après la récolte (six mois) au double du coût initial. Une coopérative est née en 1982. Initiée en 1982, créée statutairement le 18/10/1985 sous forme d'association à caractère syndical (régie par la loi n° 75013 du 5/6/1975), l'association rassemble aujourd'hui 32 groupements de 8 à 12 paysans chacun, soit un effectif global de près de 400 agriculteurs malgaches. L'association a constitué une centrale d'achat.

Le FMTV a commencé par constituer un stock tampon de riz, achetant au moment de la récolte à un cours supérieur de 10 % au cours pratiqué par les collecteurs locaux et revendant en période de soudure à un prix de 10 % inférieur au cours du moment, soit un gain minimum de 20 % pour les paysans et leur famille. Ces opérations ont surtout comme premier effet de contrer l'action des usuriers locaux et de conserver le riz dans la région. A la collecte du riz s'est ajoutée, à partir de 1988/1989, la collecte du girofle et du café qui sont revendus aux exportateurs de Tamatave.

La progression des activités de collecte a été exponentielle. De 1,8 Millions Fmg d'achats en 1986, le FTMV est passé à 3,5 Millions en 1987, 6,8 Millions en 1988, 14,5 Millions en 1989, 22 Millions en 1990 et à 35 Millions en 1992. Jusqu'à présent l'association n'a connu aucun problème de conservation des stocks.

Les premiers fonds pour la constitution du fonds de roulement initial ont été fournis par la Fraternité Saint-Paul (Belgique) sous forme de prêt à 10 ans sans intérêt. Il est probable qu'au terme des 10 ans, le prêt sera transformé en subvention. Début 1992, le FTMV avait besoin d'augmenter son fonds de roulement. Après étude du dossier, le Comité d'Octroi a accordé la garantie d'une Avance sur Produits/ASP consentie par la BFV.

Le FTMV, en dehors de l'extension de ses activités de collecte, a programmé la mise en place de deux décortiqueries. Il envisage aussi l'aménagement d'un magasin de stockage-relais, destiné à entreposer le café et le girofle avant leur enlèvement. Le FTMV souhaite enfin acheter une pirogue à moteur pour sortir les produits par voie d'eau.

.../...

Pour mémoire, il faut encore signaler que le Centre Saint-Benoît poursuit parallèlement ses activités de formation, en particulier dans le cadre du programme ECOREOR. Ce programme, initié par Jean-Pierre Ranga, aujourd'hui supérieur du Grand séminaire de Tananarive, vise à fournir une formation professionnelle aux jeunes du niveau de 3^{ème} qui ne trouvent pas de travail et sont contraints de retourner à la terre.

L' APOSTOLAT DE LA MER

L'Apostolat de la mer est une structure internationale, organiquement liée à l'Eglise Catholique, qui a pour objectif une action sociale et spirituelle au sein des milieux maritimes. A Madagascar, l'Apostolat de la mer est présent à Tamatave, Mahajanga, Antsiranana et Antalaha.

L'Apostolat de la mer développe à Tamatave une activité de formation sur un bateau-école, financé en 1987 par le CCFD et la Commission des Communautés Européennes (ligne 941). La production de ce bateau est commercialisée par des groupes de femmes. Cette commercialisation est handicapée par l'absence de chambre froide, ce qui limite la production aux possibilités de vente dans la journée. Plusieurs groupes de femmes, d'autre part, tardent à payer le poisson enlevé. Le Projet a ainsi un très important crédit à l'extérieur.

Ces activités sont regroupées au sein du "Projet Pêche" qui inclut aussi la construction et l'exploitation de doris. Quatre doris ont été construits à ce jour sur subvention. Trois doris en exploitation ont une activité déficitaire, même avant amortissement, sont mal entretenus et sont affrontés aux mêmes problèmes de commercialisation. Dans de telles conditions, il semble difficilement envisageable que le Projet Pêche mette en place un système de crédit.

ENTREPRENDRE A MADAGASCAR

L'équipe d'"Entreprendre..." à Tamatave a reçu 517 visiteurs en 1991 et ouvert 108 dossiers de projets dont 38 ont été finalisés et proposés aux banques. Six dossiers, inférieurs à 20 millions Fmg, ont été acceptés par la BFV, deux projets ont été financés par la BMUI et une dizaine de dossiers étaient à l'étude à la CFD (AIPB). Quelques projets ont été acceptés jusqu'ici par la BFV malgré un niveau de fonds propres inférieur à la norme habituelle. Les concertations sont régulières entre "Entreprendre..." et la BFV à Tamatave

La moitié des projets retenus concernent l'artisanat et la petite industrie : menuiserie, fabrication de foyers améliorés, confection, fabrication de tuiles en fibro-ciment, etc... Le reste est partagé entre l'agriculture (riziculture, décortiqueries), la pêche et les services (hôtellerie, dépannage électrique,...).

L'agence d' "Entreprendre..." à Tamatave se proposait de soumettre une dizaine de projets à la SIPEM pour une participation éventuelle au capital mais la direction nationale du Projet n' a pas donné suite.

Les BANQUES :

LA BNI - CLM

Célestin RANDRIAMAMPIONONA voit des possibilités d'investissement dans le secteur de la menuiserie et de l'ébénisterie, le cabotage et le transport maritime ou le secteur de l'hôtellerie.

Il a soumis au siège de la BNI une dizaine de projets présentés par "Entreprendre à Madagascar". Ceux-ci sont bloqués dans l'attente de la mise en place du Fonds de Garantie PNUD. Trois de ceux-ci lui semblent particulièrement intéressants : il s'agit de culture de cornichons pour l'exportation, de confection de survêtements et d'une entreprise de construction dont les besoins de financement se montent à 87 000 000 Fmg. Notre interlocuteur pense que la SIPEM ou le Fonds de Garantie pourraient aider au financement d'un hôtel qui a besoin d'une trentaine de Millions Fmg pour pallier les effets des mois de crise de 1991.

En matière d'accompagnement des promoteurs Célestin R. nous parle d'un de ses adjoints en charge des dossiers PME à l'agence BNI-CLM de Tamatave.

LA BFV

Il y a trois agences de la BFV à Tamatave, les deux autres s'occupent plus spécialement d'exportation et du financement des activités de collecte. L'agence d'Annette RABENJA traite en priorité des projets d'investissement. L'accompagnement des petits promoteurs lui semble important du fait de la mentalité malgache où chacun cherche à se débrouiller tout seul sans tenir la banque au courant des éventuels problèmes.

A. Rabenja estimait à l'époque qu'il y avait peu de projets où investir. La BFV avait financé, en 1991, deux projets dans l'hôtellerie. Le

.../...

secteur du bâtiment avait du travail mais sans plus. La sous-traitance, en particulier de la Zone Franche, concernait surtout la menuiserie. Elle avait mentionné les six projets faits avec "Entreprendre...". Elle avait une délégation pour les projets d'investissement inférieurs à 20 millions Fmg.

La CHAMBRE DE COMMERCE

Le Secrétaire Général de la Chambre de Commerce regrette que les Chambres de Commerce à Madagascar, durant la Seconde République, se soient vues confinées dans des tâches strictement administratives. Il souhaite que celles-ci retrouvent un rôle dynamique dans la promotion des activités économiques. Ce qui suppose que les opérateurs économiques ne considèrent plus ces structures comme des institutions qui leur sont extérieures.

Parmi les appuis que la CCI de Tamatave pourrait apporter à la SIPEM nous avons évoqué une rencontre avec les responsables des grosses et moyennes entreprises. Le thème de la rencontre pourrait être l'opportunité de favoriser l'émergence d'un tissu de sous-traitants ainsi que l'organisation d'une journée de la petite entreprise en association avec les Banques de la place et "Entreprendre à Madagascar".

LE CENTRE AUTOMATISE DE GESTION

Créé en 1984 par un Coopérant Français, Richard Aubry, au sein de l'Université de Toamasina, le Centre Automatisé de Gestion a pour objectif de promouvoir le développement de l'informatique de gestion à Tamatave, dans la Province et le Pays en général. **Les activités du Centre portent sur la formation universitaire et professionnelle à la gestion et le conseil en informatique aux entreprises et aux administrations.**

Pour l'année universitaire 1990/1991, toutes filières confondues, le Centre a formé 147 étudiants. Depuis sa création, le Centre a également assuré la formation professionnelle de 202 personnes issues de 32 entreprises ou administrations : JIRAMA, SIRAMA, AUXIMAD, NY HAVANA, Lycée Français de Tamatave, Consulat Général de France, SOLIMA ou SCAC, etc...

Ces prestations aux entreprises ou aux administrations permettent au Centre un chiffre d'affaires de 5 millions Fmg/mensuels. Mais du fait de la crise de 1991, le Centre n'a pu équilibrer son budget et a dû faire appel à des sponsors. A sa création, le centre a bénéficié de l'appui du FAC, de la CFD, de la Société UNIXSYS et du mécénat de plusieurs sociétés privées.

Destiné d'abord à concevoir, à réaliser et à mettre au point des logiciels de gestion pour les administrations et les entreprises, le Centre a développé jusqu'à présent les fonctions de comptabilité générale, de gestion de stocks, de paye, de gestion du personnel, de facturation, de décompte de valeur, de suivi bancaire et de gestion de trésorerie.

Richard Aubry nous a présenté un logiciel de comptabilité très simple qui pourrait être adapté aux petites entreprises auxquelles l'APEM et la SIPEM s'intéressent. Il est tout à fait disposé à fournir une assistance technique à ces promoteurs. Il emploie actuellement cinq moniteurs en formation universitaire et professionnelle, tout à fait indiqués pour ce type de service et habitués à intervenir dans les entreprises. Ils sont formés à l'organisation et à la comptabilité.

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

- Roland ALBIGNAC,** Chef de Projet PNUD/UNESCO/MAG/88/007/
Réserves de la Biosphère de Mananara-Nord,
- Gérolé BOIS D' ENGHEN,**
Christiane RANDRIANARISONA-RASOLOFO,
Jean-Luc RANAUOMANANA,
Projet PNUD/FAO MAG/87/003/Encadrement des
cultures de rente et des cultures vivrières,
- Frère Jean-Claude DANIEL,** Centre St-Benoît/FTMV,
- Célestin RANDRIAMAMPIONONA,** Directeur de l'Agence BNI-CLM,
Annette RABENJA, Directeur d'Agence de la BFV,
- Louis de Gonzague RAKOTOMALALA,**
Directeur de l'Antenne du Projet PNUD/BIT/
"Entreprendre à Madagascar",
- RAJERISONINA Bako,** Secrétaire Général de la Chambre de Commerce
d'Industrie et d'Agriculture,
- Richard AUBRY,** Directeur du Centre Automatisé de Gestion;
Université de Tamatave,
- Yves AUBRON,**
Armond PRIVAT, Projet "Apostolat de la Mer",
- Hervé DELSOL,** Administrateur du Projet AICF,
Philippe ELLE, Centre de formation-production/AICF/Ile Sainte-Marie.

FIANARANTSOA

Cette mission avait pour objectif de prendre contact avec le Centre Artisanal de Promotion Rurale (CAPR), membre du Comité d'Orientation de la SIPEM, et d'identifier les collaborations possibles dans la région.

Sommaire

- Le potentiel économique de la région,
- Le Centre Artisanal de Promotion Rurale,
- Entreprendre à Madagascar,
- Les banques (BNI-CLM et BFV),
- L' UAMA,
- ISIKA MIANAKAVY (presse rurale),
- La Coordination des actions sociales et de développement du
Diocèse de Fianarantsoa,
- La Coordination Sociale d' Ambositra,
- Liste des personnes rencontrées.

.../...

LE POTENTIEL ECONOMIQUE DE LA REGION

1. Le potentiel agricole :

Les surfaces cultivées couvrent 130 000 ha avec une moyenne de 177 ares par exploitation (120 à 140 ares à l'est, 200 ares à l'ouest). Le mode de faire-valoir direct concerne plus de 90 % des surfaces, le métayage n'étant observé qu'à Fianarantsoa et Ambohimahasoa sur 7 % des surfaces rizicoles. Il est quasi inexistant sur les parcelles de tanety.

La riziculture occupe la moitié des surfaces cultivées. L'aménagement des rizières en gradins est typique du pays Betsileo et témoigne d'une bonne maîtrise de l'eau. Les principales cultures sur tanety sont le haricot, la patate douce, le maïs, le manioc et l'arachide. L'arboriculture fruitière est également importante dans la zone. La culture du tabac (Ambalavao, Fianarantsoa II) occupe 620 ha, dont 250 ha sur tanety et 370 ha sur baiboho. Les cultures maraichères couvrent près de 150 ha.

Pour la campagne 1988/1989, les chiffres de production ont été les suivants :

Riz	: 82 440 T	Manioc	: 210 660 T
Potatoe douce	: 25 450 T	Maïs	: 3 930 T
Haricot	: 16 800 T	Arachide	: 320 T

La zone est largement déficitaire en riz. Le rendement moyen des rizières oscille autour de 2 T de paddy/ha. Le niveau de vie dans les campagnes est en baisse : les rizières ne peuvent plus subvenir aux besoins d'une population de plus en plus nombreuse. Et l'insécurité grandissante dans le pays Betsileo (vois en tous genres, agressions physiques, incendies criminels) démobilise les populations.

2. L'élevage :

En 1989, on comptait 190 000 têtes de bovins dans cette zone. De manière générale, sauf dans les fivondronana d'Ikolomavony et d'Ambalavao, l'effectif des troupeaux ne cesse de baisser. Cette région à vocation traditionnellement pastorale est en effet très affectée par les vols de bétail qui sévissent plus que jamais, malgré les différentes actions menées pour le rétablissement de la sécurité. Et les pâturages, pauvres et fortement dégradés par l'érosion et les feux de brousse, assurent mal l'alimentation du bétail. Le marché des bestiaux d'Ambalavao est l'un des plus importants de toute l'île. Les 4/5 des animaux vendus sont évacués vers le Vakinankaratra et la côte Est.

.../...

L'élevage des ovins enregistre un accroissement sensible. L'élevage porcin, 64 000 têtes en 1989, est particulièrement important à Fianarantsoa II et à Ambalavao mais l'alimentation et l'approvisionnement en vaccins posent des problèmes de plus en plus difficiles aux éleveurs. L'élevage avicole, traditionnel, est lui aussi assez important (825 000 têtes) car les bas prix pratiqués à Ambohimahasoa, à Vohiposa ou à Ambalavao attirent les commerçants de Tanà et d'Antsirabe.

3. L'industrie, les PME et l'artisanat :

Selon des données de Dirasset, "le Faritany de Fianarantsoa est incontestablement la région la moins industrialisée du pays. Cela est dû à la faiblesse de l'activité secondaire dans ce chef-lieu de province qui n'abrite aucune unité industrielle d'envergure. La quasi-totalité des établissements recensés dans cette zone, concentrés pour la plupart dans la ville de Fianarantsoa et classés par les Services Publics comme entreprises industrielles, ne dépassent pas en réalité le stade semi-artisanal du fait de leur outillage insuffisant, de leur champ d'activité réduit et du peu d'emplois offerts. On ne compte en effet que six entreprises à caractère industriel sur 21, comptant de 50 à 100 salariés. Les autres établissements offrent rarement plus de 20 emplois.

Dans l'agro-alimentaire, l'activité viticole est la plus développée. Les cinq caves du FFMV (Fédération des viticulteurs) et les trois caves privées font de la zone de Fianarantsoa la plus grande zone viticole de tout le pays. Plus de 75 % de la production est vendue dans les autres Faritany. La capacité installée est largement supérieure à la production actuelle mais les problèmes de conservation et de conditionnement restent importants.

Les rizeries (8 unités) sont en difficulté. La rizerie d'Ambalavao, de loin la plus importante (20 000 tonnes en 1988), subit une forte concurrence de la part d'autres unités privées, de celle de Sahambavy par exemple ou de l'UNICO.

La station théicole de Sahambavy, privatisée en 1989, emploie une centaine d'ouvriers permanents et temporaires. Elle a produit 33 T de thé conditionné en 1989, entièrement exporté vers l'Angleterre.

L'industrie chimique (une dizaine d'unités) est représentée notamment par les savonneries Liva et Salna, ainsi que par l'entreprise publique SOPRAEX (plantes médicinales : 1,5 T/an d'extrait de pervenche). La Société Malgache de Transformation de Caoutchouc (SMTC) emploie 78 salariés et produit des articles ménagers en plastique

Le Centre de Formation Professionnelle Forestier, malgré son caractère plutôt artisanal, figure parmi les entreprises de transformation industrielle du bois (quatre unités). Le Centre emploie 180 ouvriers qui produisent 3 000 m³ par an de bois scié. Ce centre a été installé en 1980 pour parer à l'échec de la mise en place d'une usine de pâte à papier. L'opération "Haute Matsiatra", qui a permis le reboisement de près de 34 000 ha dans les fivondronana de Fianarantsoa et d'Ambohimahasoa, a également été lancée dans cette perspective.

La FIACI (fabrication industrielle d'agglomérés de ciment) a été installée en 1986 et a permis de créer 26 emplois. Sa capacité de production oscille autour de 55 000 m² de carreaux et de dalles malgré des difficultés d'approvisionnement en ciment. On compte une soixantaine d'entreprises de construction ou de travaux publics.

SOAFIA (Société boulangère et pâtisseries de Fianarantsoa) emploie une centaine de personnes (permanents et saisonniers) et vend dans toute la zone de Fianarantsoa. L'activité de cette Société couvre également l'hôtellerie et la restauration. On compte par ailleurs une quinzaine de petites boulangeries artisanales.

Les fermes de la "SIT-Lachaize", de la ferme de Vohimasina, de la ferme provinciale de Besorohitra et de l'huilerie de la SINPA (conserveries de viande et de fruits et extraction d'huile d'arachide) ont considérablement marqué le paysage économique de la zone : chute des prix des fruits à Ambohimahasoa, baisse de la production arachidière à Ikalamavony etc... Ces entreprises n'étaient pas concurrentielles dans l'environnement libéral du Programme d'Ajustement Structurel (difficultés d'approvisionnement, gestion déficiente, débouchés, etc...).

L'artisanat de production, si important dans le Betsileo Nord, est presque totalement absent dans la zone, si on excepte la fabrication de papier artistique "Antaimoro" qui a fait depuis longtemps la renommée d'Ambalavao. La fabrique, installée en 1980, conserve son caractère artisanal (36 employés) et la production (1,5 tonnes en 1989) est entièrement destinée à l'exportation (France, Suisse, Italie, La Réunion).

Le tissage de la soie, naguère prospère dans la région d'Ambalavao, est aujourd'hui confronté à la hausse et à la rareté de la matière première ainsi qu'à la concurrence des produits manufacturés. Rares sont les femmes qui s'adonnent encore au tissage de "lambas".

La fabrication de poteries usuelles et d'outillage agricole (angady...) et le tissage de nattes sont assez répandus dans les villages des Hautes Terres. Les produits sont vendus sur les marchés locaux.

.../...

Le travail du bois, encouragé par les actions de reboisement menées depuis les années 50, est en revanche en pleine progression. Le nombre des menuisiers et charpentiers ne cesse de croître dans tous les villages des Hautes Terres.

L'utilisation des briques, qui tend à se généraliser dans le pays Betsileo, a favorisé également la conversion de beaucoup de paysans à la fabrication de briques en terre crues ou séchées et les nombreux tas de ces matériaux exposés le long de la RN 7 témoignent de l'expansion de cette activité.

La proximité du CAPR et l'appui d'organisations internationales (BIT pour la briqueterie de Sendrinalina et NORAD pour le Centre Rural de Technologie d'Ambolimalhasoa) ont contribué à la promotion de l'activité artisanale de service. Le CERAI par contre, manquant de moyens, éprouve de grandes difficultés dans l'encadrement des artisans.

REPARTITION DES PETITES ENTREPRISES PATENTÉES A TANARANTSOA EN 1989

Type d'activité	Nombre	%
• Fabrication des articles d'habillement (confection, tailleur, couturier, chapeau)	55	28,5
• Fabrication d'ouvrages en métaux (bêches, serrures, articles de ménage, soudure...)	33	17,1
• Réparation de véhicules automobiles	23	11,9
• Fabrication de meubles et literies métalliques, meubles et literies en bois	20	10,4
• Bonneterie (tricotage)	14	7,3
• Réparation de machines, appareils et fournitures électriques (radio, téléphone...)	14	7,3
• Bijouterie	10	5,2
• Construction d'outils agricoles (herse, charrues) et réparation de machines (à calculer, à coudre)	7	3,6
• Réparation de chaussures	4	2,1
• Réparation de montres et d'horloges	3	1,6
• Confection d'ouvrages en tissu et en cuir	2	1
• Fabrication d'ouvrages en liège et en bois	2	1
• Fabrication de matériel de construction en terre cruite (briques, toiles)	2	1
• Fabrication d'articles textiles	1	0,5
• Réparation de matériel médico-chirurgical	1	0,5
• Réparation de matériel photographique et optique	1	0,5
• Fabrication de jouet, brosses, balais	1	0,5
TOTAL	193	100

Source : Explication de la liste des activités patentées : Direction Générale de la Banque des Données de l'Etat.

Ce tableau permet de comprendre que l'artisanat de service est très varié à Tananarivo (toutes les activités patentées y sont mentionnées). C'est un artisanat riche en tradition, divers dans ses productions et sa qualité, mais c'est un artisanat qui se heurte actuellement à de grosses difficultés : trop grand nombre d'artisans dans un même secteur, hausse continue du prix des matières premières, diminution du pouvoir d'achat des clients, etc.

(1) REGIONS ET DEVELOPPEMENT, Programmes régionaux et projets locaux, Faritany Tananarivo, Etudes régionales, Dirasset, Mai 1991, pp 53-64 et 94-95

Le CENTRE ARTISANAL DE PROMOTION RURALE (CAPR)

Fondé il y a plus de 25 ans par le Frère Hubert Michel SJ., le CAPR a reçu d'importants financements internationaux. MISEREOR, le Comité Français Contre la Faim, la Fondation de France parmi bien d'autres ont permis à ce centre d'exister et de se développer. **Centre de recherche et d'innovation**, le CAPR, sous l'impulsion du Frère Hubert, a développé ses recherches dans de multiples directions: engrais organique (consoude), compostage, techniques de pompage de l'eau, fours améliorés, habitat rural modulaire, adaptation d'un modèle de ruche kenyane, sélection des semences, techniques culinaires, recettes de cuisine et diététique, outillage agricole, etc... La dispersion de ces recherches s'explique par la volonté d'améliorer globalement le revenu économique et les conditions de vie d'une population avant tout rurale.

Centre de Recherche, le CAPR est tout autant un **Centre de formation d'animateurs ruraux**. Le CAPR a formé, en 25 ans, 946 stagiaires (filles et garçons). Le Département "Suivi des anciens" a gardé contact avec 520 d'entre eux. Les premières promotions étaient réduites. Elles ont peu à peu fait place à un effectif global d'une centaine de stagiaires sur trois années de formation longue. Les formations dispensées concernent l'artisanat du bois, du métal et du bâtiment, l'élevage, le jardinage, l'agriculture, la nutrition, la santé, la couture et la broderie.

Un des critères d'acceptation des candidatures au Centre (15 % des candidats inscrits en 1990 ont été admis) est leur motivation personnelle. Le Centre favorise les projets présentés collectivement par plusieurs stagiaires. Les stagiaires ont un niveau BEPC.

Le Département "Suivi des anciens" comprend un animateur et une animatrice. Il doit fournir une assistance technique et une assistance à la gestion des groupes. **Dix-neuf groupes, ont présenté une demande d'assistance financière.** Après étude de plusieurs propositions, le Comité d'octroi de la SIPEM a finalement octroyé un crédit direct APEM à trois groupes, pour un montant total de 6.2 Millions Fmg. Parmi ces groupes figure le groupe d'Ambondrona (quatre personnes) à 40 km de Fianarantsoa. C'est un projet d'atelier artisanal destiné à l'entretien de l'outillage agricole, à la fabrication d'équipements (hermes,...) et qui vise à assurer des services polyvalents. Ce groupe a déjà fabriqué des hermes pour un total de 2 Millions Fmg et a reçu une commande de dix hermes rotatives. Il est également demandé à ce groupe de réparer les maisons, d'où une activité de briqueterie et de tuilerie. La demande de crédit porte sur 4 Millions Fmg. D'autres groupes ont des demandes plus réduites : 2 Millions Fmg pour le groupe de Mananjary en vue de financer de la petite hydraulique villageoise et des prêts à court terme : élevage de volailles, broderie, etc...

L'assistance technique à la gestion de ces exploitations agricoles ou de ces petites unités artisanales est assurée par le CAPR : une demi-douzaine d'animateurs ou animatrices supervisés par le Département "Suivi des Anciens".

Le Comité d'Octroi de la SIPEM a également accordé au CAPR la Garantie du Fonds pour une Avance sur Produits/ASP de la BFV (10 Millions Fmg). Cette Avance a déjà été renouvelée par la banque sans garantie du Fonds.

Nous avons suggéré au CAPR la création de deux sociétés prestataires de service qui permettraient de valoriser les résultats des recherches dans le domaine de l'amélioration de l'habitat rural et dans celui de la restauration.

Le Frère Hubert a mis au point avec ses collaborateurs une vingtaine de plans-type de maisons rurales modulaires qui, intégrant nombre d'innovations, pourraient être réalisées à des prix tout à fait compétitifs. Cinq ou six de ces maisons ont déjà été construites pour abriter diverses unités ou départements du Centre. Il faudrait prospecter pour vérifier s'il existe bien un marché solvable pour ce genre d'habitat. Une réponse positive pourrait aboutir à créer une entreprise qui réaliserait un programme de construction. Les fournitures (huisseries,...) pourraient être sous-traitées à l'unité de production du CAPR dans un premier temps et aux artisans établis à leur compte dans un second temps.

Le second projet viserait à créer un restaurant qui présenterait un menu original intégrant les recherches du CAPR en matière de recettes nouvelles et de valorisation des produits agricoles locaux.

ENTREPRENDRE A MADAGASCAR

L'équipe technique de l'agence d'"Entreprendre..." à Fianarantsoa avait reçu 407 personnes à la fin 1991 : 94 dossiers avaient été déposés, 29 dossiers avaient été montés et 22 présentés aux banques dont 9 à la BTM, 6 à la BFV et 7 à la CFD/AIPB. Au 31/12/91, six crédits étaient en place : trois à la BFV et trois à la CFD. Notre discussion a porté essentiellement sur les synergies naturelles entre "Entreprendre..." et la SIPEM, sur la possibilité pour la SIPEM de prendre des participations dans des projets montés par "Entreprendre..." (la SIPEM n'a reçu jusqu'à présent que des projets de l'agence de Tanà) et sur les méthodes d'approche respectives en matière d'assistance technique et de suivi des projets après octroi.

.../...

La BNI-CLM et la BFV

Des possibilités de création ou d'extension de petites entreprises devraient se matérialiser dans les secteurs de l'exploitation minière ou forestière (région de Ranomafana). En fait, les Banques financent peu de petits projets productifs : la BFV a accepté trois projets présentés par Entreprendre (entre 5 et 15 Millions Fmg) et en a trois autres à l'étude. La BNI-CLM ne finance aucun projet de ce type.

En matière d'assistance technique à la gestion de petits projets, M. Georges Rakotonirafao de la BNI-CLM voit deux accompagnants potentiels (lui-même et son adjoint, par ailleurs Vice-Président de la Jeune Chambre Economique). M. Mamy Razafiarison, de la BFV, pense à trois personnes.

L'UAMA

Le Président de la section locale de l'UAMA est à la fois exploitant minier et lapidaire. Il a monté par ailleurs un atelier de menuiserie et un bar. La section régionale de l'UAMA comprendrait 24 groupes, représentant chacun un corps de métiers, dont 15 auraient eu des projets d'investissement chiffrés. A ce jour, aucun projet ne nous a été transmis par le Bureau National de l'UAMA en provenance de Fianarantsoa. Des groupes seraient en voie de formation à Mananjary, Manakara, Farafangana et Vohipeno.

La section UAMA de Fianarantsoa projette de monter un magasin de vente collectif, à l'instar de ce qui existe à la Cité Artisanale d'Andravohongy.

ISIKA MIANAKAVY

Le Père Célestin RANAIVOSON, Directeur d'ISIKA MIANAKAVY, le journal des diocèses de Madagascar, nous a longuement parlé de la dégradation du niveau de vie, de l'insécurité croissante dans le pays Betsileo et des possibilités qu'offrent de petits crédits saisonniers à court terme. Il pense qu'il faut développer ce genre de crédits qui peuvent contribuer grandement à l'amélioration du revenu rural. L'encadrement de ces petits crédits peut être assuré par des prêtres de paroisse, des soeurs, le MIJARC malgache (Jeunesse Rurale Chrétienne), la Promotion féminine, etc... Le Père Célestin nous parle d'une dizaine de familles, dans deux régions différentes, qui sont prêtes à s'engager dans la culture du blé de contre-saison.

La COORDINATION DES ACTIONS SOCIALES ET DE DEVELOPPEMENT DU DIOCESE DE FIANARANTSOA/CASEDEFI

Delphin RANDRIAMAROFARA, rentré de Bruxelles où il a assuré durant 10 ans des responsabilités internationales au sein du MIJARC (Jeunesse Rurale Chrétienne), est à présent chargé de mettre en place une coordination des actions de développement rattachées au Diocèse de Fianarantsoa (lequel couvre la moitié nord du Faritany).

Ce genre de coordination existe à Antsiranona depuis 1985 et à Ambositra, à l'initiative du Frère Carrère. Delphin envisage la mise en place d'un Fonds Délégué ayant pour objectif de financer des micro-réalisations d'un montant inférieur à 2 Millions Fmg. Delphin serait responsable de l'identification, de l'étude, de la réalisation et de l'évaluation des projets. Ces financements seraient sur subventions (formation, santé, infrastructures) ou sur prêts (activités économiques,...). CASEDEFI a présenté plusieurs projets d'activités économiques au financement du Comité d'Octroi. Trois de ces projets sont à l'étude.

La COORDINATION SOCIALE D'AMBOSITRA (CSA)

Le Centre de Promotion Rurale d'Analabe dispense une formation générale dans des sessions de 2/3 jours. Cette formation porte autant sur les techniques de culture, le jardinage, l'élevage que sur l'éducation sociale, politique ou religieuse.

La Coordination Sociale d'Ambositra compte 13 unités (dont le CPR d'Analabe) animées par des petites communautés de soeurs ou de frères de 2 à 3 personnes chacune. Elle rassemble au total 150 groupes (Communautés de base) de 8 familles chacun, soit 1 200 familles environ (9 000 personnes) qui évoluent dans la mouvance de la Coordination. Il y a un animateur pour deux groupes de base.

Ces groupes sont d'abord des groupes de réflexion auxquels il est demandé de porter un regard critique sur leur environnement quotidien. Ceux qui décident de réaliser ensuite quelque chose de concret reçoivent une aide. Cela débouche généralement sur des projets d'hydraulique villageoise (puits, captage de sources, petits barrages), sur la réalisation d'infrastructures (ponts,...), la construction de greniers à riz ou sur la demande de crédits pour la commercialisation des produits agricoles.

La formation, les infrastructures et les services sociaux sont financés sur subventions (Misereor, Fondation de France, ISF, VSF,...) et les

activités proprement économiques (achats de semences ou d'intrants, crédits pour la commercialisation des produits) sont financées sur prêt. Ces prêts sont accordés sans intérêt et pour une durée moyenne de 6 mois (aucun prêt n'est supérieur à un an). Le montant des prêts varie entre 200 et 600 000 Fmg. Un suivi rigoureux de ces prêts est assuré par les animateurs des divers projets. Le taux de remboursement est de 98 %. Toute défaillance est sanctionnée par l'incapacité d'accéder à de nouveaux crédits.

Le Frère Carrère justifie le prêt sans intérêt comme une étape indispensable entre le don pur et simple et le prêt qui implique un remboursement. Ces groupes doivent devenir autonomes et donc, à terme, travailler avec les banques. Mais les deux ou trois groupes qui ont contracté un prêt à la BTM ont éclaté. Ces groupes restent fragiles. Des taux de 18 % sur six mois avec trois mois de délai de grâce sont insupportables pour les petits paysans. Le Frère Carrère est acquis à l'idée de phases successives où les groupes ne pourraient obtenir plus de deux ou trois prêts sans intérêt.

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Jean-Pierre RABOTOUAO, Directeur du CAPR,
Pierre-Célestin RAMAHA, Chargé du Suivi des Anciens/CAPR,
Père Jean-Marie UERLEY, Président du Conseil d'Administration/CAPR,
Frère Hubert Michel, Fondateur et animateur du CAPR,

Georges RAKOTONDRAFARA, Directeur de l'Agence de la BNI-CLM,

Alain ANDRIANJAFY, Directeur Adjoint de l'Agence de la BNI-CLM,
 Vice-Président national de la JCE,

Mamy RAZAFIARISON, Directeur de l'Agence de la BFV,

Daniel RALAMBOSON, Directeur de l'agence "Entreprendre à Madagascar",

Guy BILODEAU, CECI/Canada, "Entreprendre à Madagascar",

Jean-Martin RANDRIANASOLO, Exploitant minier et artisan-lapidaire,
 Président de la Section UAMA,

Delphin RANDRIAMAROFARA, Coordination des Actions Sociales et de
 Développement du diocèse/CASEDEFI,

Le Père Célestin RANAIVOSON, Directeur de ISIKA MIANAKAVY, journal des
 Diocèses de Madagascar,

Le Frère Carrère, Coordination Sociale d'Ambositra.

AMBATONDRAZAKA

Sommaire

- Le potentiel économique de la région du Lac Alaotra,
- Le Programme Recherche Développement,
- La MAFI,
- L' ARTA,
- La BNI-CLM,
- la Société MIHARY,
- Liste des personnes rencontrées.

LE POTENTIEL ECONOMIQUE DE LA REGION DU LAC ALAOTRA

I. La production agricole :

La zone du Lac Alaotra est considérée comme le "grenier à riz" de Madagascar. (La piste qui conduit de Moramanga à Ambatondrazaka se nomme officiellement "Route de l'autosuffisance alimentaire".) Ceci est dû à des conditions climatiques favorables (malgré des variations et un certain déficit pluviométrique) et à l'existence des grandes plaines fluvio-lacustres de la cuvette de l'Alaotra.

Selon des chiffres de 1989, les surfaces mises en culture dans les deux fivondronana d'Ambatondrazaka et d'Amparafaravola représentent un peu moins de 85 000 ha, soit 18 à 20 % du potentiel agricole théorique de cette région. Ce sont les cultures vivrières, et parmi celles-ci le riz (86 % des surfaces cultivées), qui s'y taillent la part du lion. Les deux tableaux ci-dessous fournissent le détail de la répartition des cultures dans cette zone.

Occupation des sols par Fivondronana

Fivondronana	Total surfaces occupées (ha)	cultures vivrières	cultures de jute	cultures industrielles	fruits	légumes
Ambatondrazaka	43 988	40 260	200	2 470	896	162
Amparafaravola	40 104	38 870	180	360	673	21

Répartition des cultures vivrières en 1989 (en ha)

Fivondronana	Riz	Manioc	Maïs	Haricot sec	Blé	Divers (patates...)	Total
Amparafaravola	37 800	520	340	130		80	38 870
Ambatondrazaka	36 000	1 500	2 070	430	40	220	40 260

Chiffres de production en 1989 (en T)

Fivondronana	Riz	Autres cultures vivrières	Fruits	Canne à sucre	Arachide	Café	Légumes	Total
Ambatondrazaka	76 780	21 120	15 217	6 800	2 620	100	723	123 360
Amparafaravola	109 920	7 120	8 268	3 300	140	90	24	128 862

Les excédents annuels, déduction faite de la consommation locale, étaient de 100 000 tonnes en 1989, soit trois mois de consommation de la ville d'Antananarivo.

Selon les données comptabilisées par l'enquête de Dirassel pour le PNUD (chiffres 1989), 59 % de la production brute sont destinés à l'auto-consommation, 6 % à d'autres utilisations (semences, aliments pour le bétail,...) et 35 % à la vente. La vente totale de la production agricole dégagerait ainsi un revenu monétaire de 370 000 Fmg par exploitant, correspondant à un salaire mensuel de base de 30 800 Fmg, donc inférieur de 12 % au SMIG local (35 000 Fmg/mois). Si on ramène ce revenu monétaire au nombre de personnes par ménage (5 à 6), chaque individu aurait alors un revenu moyen de 78 000 Fmg par an.

Cette rapide analyse permet de conclure que toute exploitation inférieure à deux hectares aura des difficultés financières pour assurer les dépenses de santé, de la scolarisation des enfants et de l'habillement. Elle sera donc a fortiori incapable d'investir. Or, dans la zone d'Alotra, on estime à près de 80 % les paysans possédant moins de deux hectares.

Le crédit agricole, dans le secteur du Lac Alaotra, a connu plus d'échecs que de réussites. Parmi les dernières initiatives, il faut citer la mise en place des "Associations de Crédit Solidaire" (ACS) ou "Associations d'Intensification et de Crédit" (AIC) dans les périmètres jadis encadrés par la SOMALAC (Société d'Etat chargée de la mise en valeur du Lac Alaotra). La SOMALAC est aujourd'hui en cours de liquidation.

Dans les deux fivondronana d'Ambatondrazaka et d'Amparafaravola, le volume des crédits octroyés par la BTM en 1989 s'est élevé à 500 Millions Fmg, répartis entre 570 groupements. Etaient exclus du crédit les paysans sans terre, les métayers et ceux qui avaient un contrat de fermage, soit plus d'un tiers des riziculteurs. Compte-tenu de l'accroissement du nombre des paysans sans terre, la proportion de riziculteurs ayant accès au crédit est en constante diminution. Ces crédits étaient avant tout affectés aux travaux agricoles (salaires des journaliers) et à l'achat d'intrants (semences, engrais, herbicides). Les crédits d'équipement (charrues, pulvérisateurs) ont représenté 21 % du volume total de crédit. Ce chiffre serait en augmentation.

Les taux d'intérêt variaient, selon les cas, de 12 à 16 %. Les taux de recouvrement, via les ACS ou les AIC (dans les périmètres de la SOMALAC), ont été de 95 à 100 % (selon les données officielles mais sans doute inférieurs en réalité). Nous manquons de chiffres pour les trois dernières années alors que le secteur est en totale transformation avec la liquidation de la SOMALAC.

.../...

La zone de planification d'Alaotra, en particulier les deux fivondronana d'Ambalondrazaka et d'Amparafaravola, dispose d'une forte capacité de transformation du paddy. On compte une dizaine de rizeries dont huit ont une capacité annuelle totale de 30 à 40 000 T. A cela, il faut ajouter 80 décortiqueries artisanales environ, représentant au total une capacité annuelle théorique de 30 à 40 000 T. La capacité installée de traitement du paddy y est donc largement suffisante. Mais la vétusté de certains matériels provoque une diminution de la capacité effective et de la qualité du produit, ce qui implique l'existence d'un créneau d'investissement pour le renouvellement d'une partie de ces matériels.

2. L'élevage :

Au Nord, dans le fivondronana d'Andilamena et à l'Ouest d'Amparafaravola, l'élevage bovin est traditionnellement extensif. C'est une zone de "naissage" qui sert de "réservoir" et alimente la plaine d'Ambalondrazaka en animaux de trait. C'est une des premières sources de revenus pour les populations mais cet élevage est peu productif : terrains de pâture incontrôlables sur le plan sanitaire (abreuvement, vaccinations...) et de mauvaise qualité (dégradation des pâtures par la pratique systématique des feux de brousse favorisant l'apparition de graminées pyrophiles nettement moins appréciées) mais aussi insécurité du fait des vols de boeufs perpétrés par des bandes organisées ("dahalo"). Les éleveurs vigilants cantonnent ainsi leurs troupeaux à proximité des localités habitées et restreignent le nombre des bêtes. Ce qui conduit à une baisse de leurs revenus monétaires et à une dégradation de l'environnement par surpâturage. A cela, s'ajoute une expansion notoire des cultures de "tanety" (maïs, pois de terre, arachide, manioc...) empiétant sur les surfaces traditionnellement réservées au pacage des bovidés ("kijana").

Au centre, dans la plaine du Lac Alaotra (partie Sud des fivondronana d'Amparafaravola et d'Ambalondrazaka), les plaines à vocation rizicole ceinturent les 20 000 ha du Lac et ses 50 000 ha de marais. La zone n'est pas à proprement parler une zone d'élevage. C'est la nécessité de recourir à la traction animale qui a amené un apport d'animaux, lequel s'est répandu au gré des mises en valeur et réhabilitations successives des périmètres.

La problématique de cette zone est paradoxale: nécessaire obligation de recourir à la traction animale pour optimiser l'utilisation des surfaces (double culture, saison et contre-saison) et les rendements alors que ce type d'exploitation ne permet plus de réserver aux animaux les étendues de pâturages indispensables, les bêtes étant généralement mises en pâture dans les rizières en contre-saison. Ainsi donc, plus l'intensification et la

double culture en rizière gagneront, plus il deviendra difficile de maintenir le cheptel bovin dans les périmètres.

Un expert international, en poste à Ambatondrazaka, estime à 80 000 le nombre de boeufs de trait disponibles dans le secteur. Selon les données de Dirasset, les fivondronana d'Amparafaravola et d'Ambatondrazaka comptent 54 % des effectifs bovins de la zone d'Alaotra, soit 0,2 ha de pâturage (hors périmètres) par tête.

La solution actuellement adoptée, avec les risques qu'elle comporte, est l'utilisation temporaire des attelages de 4 ou 6 bêtes pour une seule saison et la revente ensuite à des agriculteurs des Hautes Terres de bêtes affaiblies et amaigries pour être embouchées.

L'utilisation de tracteurs pourrait partiellement résoudre les problèmes. Mais si on compte que la capacité de travail moyenne d'un tracteur est de 75 ha par saison, cette solution apparaît utopique à court et moyen terme en dehors de l'usage partagé de ce type de matériel.

L'effectif du cheptel porcin des quatre fivondronana de la zone de planification du Lac Alaotra est légèrement supérieur à 28 000 porcs (chiffres 1989), soit 10 fois moins que les bovins. Cet élevage est de type traditionnel et familial, concentré dans les deux fivondronana d'Ambatondrazaka et d'Amparafaravola (82 % de l'ensemble) où les sous-produits de l'agriculture (son de riz, tourteaux divers) sont abondants et bon marché. Une douzaine d'éleveurs-propriétaires, avec des porcheries de 250 têtes en moyenne, en font une de leurs activités principales sinon une source de revenu complémentaire appréciable.

L'élevage avicole est lui aussi familial, traditionnel et très répandu. Dans cette zone, chaque famille possède quelques poules, oies, dindons ou canards. On compte par ailleurs sept gros éleveurs, dont la Société Fanalamanga qui dispose d'une installation de batterie d'une capacité de 2 000 poules pondeuses.

3. Le secteur industriel (para-agricole) :

Ambatondrazaka a pour fonction essentielle la production des services nécessaires à l'agriculture du Lac. A cet égard, les seules activités notoires sont la transformation du paddy et la fabrication de matériel agricole.

- Les rizeries et les décortiqueries :

Si la population de la région du Lac Alaotra représente 5 % du total national, sa production en riz atteint 11 %. Cette vocation rizicole a engendré un environnement de "transformation".

On compte une dizaine de rizeries et 80 décortiqueries environ dans ce secteur. Si la capacité moyenne d'une décortiquerie est de 3 000 T/an, celle d'une rizerie est de 23 000 T/an, soit une capacité de traitement totale installée équivalente à trois fois le volume de production de la zone. Cette surcapacité est imputable à l'organisation du travail (une seule équipe) et/ou aux conditions d'approvisionnement en énergie pour le fonctionnement des équipements. Nous avons cependant déjà noté (cf. supra) la vétusté des équipements et la nécessité d'un renouvellement partiel du parc existant.

- La MAFI :

La MAFI est une unité industrielle intégrée de production de matériel agricole dont le nombre d'employés est passé de 25 à 100 en 3 ans. Son activité principale est la production de charrues (monosocles et réversibles de 30, 60 et 90 kgs), avec de grandes possibilités de développement au niveau des batteuses et des décortiqueuses, soit l'ensemble de la chaîne de matériel nécessaire au traitement du riz et du blé.

So capacité de production de charrues est de 1 200 unités/an mais ses ventes annuelles se situent actuellement au niveau de 300 charrues avec un chiffre d'affaires qui approche le milliard de Fmg. Cette entreprise est désormais contrôlée par Beghin International mais l'Etat y a gardé une participation minoritaire. Elle a mis en place un plan de développement sur quinze ans : investissements en équipement, recrutement, formation et extension de son circuit de commercialisation à l'ensemble du territoire.

Le prix moyen actuel d'une charrue brabant, réversible, 90 kgs, se situe autour de 550 000 Fmg, alors que sa valeur à l'importation serait supérieure à 2 000 000 Fmg (1).

(1) REGIONS ET DEVELOPPEMENT, Programmes régionaux et projets locaux, Foritany : Toamasina, Etudes régionales, RDM-Ministère de l'Economie et du Plan, PNUD-OPS, Dirassat, mai 1991, pp. 135-136, 145-146, 150-152, 156, 164-170, 174-175.

LE PROGRAMME RECHERCHE-DEVELOPPEMENT LAC ALAOTRA (FOFIFA - CIRAD/SAR)

Le Programme Recherche Développement du Lac fait partie du Département Recherche Développement du Centre National de Recherche Appliquée au Développement Rural (FOFIFA). Il bénéficie d'une assistance technique française fournie par le Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement/Systèmes Agraires et Ruraux (CIRAD/SAR). L'action du PRD au Lac Alaotra, dans sa première phase (1986-1989), s'est appuyée sur une étroite collaboration avec la SOMALAC (Société Malgache d'Aménagement du Lac Alaotra). Elle avait pour objectifs le développement de la riziculture pluviale et irriguée, le perfectionnement des équipements agricoles (agro-machinisme) et le suivi financier des exploitations (agro-économie). Dans sa seconde phase (1990-1993), le PRD poursuit les mêmes objectifs mais y a ajouté un volet agro-forestier, centré sur la protection des bassins versants et visant à lutter contre l'ensablement des rizières et des équipements (barrages et réseaux hydro-agricoles).

Le programme PRD du Lac Alaotra a pour vocation d'être l'interface entre la recherche amont conduite par le CALA (Complexe Agronomique de Lac Alaotra) et la vulgarisation agricole qui est l'apanage des CIRVA (Circonscriptions de Vulgarisation Agricole). Il appartient notamment à l'Unité "Economie de production et économie des exploitations" de faire remonter vers la recherche les questions formulées par les vulgarisateurs qui ont une meilleure connaissance des réalités rurales. Cette Unité gère en particulier les activités liées au crédit rural, à l'organisation des producteurs et à la gestion économique des exploitations.

Le PRD est financé par le FOFIFA, la Banque Mondiale (Programme National de Recherche Agricole) et la CFD.

Trois formes de crédit ont été développées jusqu'ici dans la région du Lac :

- les crédits de campagne de la BTM, articulés à l'action de la SOMALAC, qui finançaient avant tout les travaux agricoles, les intrants et les équipements (20 %) (cf. supra). La BTM fonctionnait avec une caution solidaire fournie par les groupements, ce qui a fait qu'un certain nombre de groupes se sont rapidement retrouvés interdits de crédit. Il est certain que de mauvaises habitudes ont été prises, les crédits étant de fait perçus par les intéressés comme un appui qu'il n'y avait pas lieu de rembourser ;

- des crédits d'équipement BTM (charrues) avec 30 % à la livraison et 70 % à la récolte, au taux de 22 % HT sur le solde à payer. Ces crédits ont cessé avec la disparition de la SOMALAC dont les animateurs assuraient le suivi des prêts (taux de recouvrement officiel : 85 %) ;

- des crédits fournisseurs, accordés par la MAFI pour promouvoir ses charrues réversibles, sur la base suivante : 60 % au comptant et 40 % à la récolte, avec un taux d'intérêt de 20 % HT. La MAFI avait aussi consenti, dans les années 1989/1990, des crédits à trois ans avec règlement après chaque récolte (1).

L'équipe du PRD, dans le cadre de l'Unité "économie de production et économie des exploitations", envisage de développer son action, en matière d'épargne et de crédit, dans quatre directions :

- **Les greniers communs villageois.** Cette forme d'action, qui consiste à fournir un crédit de campagne (BTM) garanti par le nantissement de la récolte, donne de bons résultats dans le Vakinankaratra. Le PRD souhaite développer la mise en place de tels groupements, fournir un appui à la gestion administrative et financière des groupes et contribuer à la formation des responsables de groupements ;

- **L'épargne-crédit solidaire pour le financement de la campagne.** Jusqu'à la dernière campagne agricole 1991-1992, seul le produit offert par la BTM a pu être proposé aux paysans, c'est-à-dire le financement des travaux et des intrants pour le riz irrigué, ce qui semble trop limité et risqué pour des exploitations où une majeure partie du revenu provient de la diversification (maraîchage, culture de contre-saison en grande ou moyenne surface, élevage...). Ces considérations ont amené le PRD à proposer la mise en place d'un crédit global d'exploitation. L'idée est d'arriver à une programmation de l'épargne-crédit de l'exploitant de façon à ce qu'il n'ait à aucun moment un problème de trésorerie qui le contraigne à vendre ses actifs ou ses récoltes à bas prix. L'objectif à terme est l'indépendance du groupe, son aptitude à se soumettre à une discipline interne et à fonctionner sans l'appui d'aucun organisme d'encadrement, ce qui fut le cas des anciennes Sociétés de Crédit Agricole Mutuelle (SCAM).

- **L'épargne-crédit individuel pour l'équipement de l'exploitation.** Le PRD a décidé de développer ce volet avec l'APEM, celle-ci fournissant les ressources financières nécessaires à l'opération dans le cadre de son programme de prêts directs.

(1) A titre de comparaison, une charrue est louée à 50 000 Fmg/ha pour une campagne.

L'objectif de ce crédit d'appui à l'acquisition d'équipements est de fournir aux exploitations, à l'échelle expérimentale de trois sites, les moyens financiers nécessaires à l'acquisition de matériels de culture attelée, indispensables au développement des activités agricoles.

Du point de vue du PRD, cette opération permet :

- * de tester un système de crédit individuel fondé sur une bonne connaissance de la structure et de la dynamique des exploitations ;
- * de mettre au point un outil de suivi financier ;
- * d'expérimenter une modalité simple et rapide d'accès au crédit.

Après discussion avec les paysans sur l'opportunité de cette action, le choix s'est porté d'emblée sur des matériels dont la plupart des paysans ont besoin, à savoir :

- * la charrue brabant double, 90 kgs, fabriquée par MAFI (1),
- * la charrette de fabrication artisanale.

Ce crédit est à moyen terme : l'apport personnel (1/3 du coût de l'investissement), le taux d'intérêt (15 %) et la durée (3 ans) ayant été fixés en fonction de la solvabilité des emprunteurs. Le fonctionnement du système est fondé sur la pression sociale engendrée par un suivi permanent et rapproché des agriculteurs. Un non-remboursement entraîne automatiquement la saisie du matériel, sans aucune restitution des versements déjà effectués.

Les agriculteurs ont été choisis par le PRD dans les exploitations de référence dont les animateurs connaissent bien la structure, le dynamisme et le fonctionnement par le biais des fiches de suivi.

Pour le financement d'une douzaine de charrues et de huit charrettes, le volume de crédit accordé par le Comité d'Octroi est de 6.7 Millions Fmg.

- **Le conseil en gestion.** Le PRD se propose de poursuivre ici un travail de mise au point de fiches de suivi économique, aussi simplifiées que possible, lui permettant de collecter un maximum de données pour l'analyse et l'évaluation économiques et financières des exploitations. Son but est de mettre en place une sorte de conseil en gestion agricole et d'identifier le (les) système(s) de crédit le(s) plus approprié(s).

(1) Le PRD, dans le cadre de son programme d'appui à la construction locale de matériels agricoles, a passé une convention avec MAFI.

LE MAFI

Le MAFI, dès 1989, a essayé de développer ses ventes en consentant des crédits fournisseurs aux exploitants agricoles sur la base de 30 % au comptant et de 70 % à la récolte, au taux de 20 %. Elle a ainsi placé 25 charrues en 1988, 50 en 1989 et 35 en 1990. En annonçant, début 1991, une subvention de l'Etat aux paysans pour l'achat de charrues (couvrant le 1/3 du coût), le Président Ratsiraka a de fait gelé la vente de ce type d'outilage dans l'attente de la mise en place effective de cette subvention, tombée depuis dans les oubliettes de la crise de 1991 ! Les ventes ont cependant légèrement repris en 1992 : MAFI a placé 15 charrues au premier semestre 1992, mais sans aucun crédit, la totalité du coût étant réglée à la livraison.

Parallèlement, la BTM a consenti des prêts pour l'achat de charrues, mais dans le cadre de groupements paysans. Elle a ainsi permis l'acquisition de 25 charrues en 1989, de 18 en 1990 mais d'une seule en 1991. Les prêts étaient consentis pour trois ans, à 22 % HT. Le taux d'impayés a été important.

Pour les crédits MAFI, le système de recouvrement a fonctionné à peu près normalement tant que le suivi a été assuré par les vulgarisateurs de la SOMALAC, les taux annuels de recouvrement tournant autour de 90 %. La SOMALAC disparue, un autre système d'encadrement doit prendre le relais pour ce type de prêt, sauf risques considérables. Ce type de prêt doit en effet s'appuyer sur une évaluation économique de l'exploitation du paysan candidat à l'achat de matériels (surfaces exploitées, etc...) pour apprécier sa solvabilité. Le recouvrement des échéances implique d'autre part que l'"encadreur" vienne chercher l'argent le lendemain même de la vente de la récolte. Mauvais gestionnaire en général, le paysan du Lac aura très rapidement gaspillé en futilités une large part de ses revenus si on ne l'en dissuade point !

MAFI se propose de redynamiser sa politique commerciale sur la base suivante : 60 % à la commande, le solde au moment de la récolte consenti au taux de 18 % HT. La Société a par ailleurs réajusté ses prix à la baisse, compte tenu d'un stock important. Le prix unitaire de la charrue brabant 90 kgs réversible est passé de 670 000 Fmg à 554 000 Fmg.

Dans le cadre de la convention qui vient d'être passée entre l'APEM et le PRD, les paysans qui ont acheté une charrue en ont financé un tiers sur leurs fonds propres, le reste étant couvert à parts égales par le MAFI et l'APEM.

.../...

L' ARTA

ARTA est une ONG locale, organiquement dépendante de l'Evêque et qui a pour objectif la promotion paysanne. Elle a été créée par le Frère Christian Gaulon, Salésien, avec le soutien financier de Misereor. Elle fait partie du COMODE ainsi que de la Coordination des Centres de formation des jeunes ruraux à Madagascar (BIMTT) dont le siège est à Bevalala, dans la proche banlieue de Tanà. Il ne nous a malheureusement pas été possible de rencontrer le Fr. Gaulon, en congé en France lors de notre passage.

La formation est dispensée dans le cadre de courtes sessions de travail (1 à 2 journées) ou de sessions plus longues de une à deux semaines. En 1991, cinquante personnes ont participé à une session courte et une soixantaine aux sessions longues. Ce type de formation porte aussi bien sur le développement de la personnalité que sur l'analyse des réalités socio-économiques et la connaissance des techniques culturales (irrigation, utilisation des engrais, compostage, repiquage du riz...) pour améliorer la production agricole. Elle a une forte dimension communautaire. C'est la démarche, avec quelques variantes, que nous avons déjà rencontrée au CAPR de Fianarantsoa ou au Centre Saint Benoît de Fenerive-Est.

ARTA compte aujourd'hui une cinquantaine de groupements paysans, de 7 à 14 membres de moins de 35 ans en général et issus d'au moins trois familles différentes. L'ARTA gère un fonds de crédit qui a été constitué par une subvention de Misereor. Les crédits sont toujours accordés aux groupements, jamais aux individus.

ARTA a également mis en place un système d'assurance collectif qui aboutit à une certaine forme de péréquation des revenus : les "gagnants" aident les "perdants", ceux qui, par exemple, ont été victimes de la sécheresse ou des cyclones. Les primes, comme les prestations, sont rigoureusement codifiées. ARTA gère également des greniers communautaires (six dans six villages). Au moment de la récolte, l'association prête aux paysans, sans intérêt, pour leur éviter de vendre lorsque les cours sont au plus bas. Le prêt est garanti par le nantissement de la récolte. Le bénéfice obtenu à la vente, au moment de la soudure, serait intégralement conservé par le paysan. ARTA gère également un magasin communautaire ainsi qu'une mutuelle au profit de son personnel.

Le programme de crédit direct de l' APEM pourrait éventuellement contribuer au programme de crédit de l' ARTA.

.../...

La BNI-CLM

En poste depuis septembre dernier à Ambalondrazaka, Gaspard RANAIVOSON n'a reçu à ce jour aucun projet de création et/ou d'extension de petite entreprise. Les crédits de la banque sont avant tout des crédits de collecte. La discussion a porté sur le potentiel économique en général de la région du Lac. Notre interlocuteur nous a ainsi confirmé les renseignements glanés par ailleurs : enclavement de la région du fait du mauvais état de la piste qui relie Ambalondrazaka à Moramanga ; difficultés pour sortir les productions du secteur nord du Lac (Andilomena); quelques petites entreprises de construction ; une dizaine de grosses rizeries (dont certaines changent de main actuellement) et une multitude de petits décortiqueurs sur un marché qui n'est pas encore saturé ; la réhabilitation d'une petite huilerie et une légère relance de la production arachidière.

Il voit des développements économiques possibles dans le gavage des oies et la fabrication de foie gras, dans la conservation du poisson (le Lac est très poissonneux) autrement que par le séchage et le fumage ainsi que dans la transformation de la viande. Les vols de boeufs incitent en effet leurs propriétaires à les vendre en boucherie.

Notre interlocuteur nous confirme enfin que la Chambre de Commerce est en sommeil depuis trois ans. Elle dépend de la CCI de Tamatave, guère plus dynamique. Il n'existe pas de section locale de l'UAMA.

Jean-Pierre RATIARY / Société MIHARY

Jean-Pierre Ratiary est en contact avec la SIPEM depuis octobre 1990. Un dossier de création d'une décortiquerie avait été soumis à la SIPEM et accepté par le Comité d'octroi en son temps. Mais les délais mis par la BFV à accorder le prêt complémentaire l'ont conduit à rechercher d'autres financements qu'il a trouvés auprès d'un ami français. Ce dernier a souscrit au tiers du capital de la Société MIHARY. Entre temps, Jean-Pierre R. a dû faire face au décès de sa femme, en juillet 1991. Son épouse assurait la comptabilité et la gestion de l'entreprise.

La décortiquerie installée, Jean-Pierre Ratiary se propose d'étendre ses activités dans la mécanique générale avec une spécialisation dans les moteurs diesel (tracteurs) et la maintenance des machines agricoles. Mais l'achat d'équipements importés se heurte au manque de devises du pays. Le suivi de ce projet devrait pouvoir être proposé à l'Unité "Machinisme agricole" du PRD.

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Claude RANDRIANARISOA,	Agro-Economiste, PRD,
Bruno RAKOTONIRINA,	Agronome, PRD,
Lanto RAVALITERA,	Agro-Machiniste, PRD,
Patrice GARIN,	Agronome PRD - CIRAD/SAR,
Jean-Claude LASSAUX,	Agro-Machiniste, PRD-CIRAD/SAR,
RABEARISON Andriamahafaly,	Responsable de l' Agence MAFI,
Gaspard RANAIUOSON,	Chef de l'Agence BNI-CLM,
Jean-Pierre RATIARY,	Promoteur,
Monseigneur François VOLLARO,	Evêque du Diocèse d'Ambatondrazaka,
Joëlle RABENANDRASANA,	Secrétaire de l' ARTA.

MORONORAVA

Cette mission a permis d'effectuer les démarches administratives pour la constitution juridique de la Sarl "MIRARY", projet de fabrication de glace alimentaire où la SIPEM a pris une participation de dix Millions Fmg.

En dehors des trois programmes de la Coopération Suisse (CFPF, SAFO et Food for Work), d'une Station Vétérinaire, d'une présence discrète de la FAO et de l'existence de deux ou trois sociétés plus importantes : SIRANALA (sucrierie), SAGRIM (distillerie) et SODEPA (abattoirs), il y a peu de grosses unités économiques. Nous avons donc surtout rencontré des personnalités de la région, certaines porteuses de projets d'investissement, ainsi qu'un certain nombre de promoteurs individuels. Nous avons enfin pu identifier quelques comptables de métier susceptibles de fournir un appui à la gestion de petites entreprises.

Le manque de temps et les difficultés de communication avec Belo s/mer nous ont par contre empêché de rendre visite aux chantiers navals de Belo. Il ne nous a pas davantage été possible de rencontrer J. Randhy, responsable local de l'association FAFAFI, en déplacement à Antsirabe. Enfin nous devons encore prendre contact avec M. Guillaume, haut-fonctionnaire du Ministère des Transports, Président de l'Association des Goélettiers et Charpentiers de Marine.

Sommaire

- Le potentiel économique de la région,
- Le phénomène Ty Mangaro,
- La Coopération Suisse,
- Les Goélettes ou le fret maritime sur la Côte Ouest,
- L' UAMA,
- La BFV,
- La Mission Catholique,
- Les contacts individuels,
- L' appui à la gestion des petites entreprises,
- Liste des personnes rencontrées. .../...

LE POTENTIEL ECONOMIQUE DE LA REGION

La production rizicole du fivondronana de Morondava a été estimée à 18 000 T en 1985/1986. Cette production est avant tout tributaire de la maîtrise de l'eau, à Morondava comme dans les fivondronana voisins : les riziculteurs doivent faire face tous les ans aux crues des fleuves et des rivières, ce qui entraîne l'ensablement des canaux et des rizières. Ce phénomène est aggravé d'autre part par le passage des cyclones et dépressions tropicales. La dépression Kalasanjy, en 1989, avait entraîné la perte de plusieurs dizaines d'hectares de surfaces cultivables mais le cyclone Cynthia (18 et 19 février 1991) s'est révélé autrement plus meurtrier avec la destruction des infrastructures essentielles du canal de Dabara. Ce sont entre 7 et 10 000 ha de rizières qui restent en friche dans l'attente de la réparation de cet ouvrage dont la remise en état est estimée à 14 Milliards Fmg. La perte de production annuelle pour la région peut être évaluée entre 12 et 15 000 T de paddy. L'impact sur les moyens de subsistance de la population est donc important.

Les autres cultures vivrières sont le manioc, le maïs, la patate douce, l'arachide, le pois du cap et le haricot.

L'exploitation forestière proprement dite est surtout localisée dans le fivondronana de Belos/Tsiribihina où la forêt occupe près de 200 000 ha. La production est acheminée vers les hautes terres centrales (Antsirabe, Antananarivo) et Morondava (cinq menuiseries de dimension moyenne) ou exportée à partir de Tamatave (Mohammed Abbas). On manque de chiffres précis pour estimer cette production. Le problème majeur, à cet égard, est l'exploitation irrationnelle des essences locales (une cinquantaine d'espèces sont exploitables). Dans l'ex-préfecture de Morondava, 1000 ha. de forêt disparaissent tous les ans. D'où la nécessité de sensibiliser la population rurale à la sauvegarde du patrimoine végétal. C'est la tâche à laquelle s'est attelée la Coopération Suisse qui a mis en place un Centre de Formation Professionnelle Forestière (CFPF) et un Programme de Sauvegarde et d'Aménagement des Forêts de la Côte Ouest (SAFO).

L'élevage est également une activité importante dans la zone de Morondava. Il s'agit d'un élevage de type extensif avec beaucoup de petits éleveurs et une prédominance de l'élevage bovin. Selon les chiffres du recensement national agricole de 1984/1985, la région compte 360 142 bovins, 74 306 caprins et 18 453 porcins. Les phénomènes d'érosion et l'extension des cultures conjuguent leur action pour réduire de plus en plus les surfaces pastorales. De plus, malgré une protection vétérinaire non négligeable, les conditions sanitaires du cheptel restent fragiles. Beaucoup de petits éleveurs n'ont plus les moyens d'acheter les vaccins ou médica-

ments qui s'imposent, ceux-ci n'étant plus subventionnés par le Gouvernement. Les maladies qui affectent le plus le cheptel de la zone sont les parasites internes et les maladies charbonneuses.

Seul centre urbain important (45 000 habitants) ayant quelque poids économique au niveau de la région, le firaisana de Morondava concentre les activités artisanales, agro-industrielles, halieutiques et portuaires.

La pêche que l'on pratique dans la zone de Morondava demeure artisanale. La pêche industrielle est encore embryonnaire. Les produits de la pêche alimentent les marchés nationaux mais surtout l'exportation. Selon les données existantes, le fivondronana de Morondava aurait produit, en 1990, 650 tonnes de poissons, 270 tonnes de crevettes, 258 tonnes de crabes et 5 tonnes de langoustes. La majeure partie de la capture consommée localement est transformée par des techniques traditionnelles de salage, séchage et fumage. Le climat de la région, l'insuffisance voire l'absence de moyens de transport, obligent les pêcheurs à conserver ainsi leurs produits jusqu'à la mise en vente.

Le développement de la pêche maritime est conditionné par l'installation de chambres froides dans les différentes régions productrices. La zone souffre également de sous-équipement en matériel de pêche : les performances de la pirogue traditionnelle restent limitées et ne permettent pas une amélioration des moyens et des techniques de pêche. Enfin la situation des infrastructures routières limite l'écoulement des produits de la mer.

Les activités industrielles se concentrent essentiellement dans les fivondronana de Mahabo et de Morondava. L'unité la plus importante et qui donne un certain dynamisme à l'économie régionale est la SIRANALA (Siramamy Analaiwa), située à Analaiwa dans le fivondronana de Morondava. Son activité principale est la production de sucre de canne et de mélasse. Cette entreprise emploie 2 600 personnes dont 1 800 salariés saisonniers. La capacité de broyage de l'usine est de 1 000 tonnes par jour. Selon les données disponibles la production, qui s'élevait à 13 419 tonnes de sucre en 1986, est très largement commercialisée dans le Faritany de Tuléar, avec une moindre part écoulée à Antananarivo, Antsirabe et Fianarantsoa.

Il existe également une distillerie de rhum dans le fivondronana de Mahabo, la SAGRIM (Société Agricole et Industrielle du Menabe) qui emploie une soixantaine de personnes avec une capacité de production de 2 000 000 de litres/an. On peut encore évoquer le cas des abattoirs frigorifiques (SO-DEPA, ex-SECIAM) qui viennent d'être réhabilités avec le concours du FED. La relance économique de la région de Morondava est tributaire de la bonne marche de ces différentes unités industrielles.

La zone de Morondava dispose également d'un certain nombre de décortiqueries de riz de type artisanal. Mais l'artisanat proprement dit demeure marginal dans cette zone. (1)

Les activités portuaires sont gérées par la Chambre de Commerce. Les principales dessertes maritimes, au départ de Morondava, étaient Tuléar, la Réunion et l'île Maurice. Le port exportait traditionnellement des lentilles, du pois du cap, du maïs, des crevettes et des bois d'oeuvre. Depuis, la crise politique et la destruction du canal de Dabara ont entraîné une diminution de la production qui touche tous les produits traditionnels : riz, maïs, pois du cap. Le cyclone Cynthia ayant d'autre part considérablement endommagé les infrastructures portuaires, toutes les exportations sont désormais acheminées sur Tamatave pour y être embarquées, les bois d'oeuvre en particulier. Sur la base des taxes perçues, la Chambre de Commerce enregistre une baisse de 50 % des activités portuaires. Reste le transport du sucre de la SIRANALA sur Tuléar et un peu de cabotage sur la Côte Ouest. L'Association des Goélettiers et Charpentiers de Marine (AGCM), mise en place avec le concours de la Coopération Française, s'est fixé comme premier objectif le développement du fret maritime entre Tuléar et Nosy-Bé.

La zone de Morondava regorge enfin de potentialités touristiques liées à la géographie et à l'histoire du Menabe. La descente de la Tsiribihina en chalands est cependant le seul circuit intensément exploité pour le moment mais les sites et les curiosités qui peuvent attirer les touristes sont nombreux. Les infrastructures hôtelières commencent également à se multiplier à Morondava : Espace 4 x 4, société à capitaux français, s'est implantée depuis quelques années à Bélo s/mer.

(1) REGIONS ET DEVELOPPEMENT, Programmes régionaux et projets locaux, Foritony : Toliary, Etudes régionales, RDM-Ministère de l'Economie et du Plan, PNUD-OPS, Dirassat, mai 1991, pp. 177-185, passim.

LE PHENOMENE TY MANGARO

ou le contexte de la structure de pouvoir dans la région de
Morondava

"Ty Mangaro", en malgache, signifie :
les rusés, les malins, les débrouillards.

Lorsque au milieu du XIX siècle, la reine Ranavalona fit canonner la flotte française sur la côte Est de l'île, les marchands, surtout réunionnais, ceux qui s'occupaient de traite ou de commerce, cherchèrent de nouvelles bases sur la côte Ouest. Un certain nombre de ceux-ci, dont Léo Samat, s'établirent à Bosy, entre Morondava et Belo S/ Tsiribihina.

C'est là que se développa une petite enclave de francophonie dans un environnement malgache plus ou moins hostile. La première école en langue française à Madagascar a été créée à Bosy en 1894. La mise en place du Protectorat, après 1895, amena les autorités françaises à recruter largement dans ce vivier pour mettre en place leur administration coloniale.

Une population métis est sortie de Bosy avec deux rameaux : les métis blancs (Timangaro fotsy), issu de mariages avec une population blanche (grec notamment) et les métis foncés (Timangaro mainty) issus de mariages avec des populations à la peau brune (comoriennes en particulier). Bien qu'il y ait beaucoup de tensions et de rivalités internes, ce groupe social a toujours fait preuve d'une grande solidarité vis-à-vis de l'extérieur.

L'accession à l'indépendance a marqué une progression de ce groupe dans l'échelle sociale. Les descendants des premiers administrateurs coloniaux sont devenus Ministres, Présidents de région, Directeurs ou Chefs de cabinet des Ministres, etc... Avec Laurent Botokey, un des politiciens les plus influents des années Tsiranana, on comptait une douzaine de "Timangaro" dans la sphère du pouvoir vers la fin des années 1960.

Ce groupe social contrôle politiquement et économiquement la région de Morondava, entretenant un vaste réseau de clientèle, passant des alliances avec l'extérieur (indo-pakistanois), répartisant les prébendes entre les membres du groupe ou les clients.

Ce phénomène n'engendre pas une société fermée. Le système fonctionne de façon souple et n'interdit pas les initiatives individuelles. Il implique seulement qu'il est quasi impossible d'émerger économiquement ou politiquement dans la région de Morondava sans l'aval de ce groupe.

LA COOPERATION SUISSE

Le Centre de Formation Professionnelle Forestière "FOFAMPIALA" (CFPF) a pour vocation de former des contre-maitres et des ouvriers forestiers. Le centre développe un cursus de formation de 18 mois avec trois paliers successifs et filtrage à chaque niveau. La promotion 1990/1991 comptait 15 stagiaires au début du stage mais trois de ceux-ci seulement ont terminé l'ensemble du cursus :

- le niveau 1 (6 mois) est avant tout un stage pratique : il vise à former des bûcherons/ouvriers-forestiers ;
- le niveau 2 (6 mois) donne une formation théorique sur la forêt et les modalités d'une exploitation rationnelle : il vise à former des chefs d'équipe/contre-maitres niveau 1 ;
- le niveau 3 (4 à 6 mois) est avant tout une formation à la comptabilité et à la gestion : il vise à former des contre-maitres niveau 2 susceptibles de créer leur propre entreprise.

L'entrée se fait sur concours régional. Le centre a formé jusqu'ici des stagiaires venant de Morondava, Tuléar, Majunga et Antsirananana.

Les stagiaires qui souhaitent s'établir à leur compte doivent faire face à de longues démarches administratives pour obtenir un lot à exploiter. Le premier a mis un an à obtenir son permis, deux autres devraient pouvoir l'obtenir en 1992 et peut-être trois en 1993. Le CFPF leur fournit un matériel d'exploitation de base : passe-partout, matériel d'effûtage, haches, etc ... pour une valeur de 500 000 Fmg. Un fonds de roulement de 500 000 à un Million Fmg sera nécessaire à ces artisans pour démarrer leur activité d'exploitation.

Le responsable du CFPF a proposé à l'APEM et la SIPEM de fournir ce fonds de roulement (Programme APEM de crédits directs). Parallèlement le CFPF s'engage à gérer le prêt (déblocage des fonds au fur et à mesure des besoins) et à fournir l'assistance technique et l'appui à la gestion comptable de l'entreprise. Le Comité d'Octroi a déjà accordé, en octobre 1992, un premier crédit d'un Million Fmg mais le CFPF, pour des raisons techniques, a décidé d'en différer la mise en place.

Le Chef du Département Formation du CFPF, Raonintsoa Paul Nivondrahona est d'autre part porteur d'un projet de création d'une menuiserie avec deux de ses amis. Il est titulaire d'un DEA (filière bois) obtenu à l'École Forestière de l'Université de Tanô. (Cette Ecole reçoit un appui financier de la Coopération Suisse.)

Cette menuiserie se propose notamment de faire du tranchage de polissandre. Cette entreprise reprendrait à son compte une part du programme de production que le CFPF a décidé d'arrêter en 1990. Le CFPF pourrait également apporter un appui à la gestion.

L'opération Sauvegarde et Aménagement des Forêts de la Côte Ouest (SAFO) veut favoriser "une gestion appropriée des ressources naturelles du Menabe, notamment par la sauvegarde des massifs forestiers et l'aménagement de la zone forestière limitrophe". Dans le souci d'encourager les initiatives paysannes d'auto-promotion, les responsables du projet envisagent la mise en place d'un programme épargne/crédit où le crédit serait égal au montant de l'épargne. Les crédits concerneront aussi bien la production agricole que l'artisanat villageois (forgerons, fabrication de petit matériel agricole, etc...). L'appui, dans sa phase actuelle, porterait sur une douzaine de groupes de 10 à 12 membres chacun, soit une population de 150 familles environ. L'APEM pourrait à terme fournir la ressource financière pour ce programme d'épargne-crédit.

LES GOELETTES ou LE FRET MARITIME SUR LA COTE-OUEST

Selon l'enquête conduite par Bernard LECARDEZ pour la Coopération Française, il y a une cinquantaine de goélettes marchandes opérationnelles qui desservent régulièrement les ports de Tuléar, Morombe, Morondava, Maintirano, Tambohorano, Besalampy, Soalala et Mahajanga. L'équipage est fonction de la taille du bateau : il varie de 9 à 12 personnes pour une capacité de transport de 20 à 50 tonnes.

Le coût de fabrication d'une goélette (voiles et cordages compris) de 40 T peut être évalué à 40 millions Fmg mais les charpentiers de marine mettent souvent quatre ans ou plus à construire une goélette, faute de disponibilités financières suffisantes.

Les recettes d'exploitation annuelles d'une goélette (une goélette de 46 tonneaux et de 46 T de port en lourd) ont été de 7 700 000 Fmg pour 11 voyages en 1990. Elles s'équilibrent avec les coûts d'exploitation de cette même goélette sur la même année (amortissement, salaires de l'équipage et coûts de maintenance compris). Un développement de la demande de fret pourrait donc rendre bénéficiaire ce mode de transport. Le marché du transport sur la côte Ouest oscille actuellement autour de 10 000 T/an auquel il faut ajouter le transport des personnes. Une centaine de personnes effectuent chaque mois le trajet Mahajanga-Maintirano, dans les deux sens.

L'enquête évalue également à 7 000 T le trafic potentiel, actuellement détourné sur le transport routier du fait de l'impossibilité pour des goélettes non motorisées de naviguer durant la période des cyclones (du 20/12 au 1/4). La capacité de transport du parc actuel de goélettes sur la côte Ouest, sur la base de 10 voyages par an et avec une moyenne de 20 T par voyage, est de :

$$50 \text{ goélettes} \times 10 \times 20 = 10\,000 \text{ T.}$$

Les durées des trajets sont fonction du vent. Un même parcours peut ainsi varier de 4 à 16 jours.

A une ou deux exceptions près, il n'y a pas de goélettes motorisées sur la Côte Ouest. La motorisation s'impose pour permettre la navigation durant les 14/15 semaines de période cyclonique, pour régulariser la durée des parcours (la route de Tuléar est difficile par vent du Sud), pour passer le Cap Sainte-Marie (trajet sur Fort-Dauphin) et pour le trajet des Comores (au départ de Mahajanga). Elle conditionne ainsi le développement de l'offre de fret maritime sur la Côte Ouest. Avec un matériel neuf, le coût de motorisation est de 40 Millions Fmg par goélette mais on peut trouver des moteurs d'occasion qui divisent ce coût par deux, matériels et coûts d'installation compris.

La Coopération Française a développé un projet d'appui au transport maritime par goélette. Ce projet s'est notamment fixé comme objectifs :

- l'accroissement de l'offre de transport ;
- l'accroissement du volume de marchandises à transporter ;
- le développement du transport des passagers ;
- et l'organisation de la profession.

"L'Association des Goélettiers et Charpentiers de Marine", structure juridique adoptée par le groupement, est en cours de constitution à Morondava sous la Présidence d'un haut-fonctionnaire au Ministère des Transports.

L'UAMA

La situation des artisans de Morondava est celle de toute la population de la région : les conditions de vie se sont fortement dégradées en un an. A quoi il faut encore ajouter les pertes dues aux inondations du Cyclone Cynthia (18 et 19 février 1991) : le président de la section locale de l'UAMA, ébéniste, a ainsi perdu un stock de bois d'oeuvre d'une valeur d'un million de Fmg et les tailleurs ont perdu leur stock de tissu

...

L'équipe locale doit suivre un stage de techniques d'animation et d'organisation syndicale dispensé par le CFC (Centre de Formation des Cadres) et financé par la Fondation F. Ebert. L'ensemble des gens est intéressé par notre programme de crédits directs, à la fois pour financer l'achat de petits équipements et pour le fonds de roulement. Nous avons évoqué un prêt de 3 millions Fmg sur 14 mois (une commande importante en ébénisterie), plusieurs crédits d'un millions Fmg (confection, tailleurs, travail du fer) et une demi-douzaine de prêts à six ou huit mois pour des montants variant entre 200 et 300 000 Fmg. Le développement des infrastructures hôtelières à Morondava entraîne en effet un certain nombre de commandes pour les artisans locaux. La gestion de ces prêts serait confiée à la section locale sous la responsabilité de l'UAMA nationale.

LA BFV

Le Directeur de l'agence locale de la BFV, Noël Rakotondramisa, voit des potentialités d'investissement dans les secteurs suivants : marais salants de Belo s/mer, menuiserie, hôtellerie, pêche, réfrigération du poisson, crustacés et autres fruits de mer. Un container frigorifique équipé revient à 25/30 Millions Fmg. La production de la pêche est de 20 T/ semaine dont 10 % sont consommés dans les hôtels de Morondava et 90 % exportés. Les principales sociétés sont la SOPEMO (dont Réfrigépêche est actionnaire), RECAMER et SIC-Océan. Il n'y a pas pour le moment de dossier précis à proposer. La gestion du prêt "MIRARY" devrait permettre de nous familiariser mutuellement avec nos méthodes de travail respectives.

LA MISSION CATHOLIQUE

Le Père Pelletier, curé de la paroisse catholique de Morondava, concentre son action sociale sur les handicapés moteurs (une cinquantaine répertoriés sur la région). Il bénéficie du soutien de Christian Foundation for Children (USA) et d'Opération Handicap International (OHI), ONG française. Il a en projet la mise en place d'un atelier protégé pour la réinsertion socio-économique de ces handicapés. Le BIT pourrait soutenir cette action dans le cadre d'un de ses programmes nationaux. Est envisagée la fabrication d'aliments pour le bétail (provende) à partir de têtes de crevettes pilées ou de carapaces de crabes récupérées localement ainsi que la confection de boutons ou de couverts de table en corne avec les cornes de zébus fournies par la SODEPA

LES CONTACTS INDIVIDUELS

La plupart des projets d'entreprise qui nous ont été soumis, sauf le dernier de la liste, sont proposés par des personnalités politiques locales.

Roland Kolo, député, armateur de trois goélettes, a en projet la création d'une scierie. Il souhaiterait reprendre à son compte l'activité de sciage de grumes qui était celle du CFPF jusqu'en 1990. Cette scierie pourrait débiter les planches et madriers nécessaires à la construction des goélettes. Il emploie actuellement une vingtaine d'ouvriers à la construction d'une goélette qui lui a été commandée par Espace 4 x 4.

Fernand Botokeky, fils de Laurent Botokeky qui fut l'une des personnalités les plus influentes de la Première République, est lui aussi armateur de trois goélettes.

Georges Istasse, ancien Président du Firaisana (maire), rencontré en compagnie de son fils, **Marcel**, qui dirige une entreprise de construction et de travaux publics. Georges Istasse a un cheptel de 400 bovidés (zébous à bosse). Il voudrait croiser la race locale avec des races importées pour augmenter les rendements de lait et de viande. Il vend à la SODEPA, l'abattoir réhabilité par le FED (ex-SECIAM) qui a une capacité d'abattage de 35 000 têtes par an. Son fils Marcel est lui aussi intéressé par la mise en place d'une menuiserie, intégrée à son entreprise de construction (menuiserie de bâtiment, huisseries, etc...).

René Roger Nirinson est chirurgien-dentiste à la clinique dentaire de la SIRANALA où il travaille depuis quatre ans. Il souhaite créer un cabinet privé, parallèlement à ses activités salariées. Il évalue le coût d'un fauteuil dentaire équipé à 25 Millions Fmg. En dehors de la SIRANALA, il existe deux établissements à Morondava, l'hôpital et le dispensaire, avec cabinet dentaire associé. Mais ces cabinets manquent de matériel. Le promoteur a déjà installé un cabinet privé chez lui, mais doté d'un équipement sommaire.

L'APPUI A LA GESTION DES PETITES ENTREPRISES

Nous avons rencontré Olivier R. qui nous a fait part d'un projet, partagé avec trois autres comptables de la place de Morondava, de création d'un cabinet de comptabilité et de gestion, parallèlement à leurs activités professionnelles.

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

- Emmanuel FAUROUX,** Chercheur ORSTOM,
- Alain CUVELIER,** Responsable du Centre de Formation Professionnelle Forestière/CFPF (Coopération Suisse),
- Paul RAONINTSOA,** Chef du Département Formation du CFPF,
- Gion CABALAZAR,** Projet Souvergarde et Aménagement de la Forêt de la Côte Ouest/SAFO (Coopération Suisse),
M. GENINI,
- Roland KOLO,** Député local et armateur de goélettes,
- Fernand BOTOKEY,** Armateur de goélettes,
- Bernard LECARDEZ,** Assistant technique/Ministère des Transports,
- Oscar Jean,** Secrétaire Général de la Chambre de Commerce,
- Olivier RAFANOMEZANJANAHARY,**
Chef comptable/Station Vétérinaire,
- Eugène ZAFERA,** Chef de la Circonscription de l'élevage,
- Georges ISTASSE,** ex-Président du Firaisana (maire), entrepreneur,
- Marcel ISTASSE,** fils du précédent, chef d'une entreprise de construction et de travaux publics,
- Emmanuel RAKOTONANAHARY,** ébéniste, président de la section locale de l'UAMA, rencontré avec les autres membres du bureau,
- Le Père PELLETIER,** Curé de la Paroisse Catholique,
- Noël RAKOTONDRAMISA,** Chef de l'agence de la BFV,
- René Roger NIRINASON,** Dentiste du Cabinet Dentaire de la SIRANALA, promoteur,
- ZOAHRIUOLOLONA RAZAFINDRAMANANA**
Promoteur du Projet MIRARY appuyé par la SIPEM

MAJUNGA

Sommaire

- Le potentiel économique de la région,
- Le Groupement des Opérateurs Economiques de Majunga
"Nouveau Style" (GO-MAN),
- La Coopération Opérateurs Economiques/Université de Majunga
(COEUM),
- La BNI-CLM,
- La BFV,
- La BTM,
- Entreprendre à Madagascar,
- La SOPAGRI,
- Le Centre Don Bosco,
- La Jeune Chambre Economique (JCE),
- L'assistance à la gestion auprès des promoteurs,
- Les contacts individuels,
- Liste des personnes rencontrées.

Cette mission devrait être complétée par un contact avec l'équipe du CIDR qui travaille à Marofoay sur le crédit rural, dans le cadre d'un projet financé par la KFW (Allemagne).

...

LE POTENTIEL ECONOMIQUE DE LA REGION

1. Les activités agricoles :

La grande variété des ressources agro-pédologiques de cette zone permet une gamme diversifiée de cultures vivrières, industrielles ou de rente sur d'immenses plaines alluviales (350 000 ha). La population agricole, essentiellement ces riziculteurs "chevronnés" que sont les Merina et les Betsileo, constitue 85 % de la population active. Cette zone, Marovoay en particulier, est le second grenier à riz du pays.

Les plaines alluviales sont aménagées en rizières à Marovoay, Ambato-Boeni et Mahajamba où les inondations périodiques favorisent la culture irriguée de saison sèche (jebly). A Namakia, d'immenses plantations de canne à sucre de plusieurs milliers d'hectares (avec des rizières d'appoint sur les terroirs de la Société sucrière SIRAMA) occupent les plaines deltaïques de la Mahavavy. Sur les zones de baiboho haut du Kamoro, à Ambato-Boeni, on cultive la tomate et le coton. Dans les régions du Modirivolo et de la Mahajamba, ce sont plutôt les orchides tandis que les baiboho bas, dans la Basse-Betsiboka notamment, sont propices aux cultures de décrue (riz et coton essentiellement).

La culture rizicole du "jebly" occupait 19 896 ha en 1988-1989, dont 82 % localisées à Marovoay et Ambato-Boeni, soit près de 46 % de ces surfaces rizicoles. Elle fournit 52 % de la production de paddy de toute cette zone, avec un rendement moyen de 2,3 T/ha, ce qui est faible pour une riziculture "améliorée" puisque des systèmes avec une bonne irrigation et une assistance technique rigoureuse donnent facilement un rendement moyen de 4,5 T/ha, rendement de la SIRAMA/Namakia jusqu'en 1989. Semé au mois d'Avril-Mai, dès que les eaux se retirent, et repiqué en Mai-Juin, le riz jebly est moissonné en Octobre.

A côté du vary jebly, dans ces riches plaines de Marovoay et d'Ambato-Boeni, le vary asara occupe les bas-fonds et les plaines moyennes d'Ambalobe, d'Ankirihitra ou de Matsakobonjo... où le contrôle de l'irrigation demeure aléatoire ou insuffisant. Il couvrait 21 823 ha au cours de la campagne rizicole 1988-1989, soit environ 51 % des surfaces cultivées en riz de toute la zone. Quelques 25 000 riziculteurs ont assuré une production de 43 599 T de paddy en 1989. Avec 2 T/ha, la zone de Mahajanga possède le meilleur rendement, à l'échelle du Faritany, pour le riz pluvial.

Le faire-valoir direct est le mode d'exploitation le plus courant : 65 % des paysans riziculteurs sont des propriétaires exploitants, surtout dans les espaces rizicoles diffus et hors zones aménagées. Le métayage n'est

.../...

pratiqué que par 30 % des paysans, essentiellement dans les rizières irriguées, de dimension moyenne, des riches plaines alluviales de la Basse-Betsiboka. Il faut encore noter l'ambiguïté du statut de propriété dans le périmètre aménagé de la FIFABE, à Marovoay, où les paysans ne paient aucune redevance, si ce n'est une simple taxe de litrage ; d'où un système de faire-valoir pseudo-direct. Ce statut précaire, entretenu par le flou foncier, a généré des comportements d'indifférence chez les paysans "encadrés". Le manque d'entretien des réseaux, aggravé par la baisse de la fertilité des sols (surexploitation), entraîne une diminution tendancielle des rendements (2,7 T/ha dans les années 60-70 et 2,3 T/ha actuellement). Le fermage ne concerne que 5 % des riziculteurs de la zone. La location s'élevait, en 1989, à 50 000 Fmg /ha pour la saison.

En matière de travaux agricoles, l'emploi de matériel de traction mécanique (charrue, herse) est assez répandu pour les travaux de préparation du sol. Le coût du matériel en limite cependant l'accès : 125 000 Fmg pour une charrue complète de 35 Kg (prix local 1990).

Le coton, une culture de décrue parfaitement adaptée aux caractéristiques hydrologiques et agro-pédologiques des baiboho, figure parmi les principales cultures industrielles du secteur d'Ambato-Boeni. La surface consacrée à cette culture reste cependant minime, comparée à la ceinture cotonnière de Mampikony/Port-Bergé (1 500 ha en 1989, soit près de 15 % des surfaces colonnières du Faritany). Ce sont surtout de petits planteurs individuels avec un système d'irrigation peu évolué, faute d'aménagements hydrauliques du même type que ceux des grandes plantations de Mampikony/Port-Bergé. La surface moyenne d'une exploitation est de 1,2 ha par planteur. Le rendement s'inscrit dans la moyenne du Faritany avec 2,3 T/ha. Les paysans sont encadrés par la Société HASYMA qui achète la production, assure l'assistance technique et avance les intrants (semences, engrais, insecticides, petit matériel pour traitement phytosanitaire, tracteurs pour labour et pulvérisations...) qui sont remboursés en fin de campagne. Le tabac, une culture de décrue également adaptée aux baiboho limoneux, est en perte de vitesse dans la zone : 105 ha dans le secteur d'Ambato-Boeni.

Le principal facteur de blocage est l'insuffisance de véritables réseaux hydro-agricoles qui entretient un mode de production semi-extensif. L'ensablement des sites les plus productifs, notamment les bas-fonds et des baiboho propices aux cultures vivrières, constitue un autre fléau qui hypothèque sérieusement les perspectives de l'agriculture dans cette zone. La faiblesse du réseau routier enfin, surtout en saison des pluies, complique les approvisionnements en période d'intense activité agricole et rend difficile l'évacuation des produits.

Spécifications	Superficie		Production		Rendement	
	Ha	% faitany	T	% faitany	T/11a	% faitany
Cultures vivrières						
Riz	41 719	18,5	89 934	22,1	2,2	1,8
Manioc	2 534	11,9	18 664	5,1	7,4	14,7
Mais	2 336	11,1	2 732	12,8	1,2	1,0
Patate	594	33,2	3 207	21,5	5,4	8,4
Cultures industrielles						
Coton	1 500	16,1	3 450	17	2,3	2,5
Canne à sucre						
Tabac	105	7,7	116	7,4	1,1	1,1
Cultures de rente						
Arachide	4 771	68,8	8 756	79,8	1,8	1,6
Cultures maraîchères						
Tomate	720	82,6	4 664	29,4	6,5	18,1
Oignon	4	0,2	40	0,8	10	13,9

2. L'élevage :

L'ensemble de la région du Boina, plus spécialement les Fivondronana qui jouxtent Mahajanga, offrent des conditions naturelles assez favorables à l'élevage. Les chiffres fournis par le Service Provincial de l'élevage sont sujets à caution du fait du nombre important de boeufs sauvages et de la discrétion des éleveurs. On recense **344 064 têtes de bovidés** en 1990. La couverture sanitaire est défective : épidémies de charbon, fasciolose bovine, ... et les services officiels sont dépassés par le manque de moyens. Les pâtures, surtout en saison sèche, restent insuffisantes et la pratique des feux de brousse ne fait qu'accélérer les processus érosifs qui, à moyen ou à long terme, ne peuvent qu'entraîner la perte définitive des prairies.

L'élevage porcin, source de revenu sûr et rapide, progresse lentement mais sûrement. La zone comptait 11 806 porcs en 1987, 13 166 en 1988 et 15 119 en 1989. Dans les régions à majorité Sakalava, on observe un interdit (tady) systématique pour tout ce qui touche le porc, mais ce tabouage sociologique s'estompe dans la capitale et dans les Fivondronana où les Sakalava ne représentent que 20 % de la population (Marovoay et Ambato Boeni). Ce type d'élevage reste encore très largement extensif et souffre de la maladie dite de l'eschen. Le cheptel ovin et caprin comptait 3 610 têtes en 1989. Il reste encore marginal.

L'élevage bovin est d'abord une manifestation de l'épargne villageoise. Dans les zones de bas-fonds, les zébus sont utilisés pour le piétinage des rizières en début de saison et partent ensuite en transhumance pendant la saison des pluies. L'utilisation du zébu comme animal de trait favorise des soins plus attentifs au bétail. Mais le cheptel bovin est d'abord élevé pour l'abattage et la consommation. Les Abattoirs Frigorifiques et Industriels de Mahajanga (AFIM) ont une capacité de 200 têtes/j.

3. La pêche :

La côte de cette zone est relativement tourmentée avec ses estuaires et son vaste delta. Les mangroves et les plages de sable y alternent. L'abondance des pluies, des températures élevées toute l'année et la modération des vents sont des conditions climatiques favorables à la pêche maritime. Toutes les zones de pêche maritime ont une profondeur relativement faible (0-40 m) et des fonds vaseux ou sablo-vaseux. Ce sont surtout des zones de pêche à la crevette. Elles ont été inventoriées en 1963.

La pêche industrielle est le fait de trois sociétés : la Société Malgache des Pêcheries (SOMAPECHE), à capitaux majoritairement japonais, la Société des Pêcheries du Boina (SOPEBO), contrôlée par l'Etat à 51 % et REFRIGEPÊCHE-OUEST. Ces sociétés capturent et commercialisent leur production. Elles totalisent ensemble 33 bateaux dont 26 congélateurs et 7 glaciers. Elles fournissent un millier d'emplois permanents et un peu plus de 200 saisonniers. En 1989, le cumul de la production de ces trois sociétés s'établissait à 4 370 T de crevettes et à 1 230 T de poissons.

La pêche artisanale compte une flottille de 11 vedettes hors-bord, 11 vedettes in-bord, 6 mini-chalutiers et un bateau-mère avec 13 vedettes. Elle fournit 200 emplois permanents et une centaine de saisonniers. Les sociétés artisanales les plus importantes sont la SOGEDIPROMA et PECHEXPORT. En 1989, SOGEDIPROMA a capturé 177 T de poissons et 130 T de crustacés et PECHEXPORT 120 T de crabes. Les autres sociétés artisanales sont la SOGEDIS, le MARTIN PECHEUR et le COPEMADEX.

La pêche traditionnelle est à la fois maritime et continentale. C'est une pêche en pirogue avec lignes, filets maillants, éperviers, sennes de plage et nasses. On recense 11 500 pêcheurs traditionnels dans l'ensemble de la Province : 8 000 en mer et 3 500 sur les estuaires, les fleuves et les rivières. En 1989, la production de la pêche continentale a été estimée à 10 000 T.

Les pêcheries industrielles exportent l'essentiel de leur production, vers le Japon en particulier. Les pêcheries artisanales, au contraire, approvisionnent les marchés locaux et régionaux en poissons, crevettes, crabes et langoustes. Les produits sont vendus frais et congelés. SOGEDIS et MARTIN PECHEUR vendent sur Mahajanga; SOGEDIPROMA vend sur TANANARIVE et exporte vers La Réunion, Maurice, les Seychelles et les Comores. Les produits de la pêche traditionnelle alimentent exclusivement le marché local et sont vendus à l'état frais, salés, séchés, fumés, parfois congelés.

4. L'industrie :

On compte six établissements de type industriel à l'extérieur de Mahajanga : la cimenterie d'Amboanio, deux boulangeries et une limonaderie à Marovoay, la SOMACO à Ambato-Boeni et la SIRAMA à Mitsinjo.

La SIRAMA (2 700 employés dont 1 000 saisonniers) produit annuellement deux millions de litres d'alcool et 27 à 30 000 T de sucre. La SOMRACO (Société Malgache de Conserverie) emploie 55 permanents et 120 saisonniers à Ambato-Boeni et produit 20 à 25 T/an de tomates traitées (marque MADCO). Elle encadre 120 planteurs sur 44 ha et plante elle-même cinq ha en régie. Ses problèmes majeurs sont la vétusté et l'insuffisance du parc d'équipement, datant de 1960, l'insuffisance des matières premières et une alimentation en eau problématique, l'eau du Kamoro étant trop terreuse. Ces deux unités commercialisent leur production à l'échelon national.

Colas et MCA traitent les bancs calcaires de Belobaka. Ces calcaires servent de matériaux de construction pour les chantiers de la Colas (gravillons, caillasse) ou de matière première pour la cimenterie d'Amboanio, également fort vétuste.

La ville de Majunga (130 000 habitants), est devenue une ville industrielle dès les années 1930. Cette fonction s'est accrue au fil des temps. On compte actuellement une trentaine d'unités industrielles, tournées à 80 % vers le marché local : agro-alimentaire, textile, travail du bois et du fer. La minorité Indopakistanaise contrôle à plus de 60 % l'activité industrielle (et commerciale). L'existence de ces industries s'explique par la variété et la richesse de l'arrière-pays de Mahajanga : baiboho (alluvions) fertiles, pâturages étendus permettant la nourriture du plus grand cheptel de l'île, vastes superficies forestières aux essences nobles... La ville est reliée à sa région par un réseau routier dense mais partiellement praticable en saison des pluies. L'atout majeur de la ville reste sa situation maritime qui a favorisé le développement portuaire et les activités de pêche.

Le port de Mahajanga est le plus grand port de la côte-ouest de Madagascar. Il exporte surtout des produits agricoles ou des produits de la pêche (crevettes) et importe des équipements et des matières premières nécessaires aux unités de production locales ou destinés au commerce régional. Le port de Mahajanga est aussi un port de cabotage qui dessert toutes les localités de la côte occidentale avec des boutres, transportant des produits de première nécessité, des produits agricoles, des bois, etc...

Les problèmes majeurs du port de Mahajanga sont la maintenance des installations mais surtout l'envasement de la baie de Sombatoro : des dizaines de milliers de tonnes de vase sont charriés tous les ans par la Betsiboka, entraînant un ensablement du port de 10 cm/an en moyenne.

Les trois zones industrielles de la ville couvrent 785 ha au total soit 15 % de l'espace urbain. Le développement industriel a engendré la prolifération de quartiers sous-intégrés où logent les ouvriers. Cela est dû à un **appel de main-d'oeuvre à l'extérieur**, la région étant sous-peuplée et la population autochtone, à vocation pastorale, peu encline aux travaux et aux rythmes de production industriels. L'industrie employait 6 764 travailleurs en 1989 (30 % de la population active totale) dont la majorité vient des Hautes-Terres et du Sud-Est.

L'industrie ne parvient pas cependant à réduire le **chômage urbain**, l'offre d'emplois ne dépassant pas 6 % du marché du travail. Il en résulte un développement du secteur informel : gargotes, réparation et bricolages divers, tireurs de pousse-pousse. Même si la masse salariale distribuée par l'industrie semble importante : plus de 5 milliards Fmg en 1989, la majorité des travailleurs gagnent à peine de quoi vivre du fait de leur faible qualification.

L'industrie urbaine traite les produits agricoles fournis par l'arrière pays : anacarde, coton, tabac, paka, bois, bovins, produits de pêche, et alimente les circuits commerciaux nationaux ou internationaux. Les besoins en matières premières des unités de transformation locales restent malgré tout insatisfaits, d'où des compressions de personnel et des fermetures d'entreprises. L'absence d'une main-d'oeuvre formée, ajoutée à la faiblesse du marché du logement et aux problèmes fonciers, incite peu les éventuels promoteurs à y investir et si l'industrie majungaise assure des relations commerciales avec l'extérieur (USA, Japon, Réunion, Comores, Europe) et garantit ainsi une rentrée de devises pour le Pays, la ville de Mahajanga n'en a que peu de retombées.

LES INDUSTRIES DE MAHAJANGA

Catégories	Nombre	Noms	Types	Personnel	Productions	Capital (Fmg)
Industries de production artisanale pour la consommation locale	2	Salama	Bois et fer	15	Meubles	
		Abel	Bois	18	Meubles	
	2	Majunga Presse	Imprimerie	1 dizaine	imprimerie	10 millions
		Imprimerie du Boina	Imprimerie	1 dizaine	Imprimerie	8 millions
	1	Société Malgache d'Industrie et d'Agriculture (SOMIA)	D'œnologie	3	Riz	
	2	Karima	Limonaderie	2	Limonade	
		Chandarana		2		
	5	Zapandis, Boina	Boulangeries			0,2 million
		Abad, Blé d'or, Boulangerie de Mahabito				à 2,5 millions

Industries d'envergure régionale et nationale	3	SOTEMA	Textiles	3600	Tissus	1.444.000.000
		HTIM	Textiles	221	Sacs de paka et de jute	
		HASYMA	Textiles	90 + 60	Fibres	1.700.000.000
	8	SIB	Savonnerie	146	Savons, détergents, huile	468.000.000
		SIEM	huilerie		huile, savon	
		SITAM	Industrie tabac	52	Tabac poudre	137.500.000
		SOGEDIPROMA	Industrie de pêche	35 + 110	Produits marins	5.000.000
		IFP	Matériel agricole	52	Matériel agricole	200.000.000
		PARAKY	Industrie de tabac	32	Tabac en poudre	2.500.000
		SAMBATRA MOSCOM	Bois	30 + 50	Contre-plaques	100.000.000
JIRAMA	Energie	388	Eau et électricité			
Industries visant les marchés extérieurs	4	SOMPEHO	Industrie de pêche	468	Crevettes	900.000.000
		SOMAPECHIE	Industrie de pêche	560	Crevettes	200.000.000
		REFRIGE-PECHIE	Industrie de pêche	290	Crevettes, crabes	150.000.000
		PECHIE-EXPORT	Industrie de pêche	150	Crevettes, crabes	20.000.000
	2	FAMAMA	Industrie d'anacardes	352	Anacardes de cajou	580.000.000
		AFIM	Industrie de viande	87	Viande congelée	

6. L'artisanat :

L'artisanat, dans et hors de la ville de Mahajanga, est peu important. 127 unités ont été recensées dans la ville. C'est un artisanat familial, très dispersé, qui permet de réguler le chômage urbain. Dans l'ensemble, les artisans sont des immigrants en quête de travail. Faute de mieux et vu leur faible niveau de qualification, ils se tournent vers des activités artisanales. Les unités recensées, par secteur d'activité, sont les suivantes : outillage (5), soudure et forge (5), fabrication de mobilier métallique (2), menuiserie (11), ébénisterie (13), couture et coupe (49), tailleurs (12), peinture sur toile ou sur papier (2), vannerie (6), cuir (18), poterie (7), fabrication de sanitaires (1), confection de bibelots (2), fromagerie et séchage (2), tunage de poissons (3). L'habillement prédomine dans ces activités avec 55 % de l'effectif total. Vient en second lieu le travail du bois (18,9 %) et du fer (9,5 %).

C'est un artisanat de service pour les seuls besoins de la population de la ville. L'artisanat d'art ne compte que trois personnes (hors d'art et bibelots). Le Centre Régional de l'Artisanat Malgache (CERAM) est chargé de cadrer et assister les artisans du Faritany mais il manque de moyens. Localement, le CERAM gère deux ateliers (bois et fer) où il emploie trois permanents et trois saisonniers qui produisent des objets décoratifs et utilitaires. La fabrication de tuiles en fibre ciment est en cours de vulgarisation. (1)

(1) REGIONS ET DEVELOPPEMENT, Programmes régionaux et projets locaux Faritany Mahajanga, Etudes régionales, FIDH (Ministère de l'Économie et du Plan, PNUD-DEP, Tananarive, Mai 1991, pp. 28-33 et 90-94, page 91.

LE GROUPEMENT DES OPERATEURS ECONOMIQUES DE MAHAJANGA " NOUVEAU STYLE " (GO-MAN)

Créé récemment à l'initiative de quelques chefs ou cadres d'entreprise de Mahajanga, le GO-MAN cherche à promouvoir localement la création et/ou l'extension des petites entreprises. C'est une initiative qui vise à reconquérir le champ d'activité économique, largement occupé par la minorité indo-pakistanaise qui le contrôle à plus de 60 %. Le GO-MAN regroupe une cinquantaine de sociétés employant 15 000 salariés environ. Le syndicat des planteurs de coton et de tabac fournit l'essentiel des effectifs. Si COTONA, la SIB ou AIR MAD y sont, les plus grosses sociétés de la ville, dont la SOTEMA, n'ont pas encore adhéré. L'objectif du groupement est de favoriser le développement économique de la Province.

Pour contribuer à la réalisation de ces objectifs, vingt trois actionnaires, tous membres du GO-MAN, ont créé une société intitulée "Nouveau Style", au capital de 9 Millions Fmg. C'est, pour l'instant, une initiative qui reste modeste. Nos interlocuteurs (cf. la liste des personnes rencontrées) sont à la recherche d'activités économiques (provenderie, tissage du raphia,...) susceptibles de permettre à cette Société "Nouveau Style" de faire des bénéfices substantiels.

LA COOPERATION OPERATEURS ECONOMIQUES-UNIVERSITE DE MAHAJANGA (COEUM)

Cette association est la traduction locale de l'effort national de rapprochement entre l'Université et les opérateurs économiques (Hôtel Panorama, Tananarive, 24/2/1992). Elle a pour objectifs d'ouvrir l'Université aux milieux économiques, de permettre à ces derniers de bénéficier des savoirs et savoir-faire accumulés au sein de l'Université et d'aider les jeunes diplômés à trouver des emplois.

Nos interlocuteurs étaient surtout issus du monde universitaire et les projets proposés sont d'abord ceux des enseignants des trois filières de l'Université de Mahajanga (Médecine générale, Chirurgie dentaire, Physique/Chimie et Sciences Naturelles). En voici la liste, telle qu'elle nous a été communiquée :

- créer une banque d'information des opérateurs économiques ;
- installer le CHU Androva ;
- créer un laboratoire d'analyses médicales ;
- créer un centre de diagnostic ;

- mettre à la disposition des opérateurs économiques le Labo "U" ;
- mettre en place une unité de recyclage des déchets industriels ;
- établir une carte régionale des gisements d'argile ;
- établir la cartographie des nappes phréatiques ;
- procéder à des analyses des sols pour l'exploitation agricole ;
- mettre en place des provenderies industrielles ;
- faire de la culture de légumes ;
- créer une école de prothésistes ;
- produire des virus (lutte biologique) ;
- créer un musée des dinosaures ;
- mettre en place une filière agro ;
- extraire gypse et alginate ;
- fabriquer des dents artificielles.

La BNI-CLM

José Rakotobe, Chef de l'Agence BNI-CLM, vient d'intégrer son poste. Il arrive de Tuléar où nous l'avions rencontré début juin. Soucieux de concrétiser au plus vite la discussion, il oriente le débat vers un projet d'élevage porcin trouvé à son arrivée à l'agence. Le projet de ferme "La Jeannette" vise à reprendre une ancienne ferme d'Etat (FAFIAMA) pour y développer un élevage de porcs.

La BFV

Le Directeur de l'Agence de la BFV vient d'arriver à Majunga. Du fait d'un léger décalage dans notre programme, il ne nous a pas été possible de le rencontrer. Ses collaborateurs nous reçoivent pour discuter d'un projet qui nous avait été transmis par la Direction des PME au Siège de la BFV d'Antoninarenina. Il s'agit d'un projet de conservation et de commercialisation des produits de la pêche. Le promoteur se propose de mettre en place une société de pêche et désire acquérir deux vedettes à moteur équipées pour la pêche à la crevette (filets), une chambre froide et une camionnette. Son apport personnel (deux coques, un moteur, un bâtiment, un terrain, un embarcadère) est évalué aux alentours de 10 Millions Fmg. Nous lui conseillons de s'orienter, dans un premier temps, vers l'achat d'un container frigorifique d'occasion, moins onéreux que l'installation d'une chambre froide. Il commercialise aussi du songlier pour les grands hôtels de la Capitale, les bêtes étant capturées par des villageois à une centaine de kms de Majunga.

Le Comité d'Octroi lui a accordé 10 Millions Fmg après une réévaluation à la baisse de ses investissements. Le projet se met en place sans la BFV qui n'a finalement donné aucune réponse.

La BTM

Notre visite au Directeur de Groupe de la BTM était de pure courtoisie car cette banque ne finance actuellement aucun projet de création ou d'extension de petites entreprises du fait de ses problèmes internes. Le débat a porté essentiellement sur l'encadrement du crédit, les différences existant entre la SIPEM et "Entreprendre à Madagascar" et la nature des projets acceptés jusqu'ici par le Comité d'octroi de la SIPEM. Notre interlocuteur se dit prêt à négocier un protocole d'accord qui engagerait ses agences dans une assistance à la gestion des promoteurs aidés financièrement.

ENTREPRENDRE A MADAGASCAR

La cellule "Entreprendre..." a été mise en place en juillet 1992. Elle est dirigée par François RAKOTOBE. Nous avons convenu de visiter ensemble les projets de quelques promoteurs, de tenir une réunion d'information conjointe concernant les appuis que les artisans de Majunga pourraient trouver auprès d'"Entreprendre..." ou de l'APEM et de la SIPEM et de recevoir ensemble un certain nombre de promoteurs. Nous avons ainsi visité le projet de Marcellin Ndiana (BFV), celui d'un employé de la Cimenterie d'Ambonjo qui construit un bateau pour faire du transport de personnes et de fret entre Majunga et Marovoay et celui de Paul de la Croix Rëndriamampianina qui fabrique des éléments pour sanitaires (siphons, coudes,...) en fibrociment.

En deux mois de fonctionnement, l'agence d'"Entreprendre..." de Majunga a reçu 400 personnes, formé 200 stagiaires, reçu une trentaine de dossiers dont une dizaine seraient en cours d'évaluation et dont deux ou trois pourraient être définitivement retenus.

LA SOPAGRI

Jean Mahenc a pris la direction de la SOPAGRI/MAJUNGA en avril dernier. L'URCOPA (associé à la Coopérative bretonne du GOUSSANT) détient 60 % des actions de la SOPAGRI, le reste étant réparti entre des privés malgaches. L'objectif est de fournir les élevages bretons en maïs et en manioc. Du fait des problèmes alimentaires du pays, les achats effectués actuellement sont plutôt revendus localement. Avec la sécheresse, les deux fermes créées dans le Sud (250 et 150 ha) ont des résultats moyens. Dans la région, la SOPAGRI travaille notamment avec les gros exploitants agricoles de Port-Bergé.

.../...

La SOPAGRI veut développer largement les cultures de maïs et de manioc. Les perspectives sont favorables pour le maïs. Les rendements sont de 7/8 T/ha en moyenne, les meilleurs sont de 10 T/ha. La SOPAGRI envisage de développer également la culture du haricot et du flageolet. Les exploitations sont aussi bien de 2 ou 3 ha que de 10/15 ha ou de 150/200 ha. La SOPAGRI souhaite aider à l'installation de petits planteurs. Dans la mesure où il faut labourer et semer très vite pour suivre la décrue (culture sur les baiboho), l'utilisation d'un tracteur s'impose à partir de 40 à 50 ha.

La SIPEM (ou le Fonds de garantie) pourrait éventuellement intervenir pour l'achat de tracteurs si la BTM, seule banque susceptible de s'engager dans ce type de financement, ouvre à nouveau ses crédits. Le tracteur le plus classique, le Massey-Ferguson 265 ou 290 (65 ou 80 CV), avec quatre roues motrices, revient à 55 Millions Fmg. Les risques sont essentiellement climatiques, la SOPAGRI fournissant les intrants et s'engageant à acheter la totalité de la production. Le seuil de rentabilité, pour les petits planteurs, est à 5 T/ha et de 7 T/ha pour les plus gros.

Le CENTRE DON BOSCO

Animé par des Salésiens italiens, le Centre Don Bosco offre une formation spécialisée aux jeunes artisans et ouvriers originaires de milieux modestes. La formation est avant tout pratique avec une insistance sur la maîtrise de la langue française. Le Centre a mis en place deux filières :

- * mécanique générale / spécialisation : tourneur : 3 ans, 12 places ;
/ spécialisation : soudeur : 2 ans, 12 places ;
- * électro-mécanique (installations électriques domestiques et industrielles, rebobinage de moteurs) : 3 ans, 14 places.

L'enseignement comprend 32 h hebdomadaires dont quelques heures de dessin industriel et de technologie. Le niveau théorique des élèves est insuffisant pour leur permettre de se présenter au Brevet de Technicien ou au Brevet d'agent d'exécution. Seuls quelques élèves se présentent en candidats libres et bénéficient à cet effet de cours théoriques complémentaires. Les qualités humaines de ces élèves, leur conscience professionnelle et leur haut niveau pratique en font des ouvriers recherchés par les entreprises de la place. Le jury d'examen du Centre est composé des chefs d'atelier de ces entreprises.

Les frais de scolarité sont de 5 000 Fmg/mois. Le reste des coûts de fonctionnement du Centre est couvert par une subvention de Misereor (ONG allemande) et un appui financier de donateurs italiens.

Créé en 1963, le Centre a formé 147 ouvriers ou artisans dont 90 mécaniciens et 57 électromécaniciens. Une enquête récente a montré qu'une centaine d'anciens élèves travaillent dans leur spécialité, 26 ont une autre activité, 8 poursuivent leurs études (dont 7 électromécaniciens), 7 sont au chômage et 6 n'ont pu être retrouvés.

Les moniteurs du Centre sont d'anciens élèves. La formation vise aussi à développer le sens de l'organisation et l'esprit d'entreprise mais seuls quatre à cinq anciens élèves seraient capables de s'installer.

La JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE

Nous avons rencontré une délégation de la JCE locale pendant une heure, expliquant la nature des interventions de L' APEM et de la SIPEM et leur public et nous avons rappelé que la JCE est représentée au sein du Comité d'Orientation de la SIPEM par Nirina Rabemaso (BNI-CLM/Antsirabe). Il ne semble pas que la JCE soit intéressée par les petits promoteurs, malgré ses déclarations d'intention en faveur des initiatives économiques.

L'ASSISTANCE A LA GESTION

Un ancien cadre de la SOTEMA est disposé à assister les projets de création de micro-entreprises. Il est licencié en Sciences Economiques et administrateur civil. Il a été en poste au Ministère du Plan pendant quatre ans. Il a ensuite intégré la SOTEMA qu'il a quittée en 1990. En 1992, il a créé son propre bureau d'études.

Les CONTACTS INDIVIDUELS

Les projets qui nous ont été soumis sont les suivants :

- deux projets de pêche et d'exploitation de fruits de mer (ailerons de requins), dont un dans l'île de Nosy Vo, à proximité de Tamboharano (à 6 h de bateau de Majunga), proposé par un capitaine de pêche et un ingénieur chimiste ;

- un atelier de construction mécanique : les équipements existants (perceuse électrique, cisaille à main, ceintreuse, fer à souder, riveteuse, marteau, pinces, etc...) sont évalués à 6 Millions Fmg. Le promoteur veut acquérir de nouveaux équipements pour un montant de 29 Millions Fmg ;

- un élevage porcin (porcs et cochons de lait) et avicole (oeufs et poulets de chair), proposé par un couple d'enseignants à l'Université de Majunga (Sciences Naturelles). L'investissement total prévu est de 22 Millions Fmg avec un apport personnel évalué à 7 Millions Fmg.

.../...

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

- José RAKOTOBE,** Chef d'Agence, BNI -CLM
- Dariosy A. RATOUELO,** Directeur de Groupe, BTM
- M. ANDRIANTSALAMA,** Adjoint d'exploitation, BFV
- François RAKOTOBE,** Directeur de l'Agence "Entreprendre à Madagascar"
- Jean MAHENC,** Directeur de la SOPAGRI
- Père MIELE Giuseppe,** Directeur du Centre Don Bosco
- Dominique RAMANGASON,** GO-MAN, Président
Isabelle RATOONONY, GO-MAN, Vice-Présidente (artisanat),
 Secrétaire Générale de la section UAMA
- Jacques RAMAHENINA-RANAIVO,** GO-MAN Vice-Président, (secteur
 industriel), Directeur de la Société "Nouveau Style"
- Jean-Théodule DZAO,** GO-MAN, cadre de la Société Internationale des
 Tabacs malgaches (SITAM)
- Monique RAMAMPANDRISON,** GO-MAN, Directeur de l'Agence NY HAVANA
- M. RAJABO,** Recteur de l'Université de Majunga,
M. TSIHOARANA, Vice-Président du Club Economique N-Ouest de M/car,
 Co-Présidents de la Coopération Opérateurs
 Economiques/Université de Majunga (COEUM) ;
- Chantal RAZAFINARIVO,** Avocate, Bureau National de la JCE
VIA CELINE Marie Yolande, Magistrat, JCE
Hortense RAKOTOSON, PECHEXPORT, JCE
Haja RAMAMONJISOR , Directeur SCAC, JCE
Christian RAZAFINDRAKOTO, JIRAMA, JCE
Fidèle ANDRIANASOLO, COTONA, JCE
Mandimby RAKOTOSON, DESCOURS ET CABAUD, JCE
- Emmanuel RAZAFIMANDIMBY,** électricien, promoteur
Paul de la Croix RANDRIAMAMPIANINA, fabrication d'éléments sanitaires
 en fibro-ciment, promoteur
 promoteur
Roger France MAHEFA, capitaine de pêche, promoteur
Roland RAKOTOMALALA, promoteur d'un projet "fruits de mer"
Dieudonné RAZAFINDRALAMA, promoteur
Angèle MAMISOR, promoteur (décortiquerie)
Justine RAZAFINDRAUELO, pharmacien.
Max Olivier ANDRIANJA,

.../...

TULÉAR

Cette mission visait notamment à prendre contact avec les responsables du Programme d'appui à l'artisanat de la région de Bezaha, mis en place en 1989 par le Centre International de Développement et de Recherche/CIDR.

Sommaire

- La situation économique générale de Tuléar,
- La baisse tendancielle des productions agricoles de la région et l'effondrement industriel de Tuléar,
- Les banques (BNI-CLM et BFV),
- La SOPAGRI,
- Le CERAM,
- Les contacts individuels,
- L'appui à la gestion,
- Le CIDR à Bezaha,
- Liste des personnes rencontrées.

.../...

LA SITUATION ECONOMIQUE GENERALE DE TULEAR

La ville de Tuléar, au bord du Canal de Mozambique et au Sud-Ouest de Madagascar, est la capitale et le débouché sur la mer d'une vaste région, peu peuplée, qui affronte des conditions climatiques et écologiques difficiles : climat semi-aride et une sécheresse qui s'aggrave à mesure que l'on descend vers le Sud. Traditionnellement, la principale richesse de la région est constituée par des troupeaux de boeufs qui errent en semi-liberté sur d'immenses espaces pastoraux, savanes et pâturages forestiers. Cet élevage extensif est à la base des systèmes de production mis en oeuvre par plusieurs groupes, les Antandroy, les Mahafaly, les Masikoro, les Bara et plus au Nord, les Sakalava.

Depuis le début des années 80, la sécheresse prend des proportions plus qu'inquiétantes : au 15 mars 1992, Tuléar n'avait reçu que 40 mm de pluie depuis octobre 1991, soit le dixième d'une saison des pluies normale. L'élevage, touché également par l'aggravation de l'insécurité (vol de boeufs), est durement atteint. Pour reconstituer leurs troupeaux et assurer la survie de leurs familles, les habitants des zones les plus touchées - l'Androy et le Sud du pays mahafaly - ont entrepris un exode massif, notamment vers Tuléar qui est la seule agglomération importante de toute la région.

Tuléar comptait 17 000 habitants en 1932, un peu plus de 30 000 vers 1960, 46 000 en 1975, plus de 60 000 en 1980 et un peu plus de 100 000 habitants aujourd'hui, selon les dernières estimations.

Les crises économiques et politiques qui ont secoué le pays depuis une vingtaine d'années ont conduit à l'appauvrissement généralisé des classes moyennes urbaines traditionnelles et la ville n'a plus les moyens budgétaires d'accomplir correctement ses fonctions élémentaires concernant l'hygiène, la voirie, la maintenance des installations publiques... Les bâtiments officiels sont à peine entretenus, l'éclairage public est déficient, les pompes ne fonctionnent plus, les latrines sont désaffectées, le bitume cède la place au sable... Le domaine urbain a cessé depuis des années de s'opposer aux pressions qui s'exercent sur lui : il cède la place aux squatters de toutes natures. Dans tous les interstices, les nouveaux arrivants, au lieu de créer des bidonvilles, tendent à constituer de gros villages urbains très proches, par leur apparence et leur fonctionnement, de villages ruraux ordinaires.

Les migrants qui s'installent à Tuléar n'y viennent pas pour trouver des emplois dans le secteur moderne et industriel mais pour y trouver des

.../...

revenus monétaires dans des activités de type informel. Et ils comptent sur la poursuite d'activités de type rural pour assurer au moins une partie de leur subsistance.

Aux migrants, la ville n'offre que peu d'emplois de type urbain traditionnel. La plupart de ceux-ci sont attribués aux Merinas et aux Betsileos, originaires des hautes terres mais installés à Tuléar depuis longtemps (1). Lorsqu'un fonctionnaire, originaire d'une des zones de départ, parvient cependant à se faire affecter à Tuléar, il en fait profiter les membres de son lignage. Ce qui donne lieu, en particulier pour les Mahafaly, à de véritables "pôles familiaux de migration". Ces fonctionnaires sont ainsi parasités par leurs parents et alliés qui ont recours à leur hospitalité.

Les offres d'emplois industriels sont extrêmement rares à Tuléar. La fin des années 50, puis les années 1978 à 83, avaient pu faire croire à un destin industriel de cette ville. Les ambitions se sont aujourd'hui effondrées. En 1990, JM Hoerner a qualifié Tuléar de "cimetière d'industries". Toutes les industries sont en crise. Selon le même auteur, "il n'y avait guère plus de mille emplois industriels à Tuléar (en 1989), sur une population active évaluée à plus de 30 000 personnes".

En 1990, la Direction de l'Emploi et de la Main d'œuvre avait reçu 18 787 demandes d'emploi contre seulement 1998 offres. La même année, 5247 recrutements ont été déclarés face à 2133 licenciements, soit un solde de 3114 emplois "créés". Dans la pratique, la plupart de ces emplois sont éphémères (les employés sont systématiquement licenciés au terme de la période d'essai), sous-payés, très sous-qualifiés, favorisant ainsi une grande mobilité de l'emploi.

D'après une enquête récente, demandée par le BIT à l'équipe ORSTOM/CNRE de Tuléar, il existe un réel dynamisme dans un certain nombre de micro-entreprises urbaines, principalement (par ordre décroissant) dans les secteurs suivants :

- la réparation automobile ;
- les couturières, les tailleurs et les coiffeurs ;
- la menuiserie, l'ameublement et la charpente ;
- les matériaux de construction ;
- le secteur alimentaire.

(1) Les Merinas et les Betsileos de Tuléar sont fonctionnaires mais aussi employés de commerce et créateurs de micro-entreprises. Ils représentent 15 % de la population urbaine totale et plus de la moitié des promoteurs de micro-entreprises. Ils constituent le noyau dur d'une classe moyenne dont le niveau de vie a été sérieusement entamé dans les dernières années.

1. Le secteur de la "réparation automobile" :

Le parc automobile malgache augmente de façon spectaculaire depuis cinq ans, à Madagascar en général et à Tuléar en particulier. Mais les routes régionales, dans un état désastreux, contribuent à une dégradation accélérée des véhicules. (Peu de gens, en dehors de la minorité aisée, ayant les moyens de s'offrir des voitures neuves, ce sont des voitures d'occasion que l'on fait venir de France mais surtout de l'île de la Réunion). Les pièces de rechange restent rares, voire introuvables ou vendues à des prix exorbitants, les bons "bricoleurs" peuvent gagner de l'argent. Or, il n'y a toujours à Tuléar que dix garages ouverts au public, très sous-équipés, mais disposant de quelques mécaniciens compétents et débrouillards.

2. Couturières, tailleurs, coiffeurs :

La masse urbaine de Tuléar se paupérise mais une frange de la population conserve de hauts, voire de très hauts revenus : la bourgeoisie karona, la bourgeoisie merina et les quelques européens de Tuléar. Ces privilégiés relatifs ne trouvent sur place que très peu d'artisans suffisamment compétents pour satisfaire leurs goûts plus sophistiqués. Les quelques couturières ou tailleurs réellement professionnels sont donc submergés de commandes et fixent leurs prix.

3. La menuiserie, les charpentes, l'ébénisterie :

Depuis que Tuléar est au centre de flux migratoires massifs, la ville est saisie d'une véritable frénésie de construction en tous genres. Ce boom de la construction concerne surtout la menuiserie, l'ébénisterie et la fabrication de charpentes. Les entreprises de tâcherons sont cependant durement concurrencées par les grosses entreprises, mieux armées pour décrocher les gros contrats. Le secteur de l'ébénisterie est particulièrement prometteur. A l'exception des plus pauvres migrants d'origine rurale, tous ceux qui viennent s'installer à Tuléar, même les classes pauvres, achètent un minimum de meubles, tables, lits, etc...

4. Les matériaux de construction :

Le boom des matériaux de construction est lui aussi directement lié aux vagues migratoires qui ont atteint Tuléar. L'ampleur de la sécheresse dans le Sud et l'inertie bien connue des flux migratoires laisse supposer que ce créneau restera porteur de façon durable. D'autant plus que les migrants installés depuis quelques années, s'ils disposent de quelques économies, les emploient en priorité à remplacer leur case en "vondro" (*Typha angustifolia*) par une case en briques et tôle ondulée ou, depuis peu, en briques et tuiles.

.../...

5. Le secteur alimentaire :

Il y a une dizaine d'années, on répugnait à manger hors de chez soi. Désormais, beaucoup de plats préparés sont moins chers dans les gargotes ou dans les petits commerces que chez soi. La vie urbaine conduit d'autre part un grand nombre de personnes à rester à l'extérieur à l'heure des repas. On peut donc manger à toute heure du jour, presque pour le même prix que chez soi, les mets plus variés. Aussi, malgré la baisse du niveau de vie en général, les gargotes ou petits étals de brochettes se sont-ils multipliés ces dernières années. Ce type de service de proximité contribue au bien-être des classes moyennes du fait de ses coûts dérisoires.

Malgré le boom de la construction, les entreprises de tâcherons sont en difficulté, nous l'avons vu, car tous les marchés réellement importants sont pris par des grosses entreprises, le plus souvent par des "karona". N'importe qui peut obtenir son agrément professionnel contre le versement d'une somme minime (de l'ordre de 150 000 Fmg). La profession se trouve ainsi encombrée de personnages incompetents, plus enclins à manier la corruption qu'à acquérir une vraie qualification (il y aurait actuellement plus de 300 tâcherons officiellement recensés à Tuléar). La corruption serait d'autre part générale dans ce secteur d'activité et les appels d'offre régulièrement truqués au profit des plus offrants qui ne sont jamais les petits tâcherons. Le secteur n'offrirait donc qu'un petit nombre de créneaux intéressants.

Une douzaine de tâcherons agréés se sont officiellement regroupés en juin 1992. Ils ont créé le **Fikamban'ny Orinasa Madinika eto Toliara (Groupement des petits tâcherons de Tuléar)** pour mieux se positionner sur le marché. Sept d'entre eux ont en commun d'avoir suivi la formation HIMO (Haute Intensité de Main d'Oeuvre) afin d'être éligibles aux crédits PASAGE. Les marchés sont ensuite répartis entre les participants, par tranche de 10 Millions Fmg et par tirage au sort, et 1 % du marché est versé au Groupement pour l'entretien d'un bureau et pour alimenter le fonds de roulement qui permet de démarrer les travaux sans avance des clients.

Les transports automobiles affrontent eux-aussi de sérieuses difficultés car le prix du gas-oil, de l'essence et les coûts de maintenance des véhicules ont augmenté alors que le pouvoir d'achat de la clientèle traditionnelle a fortement baissé. Incapables d'investir, les propriétaires de taxi-brousse travaillent avec des véhicules hors d'usage. Les pénuries, fréquentes dans la situation actuelle de crise politique, obligent souvent à recourir au marché noir, ce qui renchérit d'autant le prix du billet. Les plus pauvres n'ont plus les moyens de payer et, sur certains trajets courts (St Augustin-Tuléar), ils vont à pied. Les taxis-villes éprouvent le même type

.../...

de difficultés et doivent de plus supporter la concurrence des pousse-pousse qui restent sensiblement moins chers et qui sont disponibles jour et nuit en divers endroits de la ville. Le transport par pousse-pousse semble cependant peu susceptible de se développer car, du fait de la sécheresse, le nombre des tireurs a démesurément augmenté.

Dans le domaine des transports, le secteur qui pourrait le plus progresser est sans doute celui des pirogues, quasi inexistant jusqu'ici. Le transfert des marchandises et des personnes en pirogues à moteur serait plus rapide et plus agréable vers St-Augustin, Soalara, Anakao, Beheloka, Efoetse ou vers Belolondo, Manombo, Tsifoto et Solary.

Si les activités informelles sont la principale source de revenu monétaire, les activités de type rural jouent cependant un rôle essentiel dans l'alimentation quotidienne des migrants. Comme dans toutes les périphéries urbaines, on trouve des jardins et des cultures maraîchères, mais on rencontre aussi, à moins d'un kilomètre du centre ville, des rizières aménagées qui bénéficient encore de ce qui reste des réseaux autrefois mis en place pour l'irrigation de la plaine de Tuléar.

Les chèvres sont d'autre part omniprésentes à Tuléar, tirant le meilleur parti d'une végétation rabougrie qui pousse à l'abri des dunes, aux abords de la mangrove, le long des routes et des chemins, dans les terrains vagues et autour des dépôts d'ordures. La chèvre constitue une épargne facilement mobilisable : une chèvre peut s'échanger contre un sac de riz décortiqué ou deux sacs de manioc. La clientèle indienne et musulmane exerce une forte pression sur la demande de chèvres et permet de maintenir les cours à un niveau relativement élevé. On estime qu'à Tuléar, en 1990, il y avait un peu plus de 38 000 chèvres.

Les boeufs ne sont pas nombreux à l'intérieur du périmètre urbain mais on en trouve plus qu'on ne l'attendrait en plein centre ville. Les porcs sont aussi très présents. Ils errent en liberté, même dans les grandes avenues du quartier administratif (1).

.../...

(1) Cette présentation générale de la ville de Tuléar est reprise d'un article (à paraître) d'Emmanuel Fouroux et de Bernard Koto (Equipe de Recherche Associée ORSTOM/CNRE) intitulé "Tuléar, une ville en voie de ruralisation". Ces auteurs citent largement les travaux de JM Hoerner, en particulier "La dynamique régionale du sous-développement du sud-ouest de Madagascar", Cahiers n°1 du GERC-IFA, Université P. Valéry, Montpellier et Perpignan, 1990. L'enquête demandée par le BIT à cette même équipe ORSTOM/CNRE a été réalisée en octobre/novembre 1992. Le rapport, intitulé "Les micro-entreprises à Tuléar", a été rédigé par Françoise Delcroix et Emmanuel Fouroux.

LA BAISSE TENDANCIELLE DES PRODUCTIONS AGRICOLES DE LA REGION ET L'EFFONDREMENT INDUSTRIEL DE TULEAR

1. Le production vivrière :

- La riziculture occupe une place de choix pour l'ensemble de la zone. Elle se développe surtout dans le bas-Mangoky, la plaine de Fanjakana-Beroroha, la région d'Ankililoaka, d'Ankazoabo, de Befandriana-Sud. Les techniques restent simples quoique plus intensives. Entre 1985 et 1988, les superficies repiquées de la Samangoky sont passées de 1 300 à 3 600 ha et la production (estimée) de 3 000 à 12 000 T. Nous n'avons pas de chiffres permettant d'estimer une baisse de la production rizicole en 1991.

- Le manioc est une des cultures fondamentales de la zone, celle qui permet de réduire les effets de la disette. Elle est la plante la mieux adaptée aux conditions climatiques locales. Dans le Fivondronana de Tuléar II, la production de 1986 a été de 6 638 T pour 1 433 ha et de 14 609 T pour 2 195 ha en 1987. En 1990, le SOPAGRI a produit ou collecté 7 000 T de manioc mais seulement 2 500 T en 1991.

- Le maïs. Les chiffres disponibles concernant le maïs portent sur la ZOYA (Zone de Vulgarisation agricole) de Morombe et les tonnages de la SOPAGRI. De 1985/86 à 1987/88 la production de la ZOYA de Morombe est passée de 800 ha/2 400 T à 1 300 ha/1 550 T, soit des rendements qui sont passés de 3 à 1,2. De 20 000 T de maïs produit ou collecté par la SOPAGRI en 1990, le tonnage traité en 1991 n'a plus été que de 5 000 T, soit le quart de l'année précédente.

- L'arachide fait actuellement l'objet d'un programme de relance de la FAO, lié à une réhabilitation de la SNHU (INDOSUMA). La production arachidière est tombée aux alentours de 1 000 T/an alors qu'elle fut jadis trente fois plus importante. La Société MATERAUTO cherche à promouvoir la vente de presses à huile de type artisanal.

Parmi les autres productions agricoles vivrières il faut noter les différentes variétés de légumineuses : haricots (1 000 T dans les années 70, 40 T en 1984/1985), pois ou lentilles. La culture du pois du Cap est avant tout pour l'exportation. La patate douce représente un appoint alimentaire certain. Il y a également un petit peu de canne à sucre.

.../...

2. Les cultures de rente :

- Le **coton** connaît à l'heure actuelle une décadence certaine, comparativement aux années 1970. La production était de 6 300 T en 1977, avec des rendements légèrement supérieurs à 2 T/ha. De 1985 à 1988, les rendements sont tombés autour de 1 T/ha en même temps que les superficies plantées diminuaient : 1 900 ha en 1985, 150 ha en 1988. Les superficies plantées ont chuté brutalement entre 1986 et 1987, affichant une baisse de 93 %. On note depuis une légère augmentation des rendements.

- Le **pois du Cap**. Il s'agit d'une culture de décrue sur alluvions (beiboho) et de contre-saison, de mars à septembre. Les techniques de production sont rudimentaires et la plupart des opérations manuelles. Dans les basses plaines aux environs de Tuléar, l'association pois du Cap/coton est intéressante : le pois du Cap est planté entre les cotonniers, permettant ainsi l'enrichissement du sol en azote. Si, dans la ZOVA de Morombe, la production est passée de 870 ha/1 300 T en 1984/85 à 2 085 ha/5 570 T en 1987/88, elle a par contre chuté de 551 T à 350 T dans Tuléar II entre 1986 et 1987. Ayant exporté jadis plus de 15 000 T, la région ne dépasse guère aujourd'hui les 5 000 T. Le pois du Cap souffre notamment d'une baisse de qualité qui le fait délaisser par les Anglais, ses acheteurs traditionnels.

3. L'élevage :

Selon le mot de JM Hoerner l'élevage peut être considéré comme "contemplatif". Les boeufs, véritable épargne, peuvent être vendus à tout moment pour faire face à des besoins impérieux : funérailles, construction d'un tombeau, hospitalisation. En 1989, on comptait 480 000 têtes de bovins dans la zone de Tuléar.

4. La pêche :

Activité essentielle des populations vezo du littoral, elle reste très largement une pêche de type artisanal. Les embarcations motorisées sont inexistantes, la pirogue à balancier étant le seul type d'embarcation utilisée. La pêche se fait au filet ou à la ligne. La zone de pêche ne va pas au-delà d'une heure de trajet de la plage. Le poisson est fumé ou séché.

Une partie des pêcheurs était associée à la COFRITO, entreprise qui collectait, stockait, transformait, vendait et exportait tout produit de mer. Cette société a disparu pour donner naissance à PROPECHE, société où la PROCOOPS est actionnaire majoritaire.

.../...

Le rapport annuel de la Pêche maritime annonçait, en 1985, 310 T de poissons frais congelés, 34,5 T de poissons salés/séchés, 24 T de poissons fumés, 13,5 T de crevettes fraîches/congelées et 16 T de crabes.

5. Les activités industrielles et artisanales :

- **Les salines.** La ville de Tuléar compte une vingtaine de producteurs de sel dont deux seulement (Issoufaly Abdoulhousen et SOMASEL) sont de véritables professionnels avec motos-pompes, magasins de stockage, produits d'emballage, moyens de transport, etc.. Les autres ont une production artisanale de moindre qualité. Comme il y a trop de producteurs à Tuléar, le marché local est saturé. Le sel de Diégo, de meilleure qualité, occupe le marché de Tanà, de Fianarantsoa, de Fort-Dauphin même.

- **L'artisanat** en tant que tel, est peu développé : trois lapidaires, deux ou trois menuiseries, quelques entreprises de construction, une petite briqueterie (la terre locale se prête mal à la fabrication de briques) et une fabrique de fibro-ciment qui vient de s'ouvrir.

- **L'abattoir (JAMOKA)** a été fermé en 1976. Il fait partie du Projet FED qui prévoit la réhabilitation de six abattoirs sur l'ensemble de l'île.

- **La Société Nouvelle des Hulleries de Tuléar (SNHU)** a déposé son bilan en 1983. Les installations ont été rachetées par un indo-pakistanaï qui souhaite réhabiliter l'ensemble. La nouvelle société s'appelle INDO-SUMA. Une des conditions de la relance de la production arachidière est l'assurance pour les paysans d'obtenir des prix plus rémunérateurs.

- **Le SUMATEH (Filature et tissage)** a traité en 1985 1 650 T de coton et produit 1 500 T de tissu de coton. Entre 1984 et 1986, le personnel a été réduit de 72 %, passant de 1 113 personnes à 316, et la masse salariale divisée par deux. L'entreprise est aujourd'hui moribonde, avec un passif de plus de 20 Milliards Fmg.

- **TOLY**, usine de constructions métalliques (tôle ondulée) a également cessé ses activités.

- L'unité de la **STAR** (bière et boissons gazeuses), avec l'unité de fabrication de capsules **NY VIFOTSY** (filiale de la STAR), restent les seules unités industrielles vivantes, quoiqu'en difficulté. La STAR a produit 46 550 hl en 1990 mais seulement 34 000 hl en 1991 du fait de la crise politique. Elle prévoit 40 000 hl en 1992. L'usine à capsules a une capacité installée de 120 Millions de capsules/an. Elle en produit actuellement un peu moins de 100 Millions.

Ces industries créaient au total, il y a une dizaine d'années, 2 000 emplois environ. Aujourd'hui, si l'on ajoute quelques petites unités industrielles mises en place par des indo-pakistanaïses (une unité de fabrication de boutons de nacre, en cours de mise en place, ou TAVEX qui a exporté 70 T de crevettes en 1991), ce sont un millier d'emplois industriels qui existent encore, souvent instables du reste. On mesure l'ampleur du problème social! Les activités industrielles et commerciales restent contrôlées à 90 % par la minorité indo-pakistanaïse, laquelle a dû faire face, en 1987, à de violents pogroms.

6. Le tourisme :

La zone de Tuléar recèle des potentialités touristiques qui gagneraient à être mises en valeur : la baie de Saint-Augustin, les grottes de Sarodrano, Miary et ses banians centenaires, les plages d'Ifaty, le site d'Anakao, la descente du bas-Onilahy. Malheureusement, les accès à ces sites, sauf en ce qui concerne Anakao et le bas-Onilahy, sont constitués de pistes souvent défoncées.

L'infrastructure hôtelière est elle-même largement insuffisante : six hôtels classés à Tuléar même, un hôtel à Anakao, deux à Ifaty. Le développement hôtelier suppose une réhabilitation des infrastructures routières : RN 9 vers Morombe, RN 7 vers Fianarantsoa et Antananarivo (1).

.../...

(1) Toutes les informations de ce chapitre sont extraites de REGIONS ET DEVELOPPEMENT, Programmes régionaux et projets locaux, Faritany : Toliary, Etudes régionales, RDM-Ministère de l'Economie et du Plan, FNUD-OPS, Dirasset, mai 1991, pp. 52-61, passim, de l'étude du Service décentralisé du Plan, "Brochure Socio-économique du Fivondronam-pokotany de Toliary I", 1988, ainsi que d'informations obtenues lors de nos entretiens avec le Directeur de la SOPAGRI et le Directeur de l'Agence locale de la BNI-CLM

LES BANQUES (BNI-CLM et BFU)

José Michel RAKOTOBE, Directeur de l'agence de la BNI-CLM, s'est montré pessimiste sur les possibilités d'appui à la création ou à l'extension de petites entreprises à Tuléar. Brossant un vaste panorama de la situation économique de la ville, il a largement confirmé toutes les informations obtenues par ailleurs. Des investissements dans l'hôtellerie lui semblent prématurés et risqués dans les salines dans la mesure où, mis à part SOMASEL et Issoufaly Abdouhoussen, les producteurs ne sont pas de vrais professionnels. Compte tenu d'autre part des mauvaises infrastructures routières et des coûts de transport vers les hautes terres (100 000 Fmg la T de fret sur Antananarivo), produire à Tuléar pour vendre dans l'Imerina ou le pays Betsileo n'est pas rentable.

La BNI-CLM a financé trois petits dossiers présentés par le CERAM (Centre Régional pour l'Artisanat Malgache) dont une menuiserie et une fabrique de fibro-ciment. Un des trois promoteurs honore ses échéances avec beaucoup de retard et de difficultés. Le Directeur de l'agence envisage aussi le financement éventuel d'une décortiqueuse à Ankililoaka (70 kms de Tuléar en direction de Morombe). Le promoteur, riche propriétaire terrien à Ankililoaka et investisseur dans l'immobilier à Tuléar, manque de liquidités pour constituer son apport personnel.

Justin ANDRIAMBELOMAHAROSOA, Directeur de l'agence de la BFU estime qu'il faut attendre une clarification de la situation politique, tant au niveau national qu'au plan local, avant de vouloir investir. Il a ainsi mentionné cinq projets dans l'hôtellerie, situés dans une fourchette de 20 à 40 Millions Fmg, qu'il garde en attente. Lui aussi confirme le délabrement des activités économiques de la ville. En matière de PME, "rien ne marche en dehors des rizeries" a-t-il précisé.

LA SOPAGRI

La SOPAGRI est une Sarl, créée en 1990, dont l'actionnaire majoritaire est l'URCOPA (Union des Coopératives Agricoles de la Réunion) et l'actionnaire minoritaire l'Union des Coopératives Bretonnes du Gouessant. La SOPAGRI produit mais surtout collecte du manioc et du maïs pour l'alimentation animale qu'elle achemine vers La Réunion et la Bretagne. Elle a construit un hangar de stockage de 12 000 T et compte augmenter la capacité de ses installations à Tuléar. Nous avons déjà rencontré la SOPAGRI à Majunga.

La SOPAGRI estime que l'ensemble de la région de Tuléar a une capacité de production actuelle de 70 000 T de manioc et de 30 000 T de

maïs. Elle a collecté, en 1990, 7 000 T de manioc et 20 000 T de maïs mais seulement 2 500 T de manioc et 5 000 T de maïs en 1991, une large part de la production étant alors drainée vers le Sud de l'île, déficitaire dans ces deux productions. La famine au Sud a en effet engendré une controverse autour de la SOPAGRI qui "exporte des produits dont les populations auraient besoin pour se nourrir". La SOPAGRI a ainsi vendu du maïs et du manioc au Programme Alimentaire Mondial (PAM).

La SOPAGRI achète directement aux paysans (qui apportent leurs produits au silo) ou aux collecteurs, à un prix indiqué à l'avance aux paysans. La Société exploite par ailleurs 300 ha directement. Dans un premier temps, la SOPAGRI a fourni une aide financière aux paysans pour les labours, le sarclage des terres et la rémunération de la main d'oeuvre. Elle a également acheté une quarantaine de charrues (fabriquées par le CERAM), réparties dans les groupements de paysans. Mais l'effondrement de la production en 1991, du fait de la sécheresse, a donné des arguments aux groupements de paysans pour refuser d'honorer leurs échéances. La SOPAGRI considère cette opération comme un échec : elle totalise 60 Millions Fmg d'arriérés. La SOPAGRI se contente aujourd'hui de labourer les terres et renvoie les paysans vers la BTM pour le financement des intrants. Un accord a été passé entre la BTM, la SOPAGRI et les groupements de paysans, la SOPAGRI s'engageant à acheter la totalité de la production à un prix plancher (180 Fmg/Kg rendu au silo en 1991). Mais la BTM ne travaille qu'avec les paysans qui possèdent plus de 10 ha.

La SOPAGRI assure l'encadrement des groupes de paysans avec le concours de vulgarisateurs du Ministère de l'Agriculture qui perçoivent un supplément de salaire. Elle favorise la rotation des cultures, l'utilisation d'engrais organiques pour la régénération des sols (1) et la diversification des cultures. Les essais ont porté sur la production de blé, à l'initiative de la KOBAMA (qui a racheté l'usine d'engrais de la ZEMA à Amboasary, près de Tolagnaro), sur la culture du soja, de légumineuses et de riz pluvial. La SOPAGRI exporte enfin un peu de pois du Cap mais la production actuelle est frappée d'une maladie qui le fait noircir à la cuisson. Seule une infime partie de la production locale échappe à cette maladie.

Il existe une autre coopérative à capitaux étrangers, GAMAKASAVA, qui produit et collecte pour l'exportation. Elle est contrôlée par l'Union des Coopératives de l'Argoat (UCA) en Bretagne.

.../...

(1) Pour des raisons culturelles, le fumier de zébu n'est pas utilisé pour engraisser les terres. De même que les zébus ne sont pas dressés pour la traction animale. Une réelle association élevage-agriculture s'est révélée jusqu'ici impossible.

LE CERAM

Le Centre Régional de l'Artisanat Malgache, antenne régionale du Centre National de l'Artisanat malgache (CENAM), monte des dossiers de financement pour les petites entreprises de la région de Tuléar. De plus en plus, le CENAM demande au CERAM de facturer ses prestations. Le coût moyen du montage d'un dossier est évalué entre 200 et 300 000 Fmg mais il y a peu de clients à Tuléar pour recourir aux services payants du CERAM.

Le CERAM dispense également des formations techniques qui, jusqu'à présent, ont surtout concerné les entreprises de construction : briques, chaux, tuiles en fibro-ciment ainsi que la technique des foyers améliorés. Il y aurait, dans les Fivondronana de Tuléar I et II, une quarantaine de briquetiers, produisant 150 à 200 000 briques par mois, avec des techniques qui restent rudimentaires. Les autres secteurs d'activité où le CERAM pourrait s'investir seraient la fabrication de petits matériels agricoles, l'amélioration des techniques de pêche, les processus de conservation du poisson et le polissage des pierres d'ornementation (lapidaires).

Cinq dossiers ont été financés, dont deux par la DDA (Coopération Suisse) et trois par la BNI-CLM. En fait la DDA aurait fait des dotations en matériel (poste à soudeuse/machines à bois) à rembourser au CERAM. Ces recouvrements sont problématiques. Il en est de même pour un des trois dossiers financés par la BNI-CLM. Le suivi est assuré par Jean Olivier Ratsimbaharivony, Secrétaire Général du CERAM.

Les possibilités de collaboration ont porté sur un éventuel appui de l'APEM aux artisans en matière de fonds de roulement (dans le cadre du programme de crédit direct).

Le CERAM a d'autre part aidé à la mise en place d'une section UAMA à Tuléar.

LES CONTACTS INDIVIDUELS

- **Désiré LIBERTE** est entrepreneur de Travaux Publics. Il dirige à la fois un Bureau d'Etudes et une Société de Travaux Publics. La discussion a porté sur les créneaux ouverts aux petites entreprises : briqueterie, fabrication de soude caustique, minoterie (farine de maïs et farine de manioc), exploitation forestière, menuiserie.

Notre interlocuteur préside FIAVOTA, l'Association des cadres et des intellectuels du Faritany de Tuléar, laquelle s'est donnée pour mission de

recueillir des informations de nature socio-économique, d'aider au financement des petites entreprises et de favoriser la création d'une société mutualiste. Il se propose de soumettre à la SIPEM trois ou quatre dossiers de PME, chacun dans une fourchette de 20 à 30 Millions Fmg, concernant la fabrication de tuiles en fibro-ciment, la fabrication de briques réfractaires et la transformation du manioc, du maïs et de leurs dérivés. Il est prêt à assurer le suivi de ces dossiers et l'assistance à la gestion.

- **Le promoteur d'un projet de décortiquerie** nous est recommandé par le Directeur de l'agence de la BNI-CLM. C'est un propriétaire terrien de la région d'Ankililoaka en même temps qu'un des investisseurs immobiliers de la ville de Tuléar. Il est considéré comme un Rai-aman-dreny local. Il souhaite installer une décortiquerie à Ankililoaka. Ses avoirs étant immobilisés, il manque de fonds propres pour constituer son apport personnel.

- **Le promoteur d'une entreprise de construction** qui dirige une Sarl au capital de 500 000 Fmg. Cette petite société industrielle et commerciale de matériaux de construction et de bâtiment produit de la chaux à usage industriel et pour la construction. Ce promoteur se propose de solliciter la SIPEM pour une diversification de ses activités vers la fabrication de tuiles en argile et en fibro-ciment et la production de plâtre. Il est membre de la section locale de la Jeune Chambre Economique.

Nous avons enfin été contactés pour un projet d'aménagement de salines d'un coût total proche de 50 Millions Fmg. Il semble qu'il faille d'emblée écarter ce dossier. Le promoteur ignorait totalement le contenu du dossier qu'il nous soumettait et, lors de la visite de terrain, ses explications contredisaient les chiffres fournis dans le dossier. Il semble du reste n'avoir lui-même aucune connaissance en matière de marais salants (il est tailleur de son métier). Ce dossier semble avoir été forgé de toutes pièces pour obtenir des fonds destinés à un tout autre usage, vraisemblablement à des fins politiques !

L'APPUI A LA GESTION

Tuléar se situant à deux jours de voyage de Tananarive, un relais local en matière d'appui à la gestion est plus qu'indispensable. La rigueur de l'accompagnement que le CERAM est susceptible d'assurer demande à être testée sur quelques dossiers. Nous avons aussi pris des contacts avec un entrepreneur local mais il est vraisemblable que peu de promoteurs accepteront qu'un éventuel concurrent intervienne dans leur comptabilité. C'est sans doute aux cadres de l'agence locale d'"Entreprendre à Madagascar", créée après notre passage à Tuléar, que l'APEM ou la SIPEM pourraient faire appel pour un éventuel appui à la gestion.

LE CENTRE INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT ET DE RECHERCHE (CIDR) A BEZANA

Le Projet d'Appui à la Petite Entreprise du CIDR couvre la zone géographique du Moyen-Onilahy. Cet espace est occupé par le groupe ethnique Antanosy. Sur la rive droite du fleuve Onilahy, trois villages constituent les pôles économiques principaux. A l'Est, Belamoty, à l'Ouest, Tongobory et au centre, Bezaha. Le projet a démarré son action à Bezaha en février 1989, en avril à Belamoty et enfin à Tongobory au début de l'année 1990. Cette région est située à 150 kms environ de la ville de Tuléar, ce qui impose trois à quatre heures de piste en 4 x 4 pour s'y rendre.

Ce secteur est traditionnellement une zone d'immigration. Une forte proportion de ces migrants récents a choisi de s'y établir comme artisan. Le public cible choisi par le Projet se compose essentiellement d'artisans, de transformateurs de produits agricoles, de petits transporteurs ou de petits commerçants qui fournissent les artisans en matières premières. Les ateliers sont de taille modeste : les chiffres d'affaires annuels varient de 0,5 à 10 Millions Fmg. Ces artisans, assez instables, ont souvent un faible niveau d'instruction (40 % d'analphabètes). Pour certains, cette activité est la principale. Pour d'autres, elle vient après l'élevage et la riziculture. La majorité des artisans habite dans les gros villages mais il y a également des artisans de brousse. Certains sont relativement prospères et d'autres survivent au jour le jour. Ils sont actuellement une centaine à collaborer avec le projet CIDR, réunis en groupes (par corps de métier) et en associations (par villages).

Tous les artisans financés jusqu'à présent par le CIDR travaillent dans l'informel : aucun n'est enregistré en tant qu'entreprise individuelle.

Le programme a pour objectifs de promouvoir les activités artisanales et para-agricoles et de fournir un appui à la gestion des petites entreprises dans toute la région du Moyen-Onilahy. (Les secteurs artisanaux comprennent tous les corps de métiers, du charron au boulanger en passant par le dentiste et la femme qui tisse.)

Les objectifs opérationnels portent sur :

- la création d'un outil financier (prêts à court terme),
- la création d'un outil de formation et de suivi (comptabilité, gestion, technique),
- la création d'une dynamique de promotion et d'animation.

.../...

- Mise en place du crédit :

Dans un premier temps, il s' est agi de mettre au point un outil de crédit à court terme accessible aux artisans. Ce crédit, sous forme d'aide en fonds de roulement, peut également couvrir les équipements en petit outillage ou la réparation de machines ou de moyens de transport existants. Les bénéficiaires sont généralement de petits ateliers, de l'atelier familial où travaille un seul artisan jusqu'à la petite entreprise employant une douzaine de salariés (ce dernier cas est exceptionnel). Le profil moyen est celui d'un atelier où plusieurs membres de la famille participent au travail, ces derniers exerçant également d'autres activités (agriculture ou élevage) en complément de l'activité artisanale.

Le crédit est au taux mensuel de 2 %, les remboursements étant échelonnés entre deux et six mois. Il peut varier de 20 000 Fmg à 600 000 Fmg. Il est en moyenne de 100 000 Fmg. Il est assorti de garanties matérielles et personnelles dans la plupart des cas. Un document officiel est authentifié auprès de l'administration locale.

- Appui à la comptabilité et à la gestion :

L'appui non financier se traduit à la fois par un appui individualisé et par un certain nombre de formations de groupe. Cela commence par l'accueil de l'artisan qui doit parvenir à poser un diagnostic sur son atelier. Il est ainsi orienté vers un cursus où alternent des formations de groupe et un suivi individuel. Il chemine ainsi dans la réalisation de son projet personnel. L'artisan sera ensuite suivi dans la réalisation de son projet et il participera, après les remboursements, à sa propre évaluation.

Ce suivi (principalement économique) de son dossier pourra être complété par une formation technique (mise au point de prototypes de matériel agricole, par exemple).

- Appui à l'organisation professionnelle :

Cette dynamique de promotion et d'animation passe par un appui à l'organisation de la profession : de là des groupes (corps de métiers) réunis en associations interprofessionnelles. Celles-ci devront être capables de prendre en charge à terme l'outil financier, d'assurer le suivi et la formation et de réaliser la promotion de la petite entreprise dans la région.

Le CIDR est en train de mettre en place une structure de crédit, juridiquement autonome, qui sera appelée à piloter ce programme.

Au cours de son premier exercice, le Projet a consenti une centaine de prêts à court terme pour un montant total de 10 Millions Fmg. Ce volume a doublé dans les deux années suivantes : **200 prêts environ pour un volume de 20 Millions Fmg**, ce qui indique une grande prudence dans l'octroi et le suivi de ces prêts. S'y ajoutent trois prêts à moyen terme (équipements) d'un montant total de 5 Millions Fmg.

Les retards de remboursement existent. C'est au groupe chargé du recouvrement de trouver des solutions appropriées aux cas particuliers : un charron surendetté au moment du prêt qui rembourse d'abord ses dettes anciennes, un artisan tombé malade après le décaissement du prêt, un artisan décédé (totalité du prêt remboursé par le garant mais sans intérêt), etc... Les petits retards sont très nombreux et les raisons invoquées variées : mévente, vols, cérémonies familiales, maladies. Des prêts peuvent être rééchelonnés avec l'accord du Projet.

Le type de crédit proposé (petits crédits à court terme) ne correspond pas à tous les besoins. **Le CIDR envisage des prêts à moyen terme pour des montants supérieurs (jusqu'à 3 Millions Fmg sur deux ou trois ans)**, en particulier en faveur d'artisans qui ont déjà bénéficié de prêts en fonds de roulement et qui veulent augmenter leurs équipements.

L'octroi d'un prêt suppose :

- une enquête individuelle sur l'artisan. Elle conduit généralement à orienter d'abord l'artisan vers **une formation de base** : le crédit et ses contraintes, l'épargne, la tenue d'une comptabilité, ... ;
- la mise en forme d'un dossier de financement avec l'aide d'un animateur du projet ;
- le passage en comité d'octroi, chaque promoteur soutenant alors son dossier en séance. Les contrats de prêt sont authentifiés par les autorités administratives locales.

Les artisans sont suivis par les animateurs du Projet durant toute la durée du crédit. Outre la tenue d'une comptabilité simplifiée, dont la mise en oeuvre se heurte aux problèmes d'alphabétisation, une grille de questions permet d'évaluer l'impact du crédit et de l'appui non financier. Cette évaluation se fait tout au long de la période de remboursement. Elle est généralement suivie de l'octroi d'un nouveau crédit. Des artisans participent à l'étude des dossiers et au comité d'octroi.

.../...

Les perspectives de collaboration entre le CIDR et l' APEM et la SIPEM pourraient se situer à deux niveaux :

- le financement et le suivi de projets d'investissement plus conséquents (presse à huile artisanale, décortiquerie). Le CIDR envisage ici un maximum de quatre à cinq projets;

- un appui à la mise en place d'une structure autonome de crédit avec une participation financière éventuelle.

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

- | | |
|---|--|
| ZOMA Bertin, | Chef de Service Décentralisé du Plan, |
| RANDRIANARISON Justin, | Chef de la Délégation Régionale du MIEM, |
| Emmanuel FAUROUX , | Chercheur , ORSTOM, |
| Patrick BOITTIN,
Zoary RAFRANSON,
Bénédicte BRUSSET, | Animateurs du Centre International de Développement et de Recherche/CIDR, |
| RAKOTOBE José Michel, | Directeur de l'Agence BNI-CLM, |
| ANDRIAMBELOMAHARISON Justin, | Directeur de l'Agence BFV, |
| RATSIMBAHARIUDONY Jean Olivier, | Directeur du Centre Régional de l'Artisanat Malgache/CERAM, |
| ANDRIANJAFIZANAKA Achilson, | Directeur de la SOPAGRI, |
| Désiré LIBERTE, | Directeur de Société, Président de l'Association des Cadres et Intellectuels du Faritany de Toliary/FAVOTA , |
| BODALA Louis de Gonzague, | Homme d'affaires, promoteur, |
| ISSOUFALY Abdoulhousen, | Transporteur, Exploitant des Salines d'Ifaty, |
| RANDRIANANDRASANA Diadame Marson, | Entrepreneur, membre de la Section Locale de la Jeune Chambre Economique. |

SAMBADA/VOHEMAR

Sommaire

- Le potentiel économique de la région,
- Le tissu artisanal à Sambava,
- Rencontre avec les artisans de Sambava/Antaloha,
- Rencontre avec quatre artisans de Vohémar,
- La briqueterie de Paul Ramahavita à Andapa,
- Liste des personnes rencontrées.

.../...

LE POTENTIEL ECONOMIQUE DE LA REGION

Séparée de la partie occidentale de la Province d'Antsiranana (Diégo-Suarez) par les massifs d'Analamera et du Tsaratanana et coupée de la Province de Tamatave -à laquelle aucune route ne la relie à travers les massifs forestiers (forêt primaire) qui prolongent vers le Nord la presqu'île de Masoala-, l'originalité de cette région vient non seulement de son climat sub-équatorial mais surtout de son statut de "capitale mondiale" de la vanille. La région assurait seule, jusqu'à une date récente, près des 2/3 de la production mondiale.

1. L'agriculture :

Les quatre Fivondronana de Vohémar, Sambava, Andapa et Antalaha ont un potentiel agronomique important avec 25 % de leur superficie mis en culture (143 000 ha). Cela est dû à la qualité des sols qui se prêtent aussi bien aux cultures tropicales que tempérées et aux conditions climatiques humides. Les cultures vivrières occupent 70 000 ha (49 %), dont 63 000 ha pour la seule riziculture. Les cultures de rente (café, vanille, girofle, poivre) couvrent 54 000 ha (38 %) et les cultures industrielles (cocotiers) 11 000 ha (8 %). Viennent ensuite les fruits et les légumes qui n'occupent que 5 % des surfaces cultivées de la région.

La région d'Antsiranana-Est est caractérisée par une spécialisation sous-régionale avec plus de 75 % du riz à Andapa/Sambava, plus de 72 % du café et de la vanille à Antalaha/Sambava, près de 80 % des cultures industrielles à Sambava et près de 80 % de l'élevage à Vohémar. Sambava est ainsi le Fivondronana le mieux doté.

Cultivé en rizières de bas-fonds ou de plaines, irrigué par captage des réserves d'eau en tête des vallons ou par canalisation des eaux de ruissellement, le riz donne des rendements proches de 2 T/ha. C'est le mode de culture de 70 % des surfaces rizicoles de cette zone, le reste se répartissant entre un riz de basses collines (tanety) ou un riz de montagne (tavy) qui entraîne une grave détérioration de l'environnement. Le mode d'exploitation dominant est le faire-valoir direct : 60 % des exploitants sont propriétaires du foncier, les autres sont métayers ou fermiers.

La production de riz de la zone a été estimée à 104 500 T en 1989, dont 85 % récoltés dans les plaines et bas-fonds. Avec un taux de couverture de 68 % de ses besoins, la zone est largement déficitaire. Seul le Fivondronana d'Andapa est excédentaire. Les autres cultures vivrières sont le manioc, le maïs, la patate et l'igname.

.../...

Les principales cultures de rente sont la vanille et le café. Deuxième culture d'exportation de Madagascar après le café, la vanille trouve des conditions écologiques favorables dans la région qui va du Sud de Vohémar à Antalaha. La fécondation des vanilliers s'effectue manuellement et le mode d'exploitation dominant est familial, avec des rendements en vanille verte assez modestes : 250/300 kg/ha, soit entre 1/3 et 1/4 des rendements en conditions optimales. La qualité de la vanille préparée est fonction du mode de séchage. Les avis divergent sur les performances respectives du séchage naturel au soleil et du séchage artificiel dans des tunnels à air chaud (machines de séchage). Il faut en moyenne 4,3 kg de vanille verte pour 1 kg de vanille préparée.

La "Vanille Bourbon" de Madagascar est considérée comme la meilleure au monde. La zone a produit, en 1989, 1200 T de vanille préparée. Le prix d'achat au producteur du kg de vanille verte vient de passer de 2 000 à 5 000 Fmg. Le prix officiel du kg de vanille préparée, payé à l'exportateur, a été fixé à 25 000 Fmg. Le prix à l'exportation est de 74 US \$ (143 000 Fmg), la différence étant encaissée par l'Etat sous forme de taxes douanières ou de versements à la Caisse de la Vanille (CAVAGI). L'exportation de vanille (600 T en 1989, 400 T en 1992) est vivement concurrencée par l'Indonésie qui a pris plus de 20 % du marché mondial avec une vanille préparée dont la qualité égale celle de Madagascar mais dont le prix peut être très largement inférieur. Les exportations clandestines, via les Comores en particulier, constituent une autre concurrence redoutable puisqu'elles mettent sur le marché de la vanille malgache à moitié prix. La consommation mondiale actuelle est estimée à 1 500 T, avec un quota de 900 T alloué à Madagascar.

Les caféiers couvrent 31 000 ha. Là comme dans l'ensemble de la Côte-Est, la culture du café se caractérise par la dispersion et une multitude de petites exploitations traditionnelles, autour des cases ou à distance du village sur les pentes des basses collines ou les versants des vallées alluviales. La surface moyenne des exploitations est estimée à 0,48 ha (400 à 500 pieds), lesquelles ne produisent guère plus de 50 à 100 kgs de cerises avec des rendements faibles. Les petits exploitants n'utilisent ni engrais ni produits phyto-sanitaires. Les travaux d'entretien et de récolte sont à la charge des membres de la famille. Le vieillissement des plants, la baisse des cours mondiaux du café et la préférence donnée aux arabicas aux dépens des robustas entraînent une désaffection pour ce type de culture, progressivement remplacée par la riziculture ou d'autres cultures de rente. En 1989, cette zone a produit 10 600 T de café, soit 13 % de la production nationale.

Parmi les cultures industrielles, le cocotier occupe une place prépondérante : 7 700 ha. Vient ensuite la canne à sucre : 2 700 ha. Le palmier à huile, le tabac et l'arachide restent marginaux. La Soavoanio gère quatre cocoteraias industrielles qui représentent 60 % (4 760 ha) de l'ensemble des plantations du secteur. C'est une Société d'Etat dont le Directeur Général est devenu Ministre de l'Agriculture en 1991. Elle fait partie de la liste des privatisables. Quelques plantations villageoises et privées (540 ha) sont encadrées par la Soavoanio. Le reste est cultivé à l'échelon familial. En 1989, 4 870 T de coprah ont été produits sur l'ensemble de la zone, vendus surtout aux huileries, savonneries et autres fabricants de cosmétique. Un cinquième a été transformé en huile brute : 640 T pour 1 225 T de coprah. Le reste de la production a fourni 248 T de tourteaux. Une partie de la production d'huile est raffinée à la SOMAPALM de Tamateve. Un complexe agro-industriel de palmier à huile, démarré en 1988 à Antalaha, n'entrera en production qu'à partir de 1995/1996.

La zone a produit par ailleurs 90 000 T de fruits dont 57 000 T de bananes et 12 000 T de litchis. Cette production est avant tout pour la consommation locale.

2. L'élevage :

Le Fivondronana de Vohémar, avec 260 000 têtes de bovins et 220 000 ha de pâturages, est une zone d'élevage extensif où il y a "deux fois plus de zébus que d'habitants". L'élevage est de type traditionnel : deux ou trois zébus utilisés comme bêtes de trait et une production laitière minime réservée aux veaux. Il existe cependant quelques éleveurs avec des troupeaux de 1 000 à 2 500 têtes. Ce Fivondronana approvisionne en bétail les Fivondronana frontaliers et exporte des bêtes sur pied vers l'île Maurice. La couverture sanitaire reste insuffisante malgré un taux de vaccination moyen satisfaisant (70 %), les troupeaux sont éparpillés sans contrôle, la qualité minimale des pâturages n'est pas toujours assurée et la pratique des feux de brousse pour régénérer les pâturages est une véritable calamité pour l'environnement.

L'élevage porcin et l'élevage ovin/caprin sont marginaux et il n'y a aucune donnée fiable concernant l'élevage avicole. Tous ces élevages restent de type familial.

3. La pêche :

La zone d'Antsiranana-Est, avec ses quelques 300 km de côtes et ses plans d'eaux intérieurs (lacs et rivières), présente un potentiel halieutique, maritime et continental, non négligeable. Sur 1 250 villages de pêcheurs

recensés à Madagascar, 370 sont situés dans la province d'Antsiranana. Les services centraux et régionaux de la Direction des Pêches et de l'Aquaculture ne disposent cependant que de données fragmentaires concernant ce secteur d'activité.

A l'inverse de la zone d'Antsiranana-Ouest, les potentialités de la zone d'Antsiranana-Est restent peu exploitées, aussi bien pour la pêche artisanale que traditionnelle ou industrielle. Cette dernière n'y est d'ailleurs pas représentée. Il est certain cependant que les produits de la pêche génèrent une part non négligeable des ressources familiales des foyers d'Antsiranana-Est.

La pêche traditionnelle se pratique à bord d'embarcations non motorisées et à pied dans la zone intertidale. Elle est rigoureusement tributaire des ressources locales et reste confinée aux abords d'une étroite bande de terre et de mer, au gré du relief côtier et de l'implantation des villages. Les pêcheurs utilisent la ligne, le filet maillant et les nasses (en nombre insuffisant et en mauvais état). Des recoupements, à partir de données nationales, évaluent la production à 8 280 T pour l'ensemble de la Province d'Antsiranana, production consommée localement en totalité. La pêche artisanale est pratiquée à bord d'embarcations motorisées (moteurs de 25 CV). On en compte huit dans la zone, dont trois au Collège St Jean d'Antalaha et cinq à Vohémar (Entreprise Roger Atoi). Le Collège Saint Jean, seul opérateur agréé du secteur pour la capture des langoustes, expédie toute sa production aux grands restaurants de la capitale (Hilton, Colbert).

4. Les activités industrielles :

"Evoquer l'industrie dans cette zone, c'est d'abord signaler son absence". Les raisons en sont tout à la fois historiques et géographiques : avant tout la tradition rentière (vanille, café, girofle), l'absence d'activités industrielles et portuaires à l'époque du colonialisme et le relatif enclavement par rapport au reste du pays.

Les principales sociétés agro-alimentaires de la zone sont la Soavoanio et les sociétés vanillères (Fraise, Ramanandraibe, Lopat, Dubosc, etc...). Le rapport Dirasset mentionne également la Taillerie Industrielle d'Antalaha, en perte de la vitesse. (1)

(1) REGION ET DEVELOPPEMENT, Programmes régionaux et projets locaux, Faritany : Antsiranana, Etudes régionales, RDM-Ministère de l'Economie et du Plan, PNUD-OPS, Dirasset, Mai 1991, pp. 130-166, passim.

LE TISSU ARTISANAL A SAMBAVA

(Synthèse de trois entretiens avec le Vice-Président de la Délégation Spéciale, le Directeur de l'Agence de la BFV et le Directeur de Groupe de la BTM. Il ne nous a pas été possible de rencontrer le Chef d'agence de la BNI-CLM, nouvellement arrivé à Sambava.)

Sambava compte 8 000 habitants auxquels on peut ajouter une quinzaine de milliers d'autres dans la proche région. La Chambre de Commerce (quasi inexistante) est installée à Vohémar. L'économie y est très largement dominée par la minorité chinoise.

Le Vice-Président de la Délégation Spéciale mentionne l'existence de trois petits garages à la disposition des taxis. Les Sociétés commerciales implantées à Sambava ont toutes un atelier de mécanique auto pour l'entretien de leur propre parc automobile. On compte par ailleurs cinq menuiseries/ébénisteries (dont une plus importante) où l'on travaille palissandre et bois de rose pour le marché local, une savonnerie semi-industrielle (qui utilise l'huile de coprah comme matière première), trois ou quatre salons de coiffure, une entreprise de construction, une briqueterie, quelques petits pêcheurs traditionnels et quelques éleveurs de porcs.

Il existe une section locale de l' UAMA à Sambava et il y a une tentative de regroupement syndical des petits transporteurs.

La commercialisation des poissons et fruits de mer est conditionnée par les capacités de conservation frigorifique. Il existe une douzaine de pêcheurs équipés d'embarcations de 6 à 8 m (doris) et motorisées hors-bord. C'est avant tout une pêche à la ligne.

Le Directeur de l'Agence de la BFV, en poste à Sambava depuis quelques mois seulement, n'a encore reçu aucune demande de crédit de la part de petits promoteurs. Les crédits accordés sont des crédits de collecte. Au delà de la savonnerie semi-industrielle et des cinq menuiseries, il évoque quelques ressources minières (quartz, mica et or) du côté d'Antalaha et entre Vohémar et Ambilobe ainsi que les potentialités touristiques de la région (une agence de voyages à Sambava). Il mentionne un dentiste à Sambava qui devrait pouvoir investir car il y a une population solvable à même de recourir à ses services. La pêche artisanale, à son avis, devrait trouver de meilleures conditions d'exploitation du côté de Vohémar ou entre Antalaha et Maroantsetra.

Le Directeur de Groupe, à la BTM, connaît bien la région. Il confirme que **99 % des crédits accordés sont des avances sur Produits destinées à financer la collecte des produits agricoles.** Il confirme également l'absence d'implantations industrielles dans la région, en dehors de la Soavoanio. Les planteurs de coco auraient besoin de s'équiper mais la production de coco n'est pas encore suffisamment maîtrisée. Les menuiseries/ébénisteries sont incapables de produire aux normes internationales, aussi bien en terme de quantité, de qualité que de délais. Elles travaillent d'autre part des bois insuffisamment séchés. Une menuiserie à Antalaha a cependant reçu quelques commandes des Etats-Unis et un opérateur économique a fait quelques investissements diversifiés (distillerie, conditionnement de la vanille et du café, savonnerie) mais il a de grosses difficultés car certains investissements ont été financés par du crédit à court terme.

En dehors de l'entreprise Roger Atoï à Vohémar, les équipements en matière de pêche sont limités. Parmi les investissements touristiques il faut citer le Club, créé il y a deux ans par le couple Dubois : bungalows, restaurant, piscine. Il y aurait par ailleurs un projet de limonaderie. La BTM a financé plusieurs décortiqueries à Andapa (entre 30 et 40 MFmg) sans rencontrer de problèmes au niveau des remboursements. Le marché de l'usinage du riz semble cependant saturé dans ce secteur. Notre interlocuteur mentionne enfin quelques élevages familiaux de porcs de 10 à 15 têtes et le petit élevage avicole (une centaine de poules pondeuses) du Directeur financier de la Soavoanio. Les tourteaux, sous-produits de la Soavoanio, sont un atout de cette région pour l'alimentation du bétail.

Il existe, à Sambava, un petit centre de formation professionnelle pour le bâtiment, le travail du bois et du métal. Il forme des agents de maîtrise en deux ans.

L'enclavement reste le problème majeur d'une région qui, en dehors des produits d'exportation, est largement pénalisée par les coûts et les délais de transport : 4 jours pour atteindre Antsiranana par route, via Ambilobe, et 7 jours pour Antananarivo. Le kg de fret est facturé 150 Fmg sur Antsiranana et 300 Fmg sur Antananarivo.

RENCONTRE AVEC LES ARTISANS DE SAMBABA/ANTALAH

Organisée avec le concours du Président de la Délégation Spéciale, cette réunion d'information a rassemblé une quinzaine de personnes.

Le Directeur Général de la SIPEM a présenté les différentes formes d'appui financier : participation au capital et apports en comptes courants de la SIPEM, petits crédits de l'APEM, garantie du Fonds. Il a été précisé que pour l'ensemble de la région, les dossiers devraient transiter par un chef d'entreprise local, membre du Comité d'Orientation de la SIPEM, qui a accepté d'effectuer un premier tri des dossiers et une évaluation des projets pré-sélectionnés. C'est également lui-même ou l'un de ses comptables qui fournira un appui à la gestion aux promoteurs aidés financièrement. Les débats, en fin de rencontre, ont porté sur les différences et les synergies possibles entre "Entreprendre à Madagascar" et la SIPEM.

Plusieurs représentants de la section locale de l'UAMA participaient à la rencontre. Une douzaine de projets auraient été soumis au Siège national de l'UAMA, dont six projets de menuiseries, un projet de fabrication d'ouvrages métalliques et cinq projets variés. Les appuis demandés se situeraient à l'intérieur d'une fourchette de 7 à 12 Millions Fmg par projet.

Trois représentants d'entreprises de construction, établis à Antalah, évoquent le **syndicat professionnel** qu'ils ont créé et qui rassemble aujourd'hui une trentaine de membres. Ce syndicat est présidé par Jean-Louis Tiandrazana Tang. Ils souhaitent mettre en place une coopérative d'achat et de location de matériels de construction. Nous avons suggéré l'idée d'une société, associant uniquement ceux qui seraient prêts à participer au capital.

Parmi les projets évoqués concrètement pour un appui éventuel, on peut citer un atelier de fabrication d'ouvrages métalliques (grilles,...) qui souhaite acquérir un poste à soudure et de l'outillage divers, un garage (construction d'un bâtiment avec fosse et équipements divers), un projet de briqueterie à Antalah et un atelier de réparation électrique qui a besoin d'outillage. Le Comité d'Octroi de la SIPEM vient d'accepter de financer l'extension du garage.

.../...

RENCONTRE AVEC QUATRE ARTISANS DE VONEMAR

1. Un atelier de menuiserie :

Cet artisan a deux ouvriers. Son revenu mensuel net est de 100 000 Fmg. Il fabrique chaises, tables, armoires, lits, fauteuils,... pour la consommation locale. Il aimerait pouvoir s'équiper d'une scie circulaire, d'une raboteuse et d'une toupe à l' image des trois autres menuisiers de la place ainsi équipés. Les charges financières de ce type d'investissement sont trop lourdes, à première vue, pour un atelier de cette dimension.

2. Un élevage de porcs et de chèvres :

Le promoteur avait une centaine de porcs l' an passé mais la peste porcine (maladie de Teschen) a fauché les 9/10 de sa porcherie. Il a recommencé depuis et son élevage actuel compte une centaine de bêtes. Il recherche des financements pour refaire ses bâtiments, acheter des vaccins, de la provende et des tourteaux (de la Soavoanio). Il estime être en mesure de fournir un porc par semaine, d'un poids moyen de 40 kg, vendu à 2 500 Fmg/kg, soit un revenu brut mensuel de 400 000 Fmg et un revenu net de 200 000 Fmg. Il engraisse par ailleurs une cinquantaine de cabris. Ses besoins financiers sont de l'ordre de 10 Millions Fmg, dont 6 Millions pour les porcs (investissements et fonds de roulement) et 4 Millions pour les cabris.

3. Un projet de pêche :

Les deux promoteurs associés pratiquent une pêche traditionnelle au filet, en pirogue, et voudraient s'équiper d'une barque à moteur pour pouvoir sortir de la baie et faire de la pêche au requin (ailerons). Il existe une centaine de pêcheurs traditionnels à Vohémar mais dans ce type de pêche, on ne peut faire pratiquement aucune prévision d'exploitation. Une tentative de regroupement des pêcheurs en association a tourné court.

En dehors de Cap'tain Paf et de Roger Atoi, deux sociétés qui pêchent avec des équipements plus professionnels et qui collectent auprès des pêcheurs traditionnels, il n'existe aucun moyen de conservation frigorifique. Il n'est pas rare, en pleine saison (décembre/avril), que le poisson ait tourné avant que la barque n'ait rejoint le rivage. La Société Cap'tain Paf est dirigée par des Français qui gèrent également l'Hôtel SOLIMAR. Roger Atoi est une société à capitaux chinois.

.../...

LA BRIQUETERIE DE PAUL RAMAHAVITA A ANDAPA

Ancien Ministre de la Première République, Paul Ramahavita est aujourd'hui un des leaders locaux des Hery Velona. Ayant pris rendez-vous pour parler du problème du chômage chez les jeunes d'Andapa, notre interlocuteur nous a exclusivement entretenu des problèmes de la briqueterie familiale. Il a pris les conseils de l'ONUDI pour l'analyse de la terre et la construction de deux fours. Son fils et lui-même font partie du Club QUALIMAT (qualité des matériaux de construction) animé par Sébastien d'Ornano, expert à l'ONUDI. Il semble toutefois que son prix de revient soit plus du double du prix de vente local (70 Fmg contre 25 Fmg/la brique).

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Marcellin TIDAHY,	Président de la Délégation Spéciale
Marcel RAKOTOARINOSY,	Vice-Président de la Délégation Spéciale
Solo ANDRIAMANEHOTOANINA,	Directeur de l'Agence de la BFV
Jean de Dieu RANDRIANOMENARISOA,	Directeur de Groupe BTM
Paul RAMAHAVITA,	Ancien Ministre de la 1 ^{ère} République, Président des Forces Vives d'Antsiranana

Ont participé à la réunion d'information de Sambava :

René RABE,	agriculteur/planteur, Antalaha
Jean BOTRA,	agriculteur/planteur, Antalaha
Florent SABE HU-KWONG,	construction métallique, Antalaha
ABDALLAH,	mécanicien auto/garegistre, Sambava
Rémi JOBY,	menuisier, Trésorier UAMA, Sambava
Seong HATHIO,	menuisier, Membre de l'UAMA, Sambava
Delphin BOLAHIBE,	menuisier, Secrétaire de l'UAMA, Sambava
Claude BAPTISTE,	entrepreneur de construction, Antsirabe/Sambava
Gérard SABOTSY,	construction métallique, Vice-Président UAMA, Sambava
Antoine INJARA dit PAPA JAMES,	réparateur radio, Sambava
Jean-Louis TIANDRAZANA TANG,	entrepreneur de construction, Antalaha
Norbert SABE,	entrepreneur de construction, Antalaha
Jean-Baptiste RAKOTONAMUNJY,	entrepreneur de construction, Antalaha

Ont participé à la réunion d'information de Vohémar :

Bruno BONFILS,	éleveur
Gérard PLAIDEAU,	instituteur et pêcheur
Belrose NDALANA,	pêcheur (associé à Gérard PLAIDEAU)
Peyraud BEZAMANA,	menuisier/charpentier.

CONCLUSION

.../...

L'APEM, la SIPEM et la SIDI ont donc décidé de conjuguer leurs efforts pour mettre en place un dispositif d'accompagnement des créateurs de micro-entreprises à Madagascar. Cet appui concernera en premier lieu les promoteurs aidés financièrement par la SIPEM, l'APEM ou ceux qui ont bénéficié d'une caution bancaire du Fonds de Garantie. Cet objectif implique la réalisation d'un programme d'action comprenant :

- le développement d'un réseau de suivi des petits entrepreneurs, avec le concours d'organisations professionnelles, de cabinets comptables ou d'organismes d'appui locaux créés par des ONG ou des organisations internationales, de façon à pouvoir assister les promoteurs répartis dans les différentes régions ;
- la mobilisation de ressources financières pour assurer le suivi individuel des entreprises créées et l'organisation de quelques actions de formation des promoteurs ;
- la mise en place et la couverture des coûts de fonctionnement d'une cellule d'expertise chargée de coordonner l'ensemble des activités du réseau d'accompagnement ;
- l'organisation de quelques sessions de formation au conseil en création et développement de petites entreprises.

Cet accompagnement individuel des promoteurs devra être assuré par des conseillers en création et développement des petites entreprises qui maîtrisent à la fois les problèmes comptables et les questions d'organisation. Il demande une attention constante, portée par une personne extérieure à l'entreprise, aux obstacles et difficultés rencontrés par le/les responsable(s) dans la conduite de leurs activités. L'intervention du conseiller, faite de conseil et d'assistance technique, sera programmée en fonction des besoins du/des promoteur(s) concerné(s). L'accompagnement portera essentiellement sur l'organisation et la gestion de l'entreprise mais le conseiller sera aussi à l'écoute des besoins dans les domaines technique et commercial. Il répercutera ces demandes auprès de personnes ou d'institutions à même de fournir l'appui requis. Ces conseillers seront regroupés au sein d'un réseau matérialisé dans un fichier. □